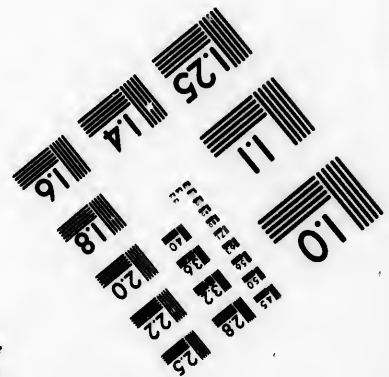
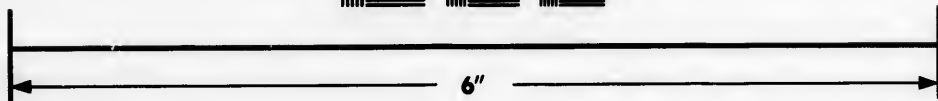
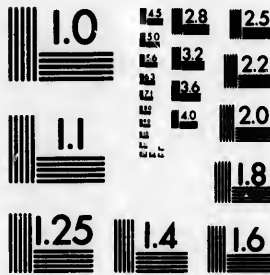


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:
Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distorsion. | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

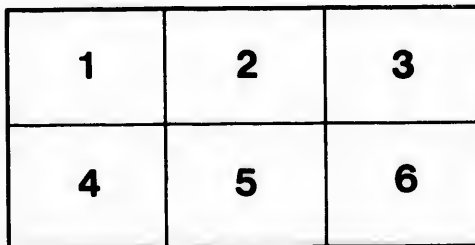
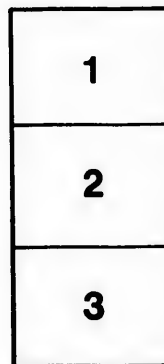
Bibliothèque nationale du Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

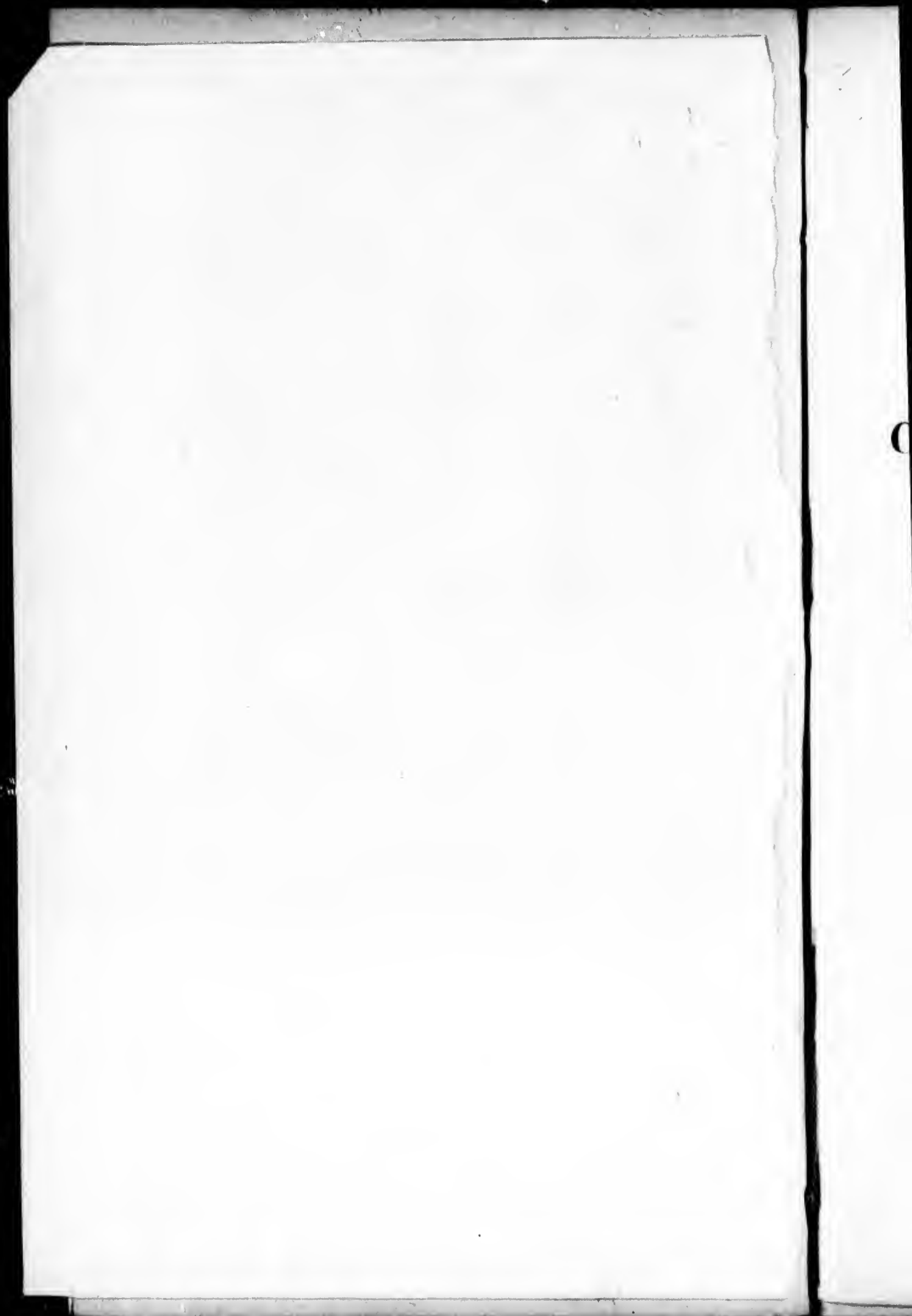
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

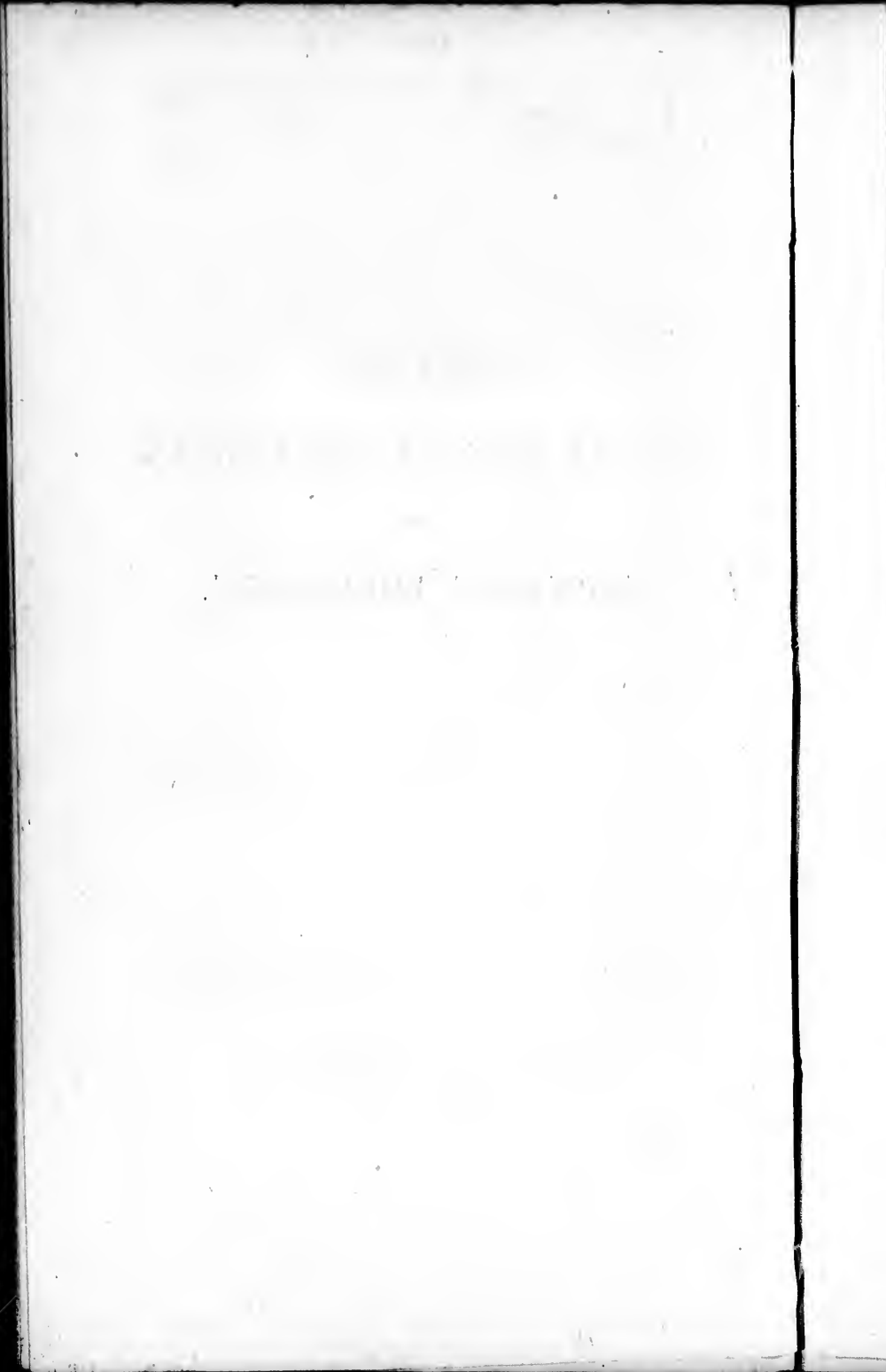
Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
to

pelure,
on à



**MOEURS,
COUTUMES ET RELIGIONS
DES
SAUVAGES AMÉRICAINS.**



**MOEURS,
COUTUMES ET RELIGIONS
DES SAUVAGES
AMÉRICAINS.**

EXTRAIT DU P. LAFITEAU

PAR A. S.

ÉDITION ORNÉE DE GRAVURES.

TOME II.



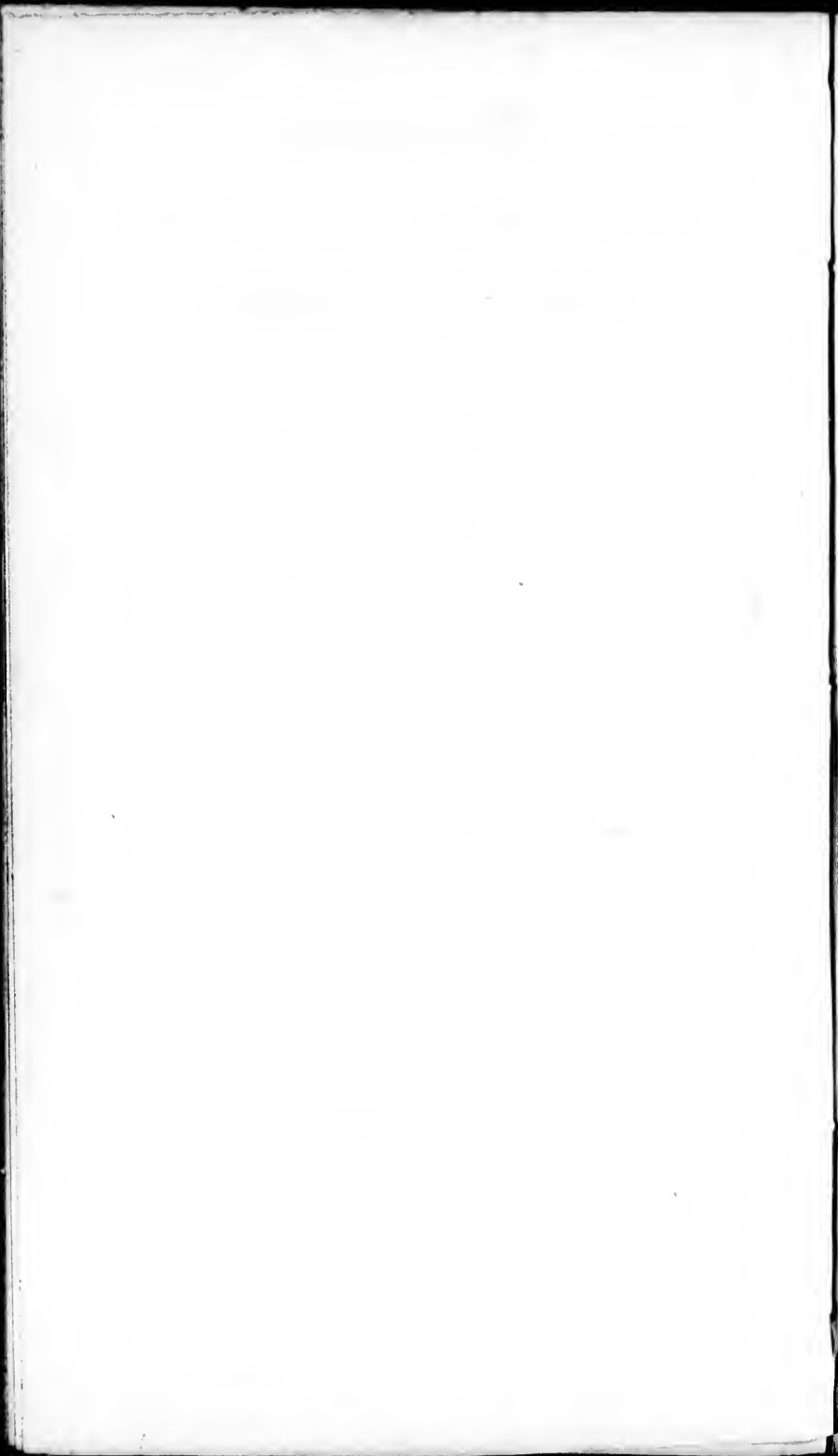
LIBRAIRIE CLASSIQUE DE PÉRISSÉ FRÈRES.

**LYON,
GRANDE RUE MERCIÈRE, 33.**



**PARIS,
RUE DU POT-DE-FER-S.-SULPICK, 8.**

1839.





MOEURS, COUTUMES

ET RELIGIONS

DES

SAUVAGES AMÉRICAINS.

DE LA GUERRE.

Les hommes, qui sont si désœuvrés dans leurs villages, ne se font une gloire de leur indolence que pour donner à entendre qu'ils ne sont proprement nés que pour les grandes choses, et surtout pour la guerre, laquelle, exposant leur courage aux plus rudes épreuves, leur fournit de fréquentes occasions de mettre dans son plus beau jour toute la noblesse de leurs sentiments, et l'inébranlable fermeté d'une grandeur d'âme vraiment héroïque. La chasse et la pêche, qui, après la guerre, emportent toute leur attention, ne leur sont agréables que parce qu'elles en sont l'image, et peut-être en laisseraient-ils le soin aux femmes, ainsi que de la nourriture et de tout le

reste, si elles n'étaient en même temps un exercice qui les forme à se rendre terribles à des ennemis encore plus redoutables que ne le sont les bêtes féroces.

La guerre est pour les Iroquois et pour les Hurons un exercice nécessaire, et peut-être est-ce la même chose pour tous les autres sauvages de l'Amérique. Car outre les motifs ordinaires qu'on a de la déclarer à des voisins incommodes, qui leur donnent ombrage, ou qui leur en fournissent des causes légitimes en leur donnant de justes sujets de plainte, elle leur est encore comme indispensable par une de leurs lois fondamentales.

Les familles, ainsi que je l'ai déjà observé, ne se soutiennent que par le nombre de ceux qui les composent, soit hommes, soit femmes; c'est dans ce nombre que consistent leurs forces et leurs principales richesses. La perte d'une seule personne est une grande perte, mais une perte qu'il faut nécessairement réparer, en remplaçant cette personne qui manque par une ou par plusieurs autres, selon que la personne qu'on doit remplacer était plus ou moins considérable.

Ce n'est point à ceux de la cabane à réparer cette perte, mais à tous ceux qui y ont des alliances, ou leur *athonni*, comme ils parlent; et voilà en quoi consiste l'avantage d'une cabane d'avoir plusieurs hommes qui y aient pris naissance. Car ces hommes, quoique isolés chez eux et bornés à eux-mêmes, se marient dans des cabanes différentes; les enfants qui naissent de ces divers mariages deviennent redevables à la cabane de leurs pères, à laquelle ils sont étrangers, et contractent l'obligation de les remplacer; de sorte que la matrone,

qui a la principale autorité dans cette cabane, peut obliger ses enfants d'aller en guerre comme bon lui semble, ou les retenir s'ils voulaient entreprendre une guerre qui ne lui plût pas.

Quand donc cette matrone juge qu'il est temps de relever l'arbre, ou de remettre sur la natte quelqu'un de ceux de sa famille que la mort lui a enlevé, elle s'adresse à l'un de ceux qui ont leur *athonn* chez elle, et qu'elle croit le plus capable d'exécuter sa commission. Elle lui parle par un collier de porcelaine, et lui explique ses intentions pour l'engager à former un parti, ce qui est bientôt fait.

Il faut qu'il y ait quelque chose de semblable établi parmi les autres nations, mais qui peut varier néanmoins selon les règles dont la gynécocratie est établie parmi elles. En certain temps, les femmes de la Floride viennent toutes ensemble devant le chef, et, se mettant en sa présence en posture de suppliantes, elles pleurent les morts de leur nation, chacune lui représentant les pertes qu'elle a souffertes dans sa famille, et elles lui demandent toutes de donner quelques soulagemens à leur douleur, en tirant vengeance des ennemis qui l'ont causée. Parmi les Caraïbes et les Brésiliens, ce sont aussi les femmes qui sont chargées du soin de solliciter les guerriers de venger les injures faites à leur nation par leurs ennemis communs. C'est pendant leur festin que les femmes, parmi elles, exagérant ce qu'elles ont souffert, s'efforcent par leurs plaintes et par leurs paroles d'échauffer le courage de leur jeunesse, afin de l'animer à marcher hardiment au combat et à y donner des preuves de

de leur valeur et de leur amour pour ceux de leur nation dont ils vengent la mort.

Il faut, outre cela, qu'il y ait quelque obligation particulière dans les familles de prendre en main la querelle les unes des autres, avec des lois néanmoins un peu différentes de celles des Iroquois. C'est ce que j'insère de ce qu'en a dit Thevet(1), dont je rapporterai ici les propres paroles.

« Quant aux dites femmes veuves, elles ne se remarient point, si ce n'est aux frères et plus proches parents de leur défunt mari, lesquels auparavant il faut qu'ils vengent la mort dudit défunt, s'il a été pris et mangé de l'ennemi. S'il est mort de vieillesse ou de maladie, il faut que celui qui doit prendre la veuve pour femme amène un prisonnier qui nettoie sur la fosse du trépassé, soit qu'on ait changé de village ou autrement ; ainsi que toutes les pennasseries, colliers, arcs et flèches d'icelui, soient lavées par ledit prisonnier, même son grand lit, où il couchait de son vivant. Encore ne se remarient jamais lesdites veuves à un moins fort et vaillant qu'était leur mari ; car autrement on les déposerait, et leurs enfants et alliés même en seraient fâchés et mal contents ; de façon que s'il n'y a rencontre pareille, elles aiment mieux demeurer ainsi veuves tout le reste de leur vie et finir leurs jours avec leurs enfants ; et encore qu'elles se remarient, si est-ce toutefois plus d'un an après le trépas de leur mari et autres choses ci-dessus accomplies. A ce propos je vous raconterai ici d'une femme, laquelle après la mort de son mari, qui avait été pris et mangé

(1) Thevet, *Cosmog. univ.* liv. 21, ch. 8, p. 927.

de ses ennemis, ne se voulant jamais remarier, parce que nul des parents dudit défunt ne s'était efforcé de venger sa mort, et, pour cette cause, prenant l'arc et flèches, s'en alla elle-même en la guerre avec les hommes, et fit tant qu'elle amena des prisonniers, qu'elle bailla à tuer à ses enfants, leur disant : Tuez, mes chers enfants, vengez la mort de votre père défunt, puisque nul de ses parents n'en fait autre vengeance : c'est possible, parce que je ne suis pas assez jeune et assez belle ; mais une chose est en moi, c'est que je suis forte et vaillante pour venger la mort de votre dit père mon mari ; et de fait, cette femme fit tant qu'elle prit plusieurs de ses ennemis prisonniers, qu'elle faisait tuer même aux jeunes frères et neveux dudit défunt : de sorte que, remettant tous actes féminins et prenant les masculins et virils, ne portait plus les cheveux longs comme les autres femmes, ou comme elle avait accoutumé, ainsi s'accoutrait avec des pennasseries et autres choses convenant aux hommes. Revenons à notre propos. Après avoir donc bien banqueté, faisant des flûtes des os de bras et jambes de leurs ennemis, et autres instruments comme tambourins faits à leur mode, et s'en vont sautants et dansants joycusement tout au tour de leur loges, là où cependant les plus anciens ne cessent tout le long du jour de boire sans manger, selon la coutume, et sont servis par les veuves du défunt et parentes d'icelui, et m'étant informé d'eux de ces façons de faire, me répondirent que c'était pour hausser le cœur à la jeunesse et afin de l'animer à marcher hardiment en guerre contre leurs ennemis, avec l'espoir d'un tel honneur après qu'ils seront décédés. »

Les guerriers n'attendent pas toujours qu'on les sollicite : leur devoir les avertit suffisamment, et le désir d'acquérir de la gloire les presse encore plus vivement que le devoir et l'usage. Celui qui a envie de lever un parti, ou qui est ainsi engagé à le faire, fournit un collier; ou bien, s'il l'a reçu, il le montre à ceux qu'il veut enrôler dans son expédition, comme le signal de son engagement et du leur, sans leur dire néanmoins ni qui l'a sollicité d'aller en guerre, ni quelle est la personne qu'il veut remplacer.

La guerre est particulière, quand elle se fait par de petits partis, dont il y en a presque toujours quelqu'un en campagne; générale, quand ils marchent en corps d'armée et qu'elle se fait au nom de la nation.

Les anciens ne sont pas toujours consultés par les chefs de ces petits partis; mais ils ne s'y opposent pas quand l'intérêt de la nation n'y est pas lui-même opposé. Ils sont au contraire bien aises de voir que leur jeunesse s'exerce, et s'entretienne dans cet esprit guerrier, qui fait leur sûreté en les rendant formidables. Mais s'ils craignent que le nombre de ces partis n'affaiblisse trop leur village; qu'ils aillent insulter quelque nation qu'ils veulent encore ménager; ou bien qu'ils eussent besoin de leurs guerriers pour quelque dessein secret, alors ils font agir sous main pour arrêter les chefs. Si leurs négociations ne sont pas assez heureuses, ou qu'ils voient quelque difficulté à y réussir, ils les laissent partir, et les font revenir par de faux avis qu'ils leur font donner adroitement en chemin. Mais le plus sûr moyen qu'ils aient en main pour rompre leurs entreprises, c'est de

gagner les matrones des cabanes où ceux qui se sont engagés avec le chef ont leur *athonni*; car celles-ci n'ont qu'à interposer leur autorité pour faire avorter tous les projets les mieux concertés; ce qui montre qu'elles ont un crédit en quelque sorte plus réel que le conseil même des anciens. Mais on employe rarement ce moyen, parce que les sauvages se ménagent extrêmement les uns les autres, et ne veulent que difficilement mettre en œuvre ces voies de crédit et d'autorité, qui peuvent faire violence à l'inclination.

Ces petits partis ne sont composés, à leur départ, que de sept ou huit personnes; mais ce nombre grossit assez souvent par ceux des autres villages, ou des nations alliées qui s'y joignent.

Les parties détachées qui se forment ainsi en pleine paix, pour ne pas intéresser la nation par des hostilités, lesquelles pourraient avoir des suites fâcheuses, vont porter la guerre chez les peuples les plus reculés. Ils seront deux ou trois ans en chemin, et feront deux ou trois mille lieues, à aller et venir, pour casser une tête et enlever une chevelure. Cette petite guerre est un véritable assassinat et un brigandage, qui n'a nulle apparence de justice, ni dans le motif qui la fait entreprendre, ni par rapport aux peuples à qui elle est faite. Ils ne sont seulement pas connus de ces nations éloignées, ou ne le sont que par les dommages qu'ils leur causent, lorsqu'ils vont les assommer ou les faire esclaves presque aux portes de leurs palissades. Les sauvages regardent cela néanmoins comme une belle action.

La guerre qu'ils se font entre voisins est ordinairement

plus motivée. La jalousie qui règne entre tous ces peuples, fait que, se procurant mutuellement divers dégoûts, ils ne tardent pas long-temps à avoir des causes légitimes d'une rupture. Pour peu qu'ils soient aigris, ou qu'ils croient avoir raison d'être mécontents les uns des autres, ils ne laissent point passer les occasions qui se présentent de prendre à leur avantage ceux dont ils peuvent aisément se défaire, lorsqu'ils les rencontrent dans leurs pays de chasse, ou qu'ils passent à l'écart sur leurs terres, en revenant de faire la guerre dans les pays éloignés. L'espérance de l'impunité et de pouvoir dérober à la connaissance des intéressés ces sortes d'assassinats, enhardit beaucoup à les commettre; mais ils ne peuvent être si secrets que le mystère ne s'en découvre tôt ou tard, par l'imprudence des coupables; ou qu'ils ne laissent de violents soupçons, qui font des plaies aussi profondes que les preuves les plus complètes et les mieux développées. La nation qui est en faute tâche alors de se justifier le mieux qu'elle peut. Elle fait précéder les excuses les mieux colorées; elle va ensuite couvrir les morts, et faire des présents pour resserrer les nœuds d'une intelligence prête à se rompre; mais bien que ces présents soient acceptés, si la conjoncture des temps n'est pas propre au dessein qu'on aurait d'en prendre une vengeance entière, on ne doit pas se flatter que l'injure soit entièrement oubliée. L'appareil qu'on a mis sur cette plaie ne fait que la couvrir sans la fermer; elle saigne intérieurement, tant que l'ennemi n'en a point reçu tout le châtiment que le ressentiment inspire; le conseil tient un registre exact de ceux qui

ont été tués dans ces sortes d'occasions , et on en rafraichit la mémoire jusqu'à ce qu'on soit en état d'en prendre la satisfaction la plus éclatante.

Le conseil ne se détermine point à la guerre , sans en avoir couvé long-temps le dessein , et sans avoir pesé toutes les raisons du pour et du contre , avec beaucoup de maturité. Toutes les assemblées roulent sur cette matière. On y examine avec so'n toutes les suites d'une entreprise de cette conséquence ; on y met en délibération les moyens et les mesures qu'on peut prendre , et on ne néglige aucune des moindres précautions. Ils n'omettent rien en particulier pour s'assurer de leurs alliés et de leurs voisins ; ils envoient chez tous des ambassades secrètes et des colliers sous terre , pour les engager à embrasser la même cause , ou pour les obliger à se tenir neutres , par les motifs de défiance qu'ils ont soin de semer , afin de les tenir en respect les uns par les autres.

La paix dans le conseil a ses partisans zélés aussi bien que la guerre. Ceux qui ne sont animés à la vengeance que par la perte de leurs concitoyens , quoiqu'ils ne voient pas ces sortes de pertes avec indifférence , les sentent cependant bien moins que ceux qui pleurent leurs frères ou leurs proches ; ils sont aussi plus en état de juger s'il convient mieux d'éclater ou de dissimuler : mais ils ne sont pas toujours les maîtres de goûter la solidité de leurs raisons. Dans les cas de partage , ceux qui sont les plus irrités font quelquefois engager la partie sous main , et commencer les hostilités par des aventuriers détachés , qui font pencher la balance et hâtent la con-

clusion d'une guerre que les circonstances rendent alors nécessaire.

La paix étant ainsi rompue, ou toutes les mesures étant bien concertées pour la rompre, on lève publiquement la hache, on l'envoie porter solennellement, selon la coutume, aux nations alliées, et on chante la guerre dans tous les villages. La terreur du nom iroquois est tellement répandue, que dans ce moment tous leurs voisins tremblent chacun pour soi, et ne sortent d'inquiétude que lorsqu'ils ont vu où le coup doit aller frapper. C'est une politique dans ceux-là, lors même qu'ils chantent la guerre, de ne point se hâter de partir, et de balancer long-temps le coup pour les tenir tous en haleine; de différer souvent d'une année à l'autre, pour endormir, et pour engager dans une fausse sécurité ceux qu'ils veulent surprendre. Mais c'est aussi une politique ordinaire dans les autres de donner cours à tous les bruits de guerre, quelque faux qu'ils puissent être, de les fomenter, de les réveiller, ou de les répandre eux-mêmes, afin de tenir leur jeunesse sur le qui vive, et de n'être point pris au dépourvu.

A la Floride, la manière de déclarer la guerre était d'aller planter sur les terres des ennemis, dans les passages les plus exposés, des flèches au sommet desquelles on attachait un flocon de coton ou de laine. Plusieurs autres peuples de l'Amérique septentrionale, au lieu de flèches, mettent un casse-tête peint de noir et de rouge; mais cette manière de déclarer la guerre dans les formes est rare. Peu scrupuleux sur la justice de leur cause, ils le sont aujourd'hui encore moins à observer

les formalités anciennes. Ne pensant qu'à accabler leurs ennemis, ils ne visent aussi qu'à les surprendre et à tomber sur eux lorsqu'ils y penseraient le moins.

L'animosité de deux nations ennemies n'est pas toujours si vive que l'une et l'autre s'arment pour s'entre-détruire et cherchent leur ruine totale. On en a vu de rivales, se modérer dans leur victoire; cesser de regarder leurs ennemis comme tels, dès lors que leur défaite avait ôté cette égalité qui causait l'émulation; les épargner, afin de leur donner le temps de respirer et de se relever, pour disputer de nouveau l'avantage et la primauté. Il s'est trouvé aussi des occasions où la guerre était un concert de politique entre les chefs des partis opposés, pour tenir leur jeunesse alerte, et qui n'avait d'autre but que de se harceler pour mettre leur valeur à l'épreuve.

Le Père Garnier m'a raconté un fait que je rapporte ici volontiers, à cause de sa singularité, et surtout à cause d'une expression remarquable qui se trouve dans la sainte Écriture avec la même signification, et pour une occasion pareille. *Shonmonkeritaoui*, chef des Tsonnontouans, ou bien *Sagosendagete*, chef des Onnontagués (je ne me souviens pas assez distinctement lequel des deux), fit solliciter le chef de la nation neutre, de permettre que leurs jeunes gens allassent en guerre les uns contre les autres, et se harcelassent par de petits partis. Celui-ci, intimidé par ce qui venait d'arriver aux Hurons, ses voisins, dont le sang fumait encore et dont la défaite entière était toute récente, lui fit répondre qu'il n'y pouvait consentir, et qu'il appréhendait trop les suites funestes qui pourraient naître de la facilité qu'il

aurait eue à donner les mains à cette proposition. L'Iroquois, qui ne pouvait trouver à redire à cette raison, mais qui pourtant voulait toujours en venir à son but, lui fit demander avec qui donc il voulait *que ses enfants jouassent*. Abner (1) se servit autrefois de la même façon de parler, lorsque, son armée et celle de David se trouvant en présence, il fit proposer à Joab un duel entre des gens choisis de part et d'autre, qui leur en donnassent le divertissement à la tête des deux camps. *Dixitque Abner ad Joab : Surgant pueri et ludant coram nobis. Et respondit Joab : Surgant.* Le duel fut accepté. Il sortit alors des deux armées douze braves contre douze, qui, s'étant saisis les uns les autres par la tête, se percèrent mutuellement, et finirent ce jeu en expirant des coups qu'ils se portèrent; action mémorable qui consacra le lieu où elle s'était passée, par le nom qui lui en resta, de *Champ des Forts* (2) : *ager Robustorum.*

Soit que le chef de la nation neutre se rendit enfin à la proposition qui lui avait été faite, soit qu'il y fût forcé par quelques escarmouches faites contre ses gens, la petite guerre commença. Mais malheureusement, dès les premières rencontres, le propre neveu du chef iroquois fut fait prisonnier et donné à une cabane, qui le condamna au feu. Le malheureux oncle, qui s'était persuadé qu'on devait avoir des égards pour une personne qui lui touchait de si près, fut extraordinairement irrité contre le chef ennemi, et disait souvent, dans les accès de

(1) Reg. lib. 2, cap. 2, v. 14. — (2) Ibid. v. 16.

sa douleur. « Mon frère, pourquoi n'as-tu pas sauvé ton neveu et le mien ? » Les esprits s'étant ainsi extrêmement aigris, la guerre s'envenima tout de bon, et ne finit que par la destruction totale de la nation neutre, dont le chef semblait avoir prévu la ruine.

Dans le temps que deux nations puissantes sont ainsi fortement animées, de manière qu'il semble que la guerre ne puisse finir que par la perte de l'une ou de l'autre, le seul éclat de leur rupture est capable de soulever presque toute l'Amérique septentrionale et de la mettre en armes d'un bout à l'autre. Que l'Iroquois, par exemple, déclare la guerre à l'Outaouach ou à l'Illinois, il n'en faut pas davantage pour causer un embrasement aussi général que le fut celui que causa la fameuse guerre de Troie, où la Grèce entière se trouva armée contre l'Asie.

La cabane iroquoise réunie n'est pas en état, à ce que je crois, de compter beaucoup au delà de trois mille combattants. Cependant l'Iroquois seul cause de la jalousie aux nations les plus reculées, depuis l'embouchure du fleuve St.-Laurent et les côtes de la mer océane, jusques au bord du Mississipi. Cela ne doit point paraître surprenant à ceux qui ont quelque connaissance de l'Amérique et des barbares qui l'habitent. Quoiqu'il y ait une assez grande multitude de nations différentes, chacune de ces nations en particulier est réduite à un petit nombre de villages, et plusieurs même à un seul ; de sorte que quelques-unes ne sauraient fournir jusques à trente guerriers. En second lieu, elles occupent des pays immenses, de sombres forêts, ou des prairies incultes,

et elles sont d'un si grand éloignement les unes des autres, qu'il faut quelquefois faire deux et trois cents lieues avant que de rencontrer une âme vivante. Cela fait que le chemin est compté pour rien dans ces vastes solitudes, où une très-petite troupe peut marcher longtemps sans crainte, et qu'un voyage de sept ou huit cents lieues y est regardé comme on regarderait en France une promenade de Paris à Orléans. D'ailleurs les petites nations, qui, étant au voisinage les unes des autres, devraient se défendre mutuellement, ne s'entendent pas assez entre elles à cause de leurs différents sujets de jalousie, ou ne sont pas assez à portée, quoique voisines, de se prêter la main, en cas de surprise, contre un ennemi plus redoutable qui est à leurs portes lorsqu'il est le moins attendu; de sorte que, pour résister à cet ennemi commun, elles sont obligées de faire alliance avec les nations qui sont à l'autre extrémité de l'Amérique septentrionale, afin de faire une diversion, et de l'affaiblir en l'obligeant à diviser ses forces.

LA BUCHETTE, OU LE SIGNE DE L'ENROLEMENT.

La hache n'est pas plutôt levée, que les chefs de guerre se disposent à assembler leur monde, et que ceux qui ont envie de les suivre, lèvent la buchette. C'est un morceau de bois façonné, orné de vermillon, que chacun des guerriers marque de quelque note, ou figure distinctive, et qu'il donne au chef, comme un symbole qui le représente en personne, et qui peut être regardé comme le lien de son engagement, tandis qu'il subsiste.

J'avais cru que, quelque engagement que prissent les sauvages en ces sortes d'occasions, ils pouvaient le rompre sans façon, et retirer leur parole, comme il leur plaisait, en conséquence de cette liberté qui paraît si naturelle en eux, qu'ils semblent tous indépendants les uns des autres, et que l'on croirait que leurs chefs n'ont qu'une autorité sans coaction, et qui relève en quelque sorte de la volonté actuelle de chaque particulier. Mais j'ai été détrompé dans la suite sur ce point, par ce qui arriva dans la mission des Hurons de Lorette; car étant survenu quelque difficulté à l'occasion d'un sauvage qu'il s'agissait de chasser, parce qu'il avait contrevenu à quelque chose à quoi le village s'était engagé solennellement, et dont l'engagement subsistait par des bûchettes semblables à celles qu'on lève pour aller en guerre, un ancien exhorta le missionnaire à tenir ferme, en lui disant qu'on usait encore d'indulgence envers le coupable, et que c'était une loi de temps immémorial dans leur pays; que le village était en droit de faire mourir celui qui, après avoir levé la bûchette, ne remplissait pas les obligations de son engagement. Quoique cette loi ne s'observe pas aujourd'hui à la rigueur, il y a cependant plusieurs exemples de sévérité encore assez récents, et l'on a vu assez souvent des chefs casser la tête de sang-froid, et par voie de fait, à des particuliers qui étaient allés en guerre contre leur volonté, ou qui avaient déserté en chemin, abandonnant le parti dans lequel ils s'étaient enrôlés.

MANIÈRE DE CHANTER LA GUERRE.

La guerre se chante dans une cabane de conseil, où tout le monde s'assemble, comme je l'ai expliqué ailleurs, et c'est le chef de guerre qui fait le festin. Ce qu'il y a de particulier dans cette sorte de festin, c'est que les chiens qu'on met dans la chaudière y sont la matière principale du sacrifice, sacrifice marqué par les harangues qu'ils font à *Acreskoui*, le dieu de la guerre, au grand Esprit et au ciel, ou au soleil qu'ils prient d'éclairer leurs pas, de leur donner la victoire sur leurs ennemis, et de les ramener sains et saufs dans leur patrie. Mais bien loin que ce soit un esprit de piété qui soit l'âme de ces sacrifices, c'est plutôt un esprit de rage et de fureur. Car leur imagination s'échauffant à la vue de ces mets, ils se persuadent dévorer les chairs de leurs ennemis, comme ils le disent ensuite dans leurs chansons, et ils n'ont point de plaisir plus sensible que de témoigner le mépris qu'ils en font, par la comparaison qu'ils mettent entre eux et leurs chiens; en effet ils ne donnent point d'autre nom à leurs esclaves.

Les guerriers viennent à cette assemblée peints d'une manière affreuse et bizarre, propre à inspirer la terreur, et parés de leurs armes. Le chef qui lève la hache a le visage, les épaules et la poitrine noircis de charbon. Il est armé, aussi bien qu'un ou deux assesseurs qu'il a à ses côtés, avec sa femme et ses enfants qui sont ornés de leurs plus beaux bijoux. Le chef ayant chanté pendant quelque temps, élève ensuite sa voix, et dit à tous les

assistants qu'il offre le festin au dieu de la guerre, et, s'adressant ensuite à lui. « Je t'invoque, dit-il, afin que tu me sois favorable dans mon entreprise, que tu aies pitié de moi et de toute ma famille ; j'invoque aussi tous les esprits bons et mauvais; tous ceux qui sont dans les airs, sur la terre et dans la terre, afin qu'ils me conservent et ceux de mon parti, et que nous puissions, après un heureux voyage, retourner dans notre pays. » Tous les assistants répondent *ho ! ho !* et accompagnent de ces acclamations réitérées tous les vœux qu'il forme, et toutes les prières qu'il fait.

Le chef lève ensuite le chant, et commence la danse de l'*athonront* en frappant à l'un des poteaux de la cabane avec son casse-tête, et tous lui répondent par leurs *hé hé*, tandis qu'il danse. Chacun de ceux qui lèvent la bûchette frappe au poteau à son tour, et danse de la même manière. C'est là une déclaration publique de l'engagement qu'ils ont pris auparavant en secret. C'est alors qu'on présente publiquement les têtes des chiens qu'on a mis dans la chaudière aux guerriers les plus considérables, pour exciter leur courage par cette marque de distinction. C'est aussi alors qu'ils dansent leur danse satyrique, et qu'ils jettent des cendres sur la tête de ceux qu'ils veulent animer, ou bien à qui ils veulent faire quelques reproches de ne s'être pas tout à fait bien comportés dans des occasions où ils avaient fait paraître moins de valeur qu'on n'aurait eu lieu de se le promettre. Quelques-uns, s'escrimant de leurs armes, font mine aussi de vouloir frapper quelqu'un des assistants, comme s'ils voulaient dire par cette action,

que c'est ainsi qu'ils ont tué et assommé plusieurs de leurs ennemis. Mais il n'est permis qu'à ceux qui se sont déjà signalés par quelque belle action, et qui ont par devers eux des preuves de bravoure, d'en user ainsi ; encore faut-il qu'ils fassent sur-le-champ un présent à celui à qui ils ont fait cette espèce d'insulte en prenant cette liberté, faute de quoi, celui-là aurait droit de leur donner un démenti en public, en leur disant qu'ils ne sont que des lâches et qu'ils n'ont jamais eu assez de courage pour faire de mal à personne ; ce qui les couvrirait de confusion. Il est aussi à remarquer que chacun a sa chanson particulière, que qui que ce soit n'oserait chanter en sa présence, non-seulement dans ces sortes de solennités, mais même dans le particulier, sans s'exposer à lui faire un affront et à en recevoir un de sa part.

La guerre s'échauffe à mesure qu'on approche du terme fixé pour le départ ; elle se chante presque toutes les nuits. On s'anime tout de bon quand on commence à faire les provisions de bouche, ce qu'ils nomment *jagotonkariagon*, c'est-à-dire *la famine* ; soit parce qu'ils font ces provisions contre la faim à laquelle ils sont exposés dans leur longs voyages, soit parce que les guerriers s'y disposent par un long jeûne, afin, disent-ils, d'être mieux en état de soutenir, par cette préparation, la faim, qui leur paraît inévitable, et pour essayer combien ils sont capables de la supporter. Il est bien vrai qu'ils n'ont peut-être pas aujourd'hui d'autre motif de ce jeûne rigoureux, mais il paraît évident que c'était chez eux anciennement un acte de religion institué dans le même esprit que les sacrifices.

Enfin, quand on touche au terme, ceux qui restent au village prennent congé de ceux de leurs amis qui doivent partir. Chacun veut avoir un gage de leur amitié mutuelle. Ils changent ensemble de robe, de couverture, ou de quelque autre meuble que ce puisse être. Tel guerrier, avant que de sortir du village, est dépouillé plus de vingt ou trente fois, à proportion du degré d'estime où il est parmi les siens ou du nombre d'amis qu'il a, n'y ayant personne qui ne s'empresse à lui donner des marques de considération, et qui ne veuille se faire honneur de posséder quelque chose qui lui ait appartenu.

DÉPART DES GUERRIERS.

Le jour du départ, tous les guerriers, dans leurs plus beaux atours et armés de toutes pièces, s'assemblent dans la cabane du chef du parti, lequel est toujours noirci et armé à son ordinaire. Pendant ce temps-là les femmes, chargées de leurs provisions, prennent les devants, et vont les attendre à une certaine distance hors du village. Lors qu'ils sont assemblés, le chef les harangue courtement et sort le premier, chantant seul sa chanson de mort au nom de tous les autres, qui le suivent à la file un à un sans dire mot. Hors de la palissade, ils font une décharge de leurs fusils, s'ils en ont, ou décochent une flèche en l'air, et le chef continue à chanter en marchant jusqu'à ce qu'il soit hors de la vue du village. Il fait tous les jours la même chose, et ne manque jamais, en décampant tous les matins, à chanter sa chanson de

mort, jusqu'à ce qu'il soit entièrement hors de danger et même de retour dans son village, où il est obligé de faire un nouveau festin, pour remercier l'esprit qui l'a favorisé dans son entreprise et l'a ramené en le délivrant de tous les périls.

Les guerriers, étant arrivés où les femmes les attendent, se dépouillent de toutes leurs parures et s'équipent en voyageurs, remettant à leurs épouses ou à leurs parents tout ce qui ne leur est pas absolument nécessaire, et ne se chargeant que le moins qu'ils peuvent.

Les Iroquois et les Hurons nomment la guerre *non-doutagette* et *gaskenrhagette*. Le verbe final *gageiton*, qui se trouve dans la composition de ces deux mots, qui signifie *porter*, marque bien qu'on y portait quelque chose autrefois qui en était tellement le symbole, qu'elle en avait pris sa dénomination. Le terme *ondouta* signifie le duvet qu'on tire de l'épi des roseaux de marais, et signifie aussi la plante tout entière, dont ils se servent pour faire les nattes sur quoi ils couchent, de sorte qu'il y a apparence qu'ils aient affecté ce terme pour la guerre, parce que chaque guerrier portait avec soi sa natte dans ces sortes d'expéditions. En effet la natte est encore aujourd'hui le symbole qu'ils représentent dans leurs peintures hiéroglyphiques pour désigner le nombre de leurs campagnes. Pour ce qui est du terme *gaskenrha*, il est si ancien que les sauvages eux-mêmes n'en savent plus la signification. Les sauvages ne portent dans leurs courses militaires que leurs armes, quelques ustensiles nécessaires dans les campements, et quelques

provisions de farine préparées de la manière dont je l'ai expliqué.

ARMES DES SAUVAGES.

Leurs armes offensives et défensives étaient, et sont encore en partie, le javelot, le casse-tête ou la masse d'armes, le bouclier, la cuirasse et le casque.

Leurs arcs sont de bois de cèdre rouge, ou d'un autre sorte de bois fort dur, et durci au feu ; ils sont droits et à peu près de leur hauteur. Leurs flèches sont de roseau, et empennées de plumes de quelque gros oiseau ; au lieu de fer ils y appliquent, avec une colle de poisson très-forte, des os ou des pierres tranchantes, et taillées à plusieurs crans pour rendre la plaie plus dangereuse. La plupart des nations Caraïbes les empoisonnent, de sorte que la moindre blessure en est mortelle. Je n'ai pas osé dire qu'aucune nation de l'Amérique septentrionale ait l'usage ou le secret de les empoisonner. Ils remplissent de ces flèches leur carquois, qui est fait d'écorce, et couvert d'une peau passée et ornée. Quelques peuples, au lieu de carquois, passent leurs flèches dans leurs cheveux, de la même manière dont en usaient autrefois les Éthiopiens.

Le casse-tête, ou masse d'armes, tient lieu d'épée et de massue ; il est de racine d'arbre, ou d'un autre bois fort dur, de la longueur de deux pieds ou de deux pieds et demi, équarri sur les côtés, et élargi ou arrondi à son extrémité de la grosseur du poing.

Leurs boucliers étaient d'osier ou d'écorce, couverts

d'une ou de plusieurs peaux passées. Il y en a qui ne sont que d'une peau fort épaisse. Ils en avaient de toutes grandeurs et de toutes sortes de figures.

Leurs cuirasses étaient aussi un tissu de bois, ou de petites baguettes de jong coupées par longueurs proportionnées, serrées fortement l'une contre l'autre, tissues et enlacées fort proprement avec de petites cordes faites de peau de biche ou de chevreuil. Ils avaient des cuissards et des brassards de la même matière. Ces cuirasses étaient à l'épreuve des flèches armées d'os ou de pierre; mais elles ne l'eussent pas été de celles qui sont garnies de fer. Je ne sache pas qu'elles fussent en usage en Amérique ailleurs que dans la septentrionale.

Depuis que les Européens ont donné aux sauvages, des fusils, de la poudre et des balles, ceux qui sont à portée d'en avoir ont presque abandonné leurs autres armes, surtout les défensives, qui, n'étant pas capables de les garantir d'une balle de mousquet, ne sont plus propres qu'à les embarrasser au lieu de les servir. Les peuples les plus reculés, et qui sont assez heureux pour ne pas nous connaître, en usent peut-être encore.

Ils ne se servent pas volontiers de nos épées de la manière dont nous nous en servons; mais ils les emmanchent au bout des bâtons qu'ils lancent avec raideur comme des javelots, ou qu'ils manient en guise de pique ou d'esponton.

Les peuples du Chili (1) ont des frondes, et sont fort

1) Frézier, Relation, du Voyage à la mer du Sud, p. 58.

adroits, à la chasse, à lancer des cordes dont ils embar-
rassent les animaux. Je ne sais s'ils s'en servaient dans
les batailles, comme autrefois les gladiateurs, qu'on
appelait *restiaires*, s'en servaient dans les combats du
cirque.

Thevet (1) parle aussi d'une autre sorte d'arme dont
usent les Patagons, ou les géants voisins des terres aus-
trales et situés dans une île à l'extrémité de l'Amérique.

« Ce sont, dit-il, de certains boulets gros et pesants,
qui sont pris d'une mine fort claire : et sont ces boulets
tout ronds, lesquels ils accoutrent tout ainsi qu'on fait
par deçà des plombées, avec une corde faite de nerfs de
bête. Cette sorte d'armes est celle qu'ils ne laissent
jamais, soit qu'ils aillent à la chasse ou à la guerre, d'au-
tant qu'ils en sont si bons maîtres, que de la longueur
de leur corde, ils ne devraient atteindre ce à quoi ils
visent. Encore les jettent-ils sans qu'ils soient attachés,
et alors à trente-cinq ou quarante pas ils ne se soucient
guère de frapper là où ils auront pris leur visée, et la
bête sera bien de grande vie et aura les os bien durs, si
cette grosse boule ne les lui amollit et casse tout à net ;
et l'ayant tuée la portent sur leurs épaules en leurs
cabanes. Il vaudrait autant être atteint d'une balle de
plomb d'arquebuse. »

On doit mettre au nombre des armes l'étendard que
les guerriers portent pour se reconnaître. C'est une
écorce en rond, où sont peintes les armoiries de la

(1) Thevet, *Cosmog. univ.*, liv. 21, ch. 1, f. 905,
c. 2.

nation, ou quelque autre signe distinctif, attaché au bout d'une longue perche, comme les étendards dont on se sert dans nos armées.

La plupart des voyages des sauvages se font par eau, à cause de la commodité des lacs et des rivières, qui coupent tellement l'une et l'autre Amérique, qu'il n'est presque point d'endroit où les eaux ne se distribuent. Les fleuves de l'Europe sont des ruisseaux en comparaison de ceux de ce Nouveau-Monde. Dans l'Amérique méridionale, le fleuve des Amazones, l'Orénoque, la rivière de la Plata, sont de véritables mers par leur prodigieuse largeur et l'étendue de leur cours. Dans la septentrionale, il y a des lacs d'eau douce qui ont flux et reflux, et dont quelques-uns ont plus de cinq cent lieues de tour. Presque tous ces lacs communiquent ensemble, et quand on est arrivé à la hauteur des terres, en remontant le grand fleuve Saint-Laurent, on trouve de belles rivières qui coulent dans le Mississipi, lequel, courant presque toujours Nord et Sud, semble partager l'Amérique septentrionale en deux parties égales, pour recevoir dans son sein quantité de belles rivières qui s'y rendent de ses deux bords, et dont il va porter le tribut à la mer, en se dégorgeant dans le golfe du Mexique.

La situation des Iroquois est encore plus avantageuse que celle des autres peuples de la partie orientale ; car, ayant d'un côté le fleuve Saint-Laurent dans leur voisinage, au fameux saut du Niagara, et de l'autre l'Ohio, ou la belle rivière qui tombe dans le Mississipi, ils sont à portée d'aller partout au levant et au couchant, en suivant le cours de ces deux rivières.

LES PIROGUES. Ils se servent pour cette navigation de pirogues et de canots. Les pirogues sont encore de simples arbres creusés.

CANOTS DE PEAUX.

Les Esquimaux et les autres peuples du Nord ont des canots de peaux de deux espèces. Les premiers ne sont que pour une personne seule. Ils ont de longueur depuis douze jusqu'à quinze et seize pieds; sont tout plats et de la forme d'une navette de tisserand. Le dessus est tout couvert de peaux comme le dessous et n'a qu'une ouverture au milieu, dans laquelle l'homme passe à mi-corps pour se mettre sur son séant. Il ferme cette ouverture comme une bourse et la serre contre son corps comme une ceinture, et quand il a ajusté tout autour les bords d'une casaque qui ne lui laisse que le visage à découvert, le canot et celui qui le conduit ne paraissent faire qu'une seule pièce, et pas une goutte d'eau n'y saurait entrer. Ils gouvernent avec un aviron double, qui est terminé en forme de palette par les deux bouts. Ils nagent des deux côtés avec tant de dextérité et de promptitude, que le canot semble glisser sur l'eau, et disputer avec le vent pour la légèreté. Un javelot attaché aux côtés du canot par une longue corde leur sert à darder le poisson, qu'ils mangent cru, et comme ils n'appréhendent point que l'onde les domine, qu'ils se font même un plaisir de

faire tourner leur canot et de faire le moulinet deux ou trois fois de suite, il semble qu'ils peuvent entreprendre de longs voyages sans crainte, pourvu qu'ils puissent se flatter que le poisson ne leur manquera pas.

Leurs autres canots sont de la forme ordinaire; le gabarit en est de bois et de pièces bien emmortisées et liées ensemble, qu'on couvre ensuite d'un bout à l'autre de peaux de chien de mer, bien cousues comme les premières. Ils sont de la longueur des grandes pirogues, et peuvent porter cinquante et soixante personnes. Dans le temps calme on les conduit à la rame; mais lorsque le vent peut servir, ils attachent au mât des voiles de cuir.

BALZES.

Les Indiens du Pérou ont une autre sorte de bateau de cuir fort singulier, appelé *balze*, dont le Père Feuillée et M. Frézier (1) nous ont donné la figure dans leurs *Voyages de la mer du Sud*. Il consiste en deux espèces de vaisseaux taillés en forme de canot, et faits de peaux de loup marin bien cousues et bien fermées en tout sens, à l'épreuve de l'eau. On remplit de vent ces vaisseaux par le moyen d'un tuyau dont on bouche soigneusement l'orifice, après les avoir enflés comme un ballon. On les assujettit ensuite et on les attache l'un à l'autre, de manière cependant que le devant soit plus approché que le derrière, par le moyen d'un châssis de bois

(1) Frézier, Voyage de la mer du Sud, p. 409, Feuillée, Journal des observations, etc., tom. 2, p. 590.

composé de barres de la largeur de deux pouces, auquel ils sont fortement amarrés avec des cordes de boyau. Les barres du châssis sont tellement disposées, que la plus longue va de poupe à proue et sert de quille; les autres s'écartent de bâbord à tribord, c'est-à-dire d'un flanc à l'autre. On étend sur ce châssis une grande peau composée de plusieurs autres cousues ensemble, dont on attache les extrémités aux quatre coins du châssis. Ceux qui doivent naviguer sur ces sortes de bâtiments s'asseient sur cette peau, et nagent avec une pagaie ou aviron à double palette, comme celui des petits canots esquimaux, dont nous venons de parler. Si le vent peut servir, ils mettent une petite voile, et, pour remplacer l'air qui pourrait se dissiper, il y a toujours sur le devant deux boyaux attachés à l'orifice des ballons, par lesquels on peut les souffler quand il est besoin. La manière de coudre les ballons est particulière : on perce les deux peaux avec une alêne ou une arête; et dans les trous on passe ou des arêtes, ou des morceaux de bois sur lesquels, de l'un à l'autre, on fait croiser par-dessus et par-dessous des boyaux mouillés, pour fermer exactement les passages de l'air. Il se fait des balzes d'un grand port, et M. Frézier assure qu'il y en a sur lesquelles on peut charger jusqu'à douze quintaux et demi.

PIROGUES DES CARAÏBES.

Les Caraïbes et les autres sauvages méridionaux qui habitent sur les bords de la mer, se servent de longues pirogues qui peuvent porter jusqu'à soixante personnes,

et ils les rehaussent par des planches qu'ils attachent sur les bords au corps de l'arbre, qui fait le fond de la pirogue. Elles sont assez bonnes pour ranger les côtes de l'Océan, et résistent plus facilement à la vague que de simples écorces ; mais dans les rivières du Canada ou de l'Amérique méridionale, elles ne valent rien pour les voyages de long cours, à cause de la multitude des sauts et des cataractes, où leur pesanteur et la difficulté de les manier les rendraient absolument inutiles. On en a cependant toujours quantité aux environs des villages, où elles sont d'un grand service pour faire les traversées d'un bord de rivière à l'autre, ou pour y charroyer le bois de chauffage et les autres provisions des champs, lorsqu'on peut les y conduire par eau.

Les canots d'écorce sont au contraire très-commodes pour les grands voyages, et les seuls dont on puisse se servir, parce que leur légèreté fait qu'on peut les gouverner avec plus de facilité dans les rapides, et qu'il est plus aisé de les voiturer dans les lieux de portage.

CANOTS D'ÉCORCE DE BOULEAU.

Les canots d'écorce de bouleau sont le chef-d'œuvre de l'art des sauvages. Rien n'est plus joli et plus admirable que ces machines fragiles, avec quoi cependant on porte des poids immenses, et l'on va partout avec beaucoup de rapidité. Il y en a de différentes grandeurs, de deux, de quatre, jusqu'à dix places, distinguées par des barres de traverse. Chaque place doit contenir

aisément deux nageurs, excepté les extrêmes qui n'en peuvent contenir qu'un. Le fond du canot est d'une ou de deux pièces d'écorce, auxquelles on en coud d'autres avec de la racine, qu'on gomme en dedans et en dehors, de manière qu'ils paraissent être d'une seule pièce. Comme l'écorce qui en fait le fond n'a guère au delà de l'épaisseur d'un ou de deux écus, on la fortifie en dedans par des clisses de bois de cèdre extrêmement minces, qui sont posées en long et par des varangues ou des courbés du même bois, mais beaucoup plus épaisses, rangées près à près dans la courbure du canot d'un bout à l'autre. Outre cela, tout le long des bords règnent deux précintes ou maltres, dans lesquels sont enchâssées les pointes des varangues qu'ils arrêtent, et où sont liées les barres de traverse, lesquelles servent à affermir tout le corps de l'ouvrage. On n'y distingue ni poupe ni proue. Les deux extrémités, ou pinces, sont entièrement semblables, parce qu'on n'y attache point de gouvernail, et que celui qui est à l'un des bouts gouverne avec l'aviron, ou avec la perche quand il faut refouler l'eau en piquant de fond. Les avirons sont fort légers, quoique faits d'un bois d'érable qui est assez dur. Ils n'ont guères que cinq pieds de long, dont la pelle en emporte un et demi sur cinq ou six pouces de largeur.

Si ces petits bâtimens sont commodes, ils ont aussi leur incommodité; car il faut user d'une grande précaution en y entrant, et s'y tenir assez contraint pour ne pas tourner et pour soutenir l'erre du canot, lorsqu'il est en train d'aller. Ils sont d'ailleurs très-fragiles. Pour peu qu'ils touchent sur le sable ou sur les pierres, il s'y

fait des crevasses par où l'eau entre, et gâte les marchandises ou les provisions qu'on porte ; de sorte qu'il ne se passe guères de jour où il ne se trouve quelque endroit qu'il faille gommer. On y peut nager assis ou debout dans les eaux douces et tranquilles ; mais il est mieux de nager à genoux dans les rapides. C'est encore une autre incommodité de n'y pouvoir porter beaucoup de voile, et de ne pouvoir se servir de la voile que dans les vents modérés, sans s'exposer au risque de périr. La traversée des lacs est, pour cette raison très-difficile ; les plus sages ne l'entreprennent guère sans avoir bien consulté le temps ; ils rangent avec cela les terres autant qu'ils peuvent, ou coupent de cap en cap et tâchent de gagner d'île en île. Toutes les fois qu'on entre ou qu'on sort du capot, il faut être pieds-nuds ; et lorsqu'on met pied à terre, il faut décharger le canot, le tirer hors de l'eau, et le mettre à l'abri sur le sable ou sur la vase, de peur que le vent ne le brise. Quand il s'y fait des crevasses, il faut les gommer, ainsi que je l'ai déjà dit, et il faut avoir soin pour cela de les visiter presque à chaque fois. On gomme les canots d'écorce de bouleau avec de la gomme d'épinette, ou de quelque autre arbre résineux, dont l'Amérique ne manque point dans sa vaste étendue. Mais pour ce qui est des canots d'écorce, on les étoupe avec de l'écorce de péruché brisée et concassée en filaments, qui en bouchent parfaitement bien les ouvertures.

Les nations de la langue algonquine ne se servent que de canots d'écorce de bouleau, et les travaillent. Mais il y a quelque différence des uns aux autres. Ceux des

Abenaquis, par exemple, sont moins relevés de bord, moins grands et plus plats par les deux bouts, de sorte qu'ils sont presque de niveau dans toute leur étendue; parce que ceux-ci voyageant dans de petites rivières, pourraient être incommodés et brisés par les branches qui débordent et s'étendent sur l'eau des deux côtés du rivage; au lieu que les Ouatouacs et les nations d'en haut, ayant à naviguer dans le fleuve Saint-Laurent où il y a beaucoup de cascades et de chutes, ou bien dans les lacs, où la lame est toujours fort grosse, doivent avoir des canots dont les pincés soient hautes et élevées afin de briser la vague et d'être moins exposés à emplir. Il y a dans l'Amérique méridionale, du côté de la mer du sud, des sauvages qui s'exposent sur l'Océan avec des canots d'écorce. Ceux-là ont les pincés encore beaucoup plus relevées pour la même raison.

CANOTS D'ÉCORCE D'ORME.

Les Iroquois ne travaillent point les canots d'écorce de bouleau, mais ils en achètent des autres nations, ou en font à leur place d'écorce d'orme. Ceux-ci ne servent guère qu'une campagne, parce qu'ils sont moins solides que les autres et parce qu'il est plus facile d'en réparer la perte. Ils sont d'une seule pièce, et travaillés avec toute la malpropreté et toute la grossièreté possible. Ils coupent cette écorce aux quatre coins, où il est nécessaire de la replier pour faire les pincés, et, après l'avoir cousue dans ces coins et aux deux bouts, qu'ils affermissent avec des bâtons fendus, pour la gêner et l'empêcher de s'ouvrir,

Ils font les varangues, les barres et les précintes, de simples branches d'arbre. Ces branches ne sont qu'écôtées et si mal rangées, que la vue seule en fait mal au cœur, et doit naturellement inspirer de la défiance à ceux qui ont à exposer leur vie dans ces machines, sur des rivières aussi dangereuses que le sont celles de Canada. Cependant ils s'y abandonnent avec une confiance merveilleuse à la rapidité des eaux, dans les sauts et dans les cascades, lorsqu'ils descendent les rivières, ou qu'ils les refoulent avec des fatigues incroyables, en piquant de fond avec la perche.

DES SAUTS ET CASCADES.

Ces sauts et ces cascades sont formés par la hauteur des terres qui, à proportion qu'on remonte vers la source des fleuves et des rivières, vont toujours en s'élevant. En certains endroits, elles s'élèvent d'une manière surprenante, comme aux cataractes du Nil, ou bien à la fameuse chute de Niagara, qui est d'une prodigieuse hauteur, et où le fleuve Saint-Laurent, lequel a une demi-lieue de large en ce lieu-là, tombe à pic comme dans un gouffre avec un bruit effroyable; en d'autres, elles s'élèvent d'une manière moins sensible, comme par degrés de cinq à six pieds seulement, de distance en distance. Le même fleuve Saint-Laurent peut aussi en être un exemple: Car il court ainsi pendant plus de quarante lieues de sauts en sauts peu éloignés les uns des autres, et dont quelques-uns ont près d'une lieue de long, où il roule, par différentes chutes, avec

tant de précipitation, qu'une flèche décochée d'une main raide et habile ne part pas avec plus de vitesse qu'en a l'eau dans l'impétuosité de ces torrents; et comme dans ces endroits il a peu de profondeur, ses vagues, se brisant contre les rochers répandus dans son lit, causent un mugissement perpétuel, et paraissent toutes changées en écume.

PORTAGES.

On fait portage à ces cataractes que leur extrême hauteur rend impraticables. Il faut même s'y prendre de loin, et sortir du canal de la rivière beaucoup au-dessus de la chute pour ne pas courir à une perte inévitable. Mais on s'abandonne au fil de l'eau dans les sauts qui ont moins d'élévation; toute l'adresse consiste à savoir le prendre, à bien choisir certains passages étroits entre les chaînes de rochers, et à éviter les pierres détachées dont le fleuve est semé.

Ceux qui ne sont pas accoutumés à ces sortes de navigations, frémissent à l'idée seule qu'on puisse se commettre dans des passages si dangereux à la merci d'une simple écorce. Cependant les sauvages et les Français canadiens sont si habiles à parer les roches, que j'ai vu beaucoup de personnes qui aimaient mieux sauter le saut Saint-Louis, lequel est au-dessous de notre mission, que de faire le voyage de Montréal à pied. Ce saut néanmoins, quoiqu'il n'ait qu'une demi-lieue de long, est un des plus périlleux, et il est assez souvent arrivé

à d'excellents pilotes d'y venir faire naufrage après avoir sauté tous les autres.

BRETELLES.

Deux hommes portent sur leurs épaules les canots dans les lieux de portage avec beaucoup de facilité jusqu'au-dessus ou au-dessous des cataractes. Le reste de l'équipage, soit dans les portages, soit dans les autres voyages de terre, se range sur des bretelles qui sont une manière de châssis de bois fort commode pour enlever une grosse charge et pour la porter aisément; ou bien on fait des paquets qu'on laisse pendre sur les épaules, attachés à des colliers ou longues faites de leur fil de bois blanc, tressé en bande, que les femmes appliquent sur leur front, et que les hommes font passer sur la poitrine et à la naissance des épaules.

TRAINEAUX.

Pendant l'hiver, et sur les neiges, ils se servent de petits traîneaux, qui sont faits d'une ou de deux petites planches extrêmement minces, qui, toutes deux ensemble, n'excèdent pas de beaucoup la largeur d'un pied, et la longueur de six ou sept. Ces planches sont recourbées en dedans et repliées sur le devant de la hauteur d'un demi-pied, pour briser et pour écarter les neiges, qui les empêcheraient, en refoulant, de couler avec facilité. Deux bâtons un peu élevés règnent sur les deux côtés du traîneau dans toute sa longueur, et y sont attachés de

distance en distance. Ils servent à passer et à repasser les courroies, qui assujettissent leur équipage. Un sauvage avec son collier passé sur la poitrine et enveloppé dans sa couverture, tire après soi son traîneau bien chargé sans beaucoup de difficulté.

RAQUETTES.

Dans les neiges où il n'y a point de chemin frayé, ils sont obligés de se servir de raquettes, sans quoi toutes sortes de voyages, ou pour guerre ou pour chasse, etc., leur seraient absolument impossibles. La forme de ces raquettes approche de l'elliptique, c'est-à-dire que l'ellipse n'est point parfaite, étant plus arrondies sur le devant que par l'autre extrémité, laquelle se termine un peu en pointe. Les plus grandes sont de deux pieds et demi de long, sur un pied et demi de large. Le tour, qui est d'un bois durci au feu, est percé dans sa circonférence comme les raquettes de nos jeux de paume, auxquelles elles ressemblent, avec cette différence que les mailles ne sont beaucoup plus serrées, et que les cordes n'en sont point de boyaux, mais de peaux de cerf crues et coupées fort minces. Pour tenir le corps de la raquette plus stable, on y met deux barres de traverse, qui la partagent en trois compartiments, dont celui du milieu est le plus large et le plus long. Dans celui-ci, vers le côté dont l'extrémité est arrondie, on pratique un vide fait en arc, dont la barre de traverse fait comme la corde. C'est là que doit porter la pointe du pied sans toucher à la barre de traverse, qui le blesserait. Aux deux bouts

de l'arc sont deux petits trous pour passer les courroies, qui doivent attacher le pied sur la raquette. On passe ces courroies l'une dans l'autre, comme qui commencerait à faire un nœud sur l'orteil, et, après les avoir croisées, on les repasse dans la raquette à la circonférence de l'arc; on les conduit ensuite par derrière au-dessus du talon, d'où on les ramène sur le cou-de-pied, où on les noue en faisant une rose de ruban. Cela se fait de telle manière, que, quoique le pied soit bien assujéti, il n'est pourtant gêné que sur l'orteil, et qu'on peut quitter la raquette sans y porter la main.

Les guerriers dans leur route marchent à petites journées. Rien ne presse ordinairement les sauvages, comme aussi aucun accident ne les déconcerte, à moins que leur superstition ne leur fasse tirer quelque mauvais augure du succès de leur entreprise. Ils ont, comme les Argonautes, leur Orphée et leur Mopse, c'est-à-dire leurs jongleurs, qui raisonnent sur tout, tirent, selon leurs principes, de conséquences bonnes ou mauvaises de tout, et les font avancer ou reculer, comme il leur plaît. Il ne leur faut pour cela qu'une bagatelle, et ils se persuaderaient avoir entendu parler le mât de leur canot, ainsi que les célèbres conquérants de la Toison d'Or; si le jongleur disait qu'il a parlé.

IDÉE DE DIRECTION DANS LEUR ROUTE.

Ils marchent avec peu de précautions sur leurs terres ou en pays non suspects. Tandis que quelques-uns conduisent les canots, ou traînent les équipages, les autres

s'enfoncent dans les bois pour chasser, chemin faisant. Ces chasseurs prennent diverses routes et s'écartent les uns des autres en suivant divers rumb de vent, pour ne pas se rencontrer sur la même proie. Le soir, ils se rendent au lieu destiné pour la couchée, et pas un ne s'égaré.

Un enfant s'oriente naturellement, comme on pourrait le faire avec une boussole, par rapport aux endroits où il a été, ou dont il a entendu parler. Dans les forêts les plus épaisses, et dans les temps les plus sombres, ils ne perdent point, comme on dit, leur étoile. Ils vont droit où ils veulent aller, quoique dans des pays impratiqués, et où il n'y a point de route marquée. A leur retour, ils ont tout observé, et ils tracent grossièrement sur des écorces ou sur le sable des cartes exactes, et auxquelles il ne manque que la distinction des degrés. Ils conservent même de ces sortes de cartes géographiques dans leur trésor public, pour les consulter dans le besoin.

CONNAISSANCE DE L'ASTRONOMIE.

Ils ont quelque connaissance de l'astronomie, qui sert à régler leur temps et à diriger leurs courses.

Ils comptent ordinairement par les nuits, à la façon des Numides et de plusieurs autres peuples de l'antiquité, plutôt que par les jours; par les mois lunaires, plutôt que par ceux du soleil, ainsi que le pratiquaient presque toutes les nations, dans les premiers temps, et particulièrement les Juifs. Cependant cette manière de compter est subordonnée au cours du soleil, qui sert à régler

leurs années, lesquelles sont partagées en quatre saisons, comme les nôtres, et sous-divisées en douze mois. La manière de compter par les lunes n'est pas même si universelle, qu'ils ne comptent aussi par les années solaires. Je crois avoir remarqué que l'une et l'autre manière de compter est affectée à certaines choses, et qu'en d'autres occasions elles s'emploient indifféremment.

Les années héliaques ou solaires sont destinées à marquer l'âge des hommes. Pour savoir, par exemple, combien il y a de temps qu'un homme est né, la phrase huronne porte, combien de fois a-t-il rattrapé le jour de sa naissance ? Et c'est la même dont ils se servent par rapport au soleil, de qui ils disent qu'il a rattrapé tant de fois le point où il recommence son cours. Ils expriment aussi les années héliaques par le nom d'une des saisons, et surtout de l'hiver, le nom d'une des saisons étant pris dans cette occasion pour toutes les quatre ensemble et pour l'année solaire entière. Ils diront, par exemple, il y a tant d'hivers que je suis au monde, pour dire, il y a tant d'années. Cette manière de parler est encore usitée dans la poésie ancienne et moderne. Ils comptent de la même façon pour toutes les choses éloignées, qui renferment une période de temps assez longue, où le nombre et la supputation des mois lunaires les embarrasseraient. Ils comptent au contraire par les lunes et par les nuits, quand il s'agit d'un terme assez court, de prendre leurs mesures pour leurs voyages de guerre, de chasse, ou de pêche, pour leurs rendez-vous et pour le temps de leur retour, etc.

Dans ces occasions-là même, ils disent fort bien, *skarakouat*, qui signifie un mois héliaque, comme *s'ouennitat*, qui signifie un mois lunaire ; mais le premier est moins ordinaire que le second.

Les noms des quatre saisons sont fixés chez les barbares. Les mois prennent les noms des lunes, ou des différents effets qui y répondent. Chez les nations sédentaires de la Nouvelle-France, ils les désignent par les semences, par les différents degrés de la hauteur des blés, les récoltes, etc. Les nations errantes ont d'autres circonstances particulières à chaque lune, qui déterminent le nom qu'elles lui donnent. Ils ne savent ce que c'est que la distinction des semaines, ni des jours en heures réglées ; ils n'ont guères que quatre points fixes, le lever du soleil, le midi, le coucher et le minuit ; mais ils suppléent au défaut des horloges par une attention pratique si exacte, qu'à quelque heure que ce soit du jour, ils marquent à peu près du doigt le point où le soleil doit être.

Les Iroquois et les Hurons ont une manière de compter, laquelle est du style de conseil, où les nuits supposent pour des années.

Le baron de la Hontan dit (1) que l'année des Outaouacs, des Outagamis, des Hurons, des Sauteurs, des Illinois, des Ouamamis et de quelques autres sauvages, est composée de douze mois lunaires synodiques, avec cette différence, qu'au bout de trente lunes, ils en laissent

(1) La Hontan, Mémoires de l'Amérique, tom. 2, pag. 109-10.

toujours passer une surnuméraire, qu'ils appellent la lune perdue ; ensuite ils continuent leur compte à l'ordinaire. « Par exemple, dit cet auteur, nous sommes à présent dans la lune de mars, que je suppose être le trentième mois lunaire, et par conséquent le dernier de cette époque ; sur ce pied-là, celle d'avril devrait la suivre immédiatement ; cependant ce sera la lune perdue qui passera la première, parce qu'elle est la trente-unième. Ensuite celle d'avril entrera et commencera en même temps la période de ces trente mois lunaires synodiques, qui font environ deux ans et demi. » Tout cela me paraît être de la pure invention de cet auteur, ainsi que ses dialogues et beaucoup d'autres choses dont ses mémoires sont farcis, et qui sont toutes fausses, de notoriété publique.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils n'ont point une exactitude mathématique pour les intercalations, et pour accorder les années héliques avec les années lunaires. Les peuples policés de l'Amérique ne l'avaient pas eux-mêmes ; à combien plus forte raison les barbares. Acosta (1) et l'Inca Garcilasso (2) sont obligés d'avouer que la science des Mexicains et des Péruviens était très-bornée sur ce point. L'un et l'autre rapportent, quoique d'une manière un peu différente, comment les habitants du Pérou réglaient les erreurs qui pouvaient naître de la différence qui se trouve entre les années héliques, en se réglant eux-mêmes, non pas sur le

(1) Acosta, loc. cit. — (2) Garcilasso, Comment. Real. lib. 2, cap. 22.

cours de la lune, mais sur le point fixe des solstices et des équinoxes. Ils avaient des tours pour observer les uns, et des colonnes pour les autres. Les auteurs que je viens de citer varient sur le nombre et la position de ces tours ; mais ils conviennent dans l'essentiel, qui est qu'elles étaient tellement disposées, qu'on pouvait y faire des observations mathématiques, lesquelles n'étaient pas sans doute de la justesse qu'on exigerait aujourd'hui, mais qui étaient suffisantes pour le besoin qu'ils en avaient. C'était un prince de la race des Incas qui était obligé de veiller à ces ennuyeuses observations.

Les annales des sauvages n'étant pas beaucoup chargées, par le défaut des lettres alphabétiques, leur chronologie ne se sent pas des erreurs qui pourraient se trouver dans leurs supputations, et suivre de la révolution de plusieurs siècles. Ce n'est pas qu'ils n'aient des époques marquées, et une manière de conserver la mémoire des événements historiques, et des choses qui méritent le plus d'être remarquées. Car, outre ce que j'ai dit des Iroquois, des Hurons et de ceux qui traitent les affaires par les colliers de porcelaine, outre l'écriture hiéroglyphique des Mexicains et les peintures dont nous avons parlé, tous les sauvages ont encore une sorte d'annales marquées par certains nœuds ; mais ces chroniques sont bien bornées et bien imparfaites chez tous les barbares. Les Péruviens les avaient un peu plus perfectionnées ; car si nous nous en rapportons au père d'Acosta (1), ils suppléaient au défaut de l'alphabet par leurs *quipos* ;

(1) Acosta, Hist. moral., lib. 6, cap. 8.

c'est ainsi qu'ils appelaient certains mémoires ou registres, faits de cordelettes composées de divers nœuds et de différentes couleurs. C'est une chose incroyable, dit-il, combien de choses ils exprimaient de cette manière; car avec cela, tout ce qu'on peut expliquer par l'écriture et par les livres d'histoire, de lois, de cérémonies, de comptes de marchandise, ils l'exprimaient par différents cordeaux, où les nœuds et les couleurs étaient si variées, qu'on pouvait connaître jusqu'aux moindres circonstances des choses qui y étaient signifiées. Il y avait des personnes publiques, comme parmi nous les notaires royaux, qui en tenaient registre, et des maîtres préposés pour en enseigner la méthode à la jeunesse. Les Mexicains avaient encore plus perfectionné leurs hiéroglyphes chronologiques. Ils en avaient des histoires, écrites sur des écorces reliées en livres à peu près semblables à ceux qui nous viennent de la Chine, et nous aurions sans doute une plus grande connaissance de leur monarchie, si le peu de goût (1) qu'on avait pour la connaissance de l'antiquité, au temps de la conquête des Espagnols; et si le zèle indiscret joint au peu de littérature de leurs premiers missionnaires, n'eût porté ces zélés ignorants à faire brûler tous ces recueils historiques, comme s'ils eussent été remplis de caractères magiques, et n'eussent eu d'autre but que d'apprendre la manière de faire des sortilèges.

J'ajouterai ici au sujet de leurs époques et de leur manière de compter qu'on doit regarder aussi comme

(1) *Idem*, cap. 7, lib. 6.

une chose digne d'admiration, que les sauvages aient la même manière de compter qui nous est venue de l'antiquité, et qui, étant purement arbitraire, doit être dérivée de la même source. Car le nombre de dix est chez eux le nombre de perfection, comme il l'était chez les Égyptiens, comme il l'est aujourd'hui chez les Chinois, et comme on peut dire aussi qu'il est chez toutes les nations de l'Europe. Ils comptent d'abord les unités jusqu'au nombre de dix, les dizaines par dix jusqu'à cent, les centaines par dix jusqu'à mille, ainsi du reste.

ÉTOILES ET CONSTELLATIONS.

Les Iroquois appellent les étoiles *otsistok*, un feu dans l'eau, d'*otsista* feu, et d'*ok*, qui dans la composition signifie une chose dans l'eau; ils disent *otsistokouannion*, ajoutant la finale multiplicative pour représenter le nombre des étoiles. Quelquefois aussi ils les appellent *otsistokouannentagon*, des feux attachés, pour marquer que, quoiqu'elles soient dans des cieux fluides, elles y sont fixes néanmoins, et ont toujours un même rapport entre elles; ils les ont divisées en constellations; et ce qu'il y a de singulier, c'est que quelques-unes de ces constellations et quelques-unes des planètes ont les mêmes noms que nous avons reçus de l'antiquité. Ils nomment Vénus, ou l'étoile du matin, *te ouentenhaquitha*, elle porte le jour; ce qui a la même signification que le nom de *Lucifer*, que les anciens nous ont transmis. Ils appellent les pléiades, *te iennonniakoua*, les danseurs et les danseuses. Ce qui paraît avoir quelque fondement

dans l'antiquité, selon ce que rapporte Hygin, qui dit qu'elles sont ainsi nommées, parce qu'elles semblent mener une danse ronde par la disposition de leurs étoiles. Ils appellent la galaxie, ou la voie lactée, le chemin des âmes. Mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est que les sauvages donnent à la grande ourse le nom de l'ours ou l'ourse. Le nom iroquois, c'est *okouari*.

Les noms des constellations sont purement arbitraires, et donnés par le caprice. Les Iroquois et la plupart des sauvages ne peuvent donc s'être rencontrés avec nous à imposer les mêmes noms sans une communication d'idées, laquelle suppose celle des personnes par qui ces connaissances sont dérivées des unes aux autres. Il ne faut pas croire, au reste, qu'ils lui aient donné ce nom, depuis que les Européens ont abordé sur leurs terres. C'est certainement un nom très-ancien parmi eux. Ils nous raillent même de ce que nous donnons une grande queue à la figure d'un animal qui n'en a presque point; et ils disent que les trois étoiles qui composent la queue de la grande ourse, sont trois chasseurs qui la poursuivent. La seconde de ces étoiles en a une fort petite, laquelle est fort près d'elle. Celle-là, disent-ils, est la chaudière du second de ces chasseurs, qui porte le bagage et la provision des autres.

Le père Le Clerc (1), dans sa relation de la Gaspésie, assure que les sauvages gaspésien ont la connaissance de la grande et de la petite ourse; qu'ils appellent la première *mouhinne*, et la seconde *mouhinliche*; ce

(1) Relat. de la Gaspésie, ch. 7, p. 152.

qui revient aux noms d'*Arctos major et minor*. Il ajoute qu'ils disent que les trois gardes de l'étoile du nord, sont un canot où trois sauvages sont embarqués pour poursuivre l'ourse ; mais que par malheur ils n'ont pu encore la joindre.

Les Iroquois que j'ai consultés ne m'ont point paru connaître la petite ourse sous ce nom-là. Ils appellent l'étoile polaire, *iacte ouattenties*, celle qui ne marche point, parce qu'elle a un mouvement insensible à l'œil, et qu'elle paraît toujours fixe dans le même point. Cependant, quoiqu'ils ne connaissent des deux ourses que la grande, c'est l'étoile polaire qui les dirige dans leurs voyages, et qui leur sert à distinguer les différents rumb de vent qu'ils ont à suivre. Les sauvages abenaquis ne connaissent pas non plus la petite ourse ; et je crois, quoi qu'en dise le père Le Clerc, qu'il en est de même des Micmacs, qui sont leurs voisins.

Les sauvages ont plus besoin de leur boussole dans les bois et dans les vastes prairies du continent de l'Amérique, que sur les rivières dont le cours leur est connu et facile à tenir ; mais quand la vue du soleil ou la clarté des étoiles leur manque, ils ont une boussole toute naturelle dans les arbres des forêts, qui leur font connaître le Nord par des signes presque infallibles. Le premier est celui de leur cime, laquelle penche toujours d'avantage vers le Midi, où le soleil l'attire. Le second est celui de leur écorce, qui est plus terne et plus obscure du côté du Nord. S'ils veulent s'assurer davantage, ils n'ont qu'à lever quelques éclats avec leur hache ; les couches diverses qui forment le corps de

l'arbre, sont toujours plus épaisses du côté qui regarde le septentrion et plus mince du côté du midi. Quelques-uns cependant que soient ces signes, ils rompent de petites branches de distance en distance sur leur route, lorsqu'ils doivent revenir sur leurs pas, ou qu'il vient quelqu'un après eux qui pourrait s'égarer, si le vent ou les neiges venaient à couvrir leur piste.

CAMPMENT.

Le campement des sauvages, quand ils sont arrivés au lieu de la couchée, est bientôt fait. Ils renversent leurs canots sur le côté pour se garantir du vent, ou bien ils plantent quelques branches de feuillages, sur la grève, et en étendent d'autres sous leurs nattes. Quelques-uns portent avec eux des écorces de bouleau, roulées comme nos cartes géographiques, avec quoi ils ont bientôt fait et dressé une espèce de tente et de cabanage. Les plus jeunes de la troupe, lorsqu'il n'y a point de femmes, allument le feu et sont chargés de faire bouillir la chaudière et de faire le reste du ménage. Les guerriers ont toujours coutume de conduire avec eux quelques jeunes gens, dont l'occupation dans leurs premières campagnes est de servir les autres.

MANIÈRE DE FAIRE DU FEU.

Ils ont dans ces sortes d'occasions une façon particulière d'allumer du feu. Les sauvages montagnais et algonquins battent deux pierres de mine sur une cuisse d'aigle

séchée avec son duvet, lequel prend feu aisément et tient lieu de mèche. En guise d'allumettes ils ont un morceau de bois pourri et bien sec qui brûle incessamment jusqu'à ce qu'il soit consumé. Dès qu'il a pris, ils le mettent dans l'écorce de cèdre pulvérisée, et soufflent doucement jusqu'à ce qu'elle soit enflammée.

Les Hurons, les Iroquois et les autres peuples de l'Amérique méridionale ne tirent point le feu des veines des cailloux, mais en frottant des bois l'un contre l'autre. Ils prennent deux morceaux de bois de cèdre secs et légers; ils arrêtent l'un fortement avec le genou, et dans une cavité qu'ils ont faite avec une dent de castor ou avec la pointe d'un couteau sur le bord de l'un de ces deux bois, qui est plat et un peu large; ils insèrent l'autre morceau, qui est rond et pointu, et le tournent, en pressant avec tant de promptitude et de raideur que bientôt il en sort comme une pluie de feu qui coule, par le moyen d'un petit canal, sur une mèche telle que je viens de la décrire, ou à peu près semblable. Cette mèche reçoit les étincelles qui tombent, et les conserve assez long-temps pour leur donner le loisir de faire un grand feu, en approchant d'autres matières sèches et propres à s'enflammer.

PRÉCAUTIONS EN PAYS ENNEMI.

La manière dont les sauvages font la guerre est redoutable à tous leurs ennemis, parce que tout leur art se réduit à les surprendre comme le chat fait la

souris. Un petit parti vise à tomber sur quelques cabanes de chasseurs qu'ils enlèvent pendant leur sommeil. Lors même qu'ils marchent en corps d'armée, ils tâchent de prendre si bien leurs mesures, qu'ils arrivent au moment où on les attend le moins ; pendant que les hommes sont à la chasse, que les femmes sont occupées à travailler aux champs, et qu'on est hors d'état de leur faire tête.

Le succès de ces entreprises dépendant du secret et du soin qu'ils prennent de couvrir leur marche, il n'est point de mesures qu'ils ne mettent en œuvre pour découvrir les divers partis qui sont en campagne, et pour n'être pas découverts eux-mêmes.

A chaque campement qu'ils font, ils envoient leurs éclaireurs pour battre l'estrade et connaître le terrain. Ceux-ci ont des signaux auxquels ils ne se trompent guère.

Le premier, c'est l'odeur de la fumée. S'il y a quelques sauvages cabanés dans le bois, et qui y vivent en sécurité, ceux qui les cherchent s'en aperçoivent aussitôt, et de très-loin, à l'odeur de leur feu. On peut être assuré qu'ils ont le sentiment aussi fin que l'est celui d'un chien de chasse accoutumé à se mettre sur les pistes de sa proie.

Le second signal est celui des vestiges des personnes qui ont passé dans un endroit. Il est certain qu'ils aperçoivent ces vestiges, là où nous n'en saurions voir la moindre trace. Du premier coup d'œil, ils diront, sans se tromper, de quelle nation, de quel sexe, de quelle taille sont les personnes dont ils voient les pistes, et combien à peu près il y a de temps que ces pistes sont

Imprimées. Supposé que ces personnes soient de leur connaissance, ils ne tarderont pas à dire : ce sont les vestiges d'un tel ou d'une telle.

Bien qu'il y ait en cela quelque chose d'extraordinaire, ce n'est pas à dire qu'ils aient la vue meilleure et plus perçante que nous ; mais je crois que c'est l'effet d'une attention particulière, et d'un long usage à faire ces sortes de remarques. J'en ai moi-même fait l'expérience, non pas, à la vérité, par rapport aux vestiges, à la considération desquels je ne me suis point appliqué, mais par rapport à deux autres choses qui se présentent assez souvent.

Dans les commencements que j'étais à ma mission, j'étais tout surpris de voir les sauvages découvrir de très-loin les canots qui montaient ou qui descendaient la rivière, dès le moment qu'ils se montraient. Je n'étais pas moins étonné de voir qu'étant en canot avec eux, ils faisaient souvent un mouvement, comme s'ils eussent voulu harponner un poisson qu'ils voyaient au fonds de l'eau. J'ouvrais les yeux aussi grands que je pouvais, et je ne voyais rien. Mais peu à peu, à force d'attention sur l'endroit qui m'était marqué, je parvins à découvrir quelque chose. Enfin, je m'y accoutumai si bien, que j'étais souvent le premier à les faire apercevoir aux sauvages ; mais, malgré mon expérience, je ne laissais pas d'être surpris qu'on pût voir un poisson sous l'eau, à plusieurs pieds de profondeur, et un canot à plus d'une lieue loin, quoiqu'il ne paraisse que comme une ligne sur la surface de l'eau.

Il s'ignorent pas que leurs ennemis ont les mêmes

qualités qu'eux ; et pour n'en être pas découverts, ils s'observent avec très-grand soin, et marchent avec une très-grande circonspection. Ils ne se servent plus de fusils pour chasser, et ils commencent à vivre des provisions de farine qu'ils ont apportées. Ils la détrempent avec un peu d'eau froide, ou la mangent toute sèche, et boivent un grand coup par-dessus. Ils n'osent pas même allumer du feu. Dans leur route, ils marchent à la file les uns des autres, et les derniers couvrent les pistes avec des feuilles. S'ils trouvent quelque ruisseau, ils marchent quelque temps dans l'eau pour dépayser ceux qui pourraient les suivre. Enfin, en approchant du terme, ils ne marchent plus que la nuit et reposent une grande partie du jour. Malgré toutes ces précautions néanmoins, ils sont fort souvent surpris, parce qu'ils manquent à la plus essentielle, qui est de faire une sentinelle exacte ; car, au lieu de se relever les uns les autres dans cette fonction, ils se reposent sur l'assurance que leur ont donnée les éclaireurs qu'ils ont envoyés, avant que de camper ; ils dorment tous ensemble comme en pays de sûreté, et c'est lorsqu'ils sont profondément endormis, qu'on leur donne l'assaut, qu'on les assomme, ou qu'on les fait esclaves.

Cette guerre de surprise que se font les sauvages les uns aux autres, à la façon des Parthes, qui fatiguèrent si long-temps les Romains, ne vient point d'un principe de lâcheté, mais plutôt de l'envie qu'ils ont de rendre leur victoire plus complète, et de leur attention à conserver leur monde. La perte d'une seule personne leur est extrêmement sensible, eu égard à leur petit nombre, et

cette perte a de si grandes conséquences pour le chef d'un parti, que de là dépend sa réputation; les sauvages voulant qu'un chef non-seulement soit habile, mais encore qu'il soit heureux. Leur bizarrerie est telle sur ce point, que s'il ne ramène tout son monde, et que s'il en meurt quelqu'un même de mort naturelle, il est presque entièrement décrédité. Cela peut être néanmoins l'effet d'une bonne politique, pour tenir par là ces chefs en bride, et les engager à ne pas exposer leur monde avec témérité. Du reste ils font bien voir, dans l'occasion, qu'ils ne manquent pas de cœur lorsqu'ils sont déconcertés, et qu'il faut payer de leur personne, soit que deux partis ennemis se rencontrent en campagne, soit qu'ils soient obligés d'attaquer une place en état de faire résistance.

COMBAT DE RENCONTRE.

Le sieur de Champlain, suivi de quelques autres Français, ayant accompagné les sauvages algonquins et montagnais, qui allaient en guerre contre les Iroquois, nous a laissé la description d'une de ces rencontres, laquelle peut faire sentir qu'ils ont de la valeur, et même une certaine noblesse de courage, dont on se ferait honneur en Europe. Voici ce que j'ai recueilli de sa narration que j'ai un peu abrégée.

Champlain (1) et sa troupe s'étant embarqués sur le lac qu'on a depuis appelé de son nom, le lac de Cham-

(1) Voyage de Champlain, liv. 3, ch. 9.

plain, et continuant leur route en silence, et sans faire de bruit, ils virent sur les dix heures du soir, à la pointe d'un cap, déborder les Iroquois, qui venaient aussi en guerre de leur côté. Dès que les deux partis se furent aperçus, on jeta de part et d'autre de grands cris, et chacun se prépara au combat. Les Iroquois mirent pied à terre, rangèrent tous leurs canots sur le rivage, pour être en état de se rembarquer en cas de besoin; et ayant abattu du bois avec leurs haches, ils se barricadèrent fort bien. Les autres de leur côté se mirent à la portée d'un trait de flèche de la barricade de leurs ennemis, serrèrent leurs canots au large les uns contre les autres, les attachèrent avec des piquets, et se mirent en état de se battre.

Dès que ceux-ci furent en ordre, ils détachèrent deux canots avec des hérauts pour aller offrir le combat aux Iroquois, qui l'acceptèrent avec joie, mais pour le lendemain seulement, disant qu'il n'y avait pas d'apparence qu'ils pussent le commencer dans l'obscurité de la nuit, laquelle ensevelirait leurs belles actions, qu'il fallait attendre le jour pour se reconnaître, et qu'au moment que le soleil se montrerait sur l'horizon ils iraient leur livrer la bataille. Après cette réponse qui fut agréée, les deux canots rejoignirent le gros de leur petite armée, et de part et d'autre, la nuit se passa à chanter des chansons de mort, à vanter ses hauts faits et ceux de sa nation, et à dire, selon la coutume, bien des choses méprisantes pour ses ennemis, dont chaque parti se promettait une victoire aisée.

Le jour étant venu, les Iroquois sortirent de leur fort au nombre de près de deux cents hommes, marchant

an petit pas en ordre de bataille, avec une gravité et une contenance lacédémonienne, dont le sieur de Champlain fut fort content. Ils avaient trois chefs à leur tête, qui avaient trois grands panaches pour se distinguer dans l'action. Ceux du parti contraire, qui avaient débarqué se rangèrent dans le même ordre. Champlain s'étant alors avancé, les Iroquois firent halte pour se remettre de leur surprise, et après l'avoir contemplé un moment, ils s'ébranlèrent pour décocher leurs flèches, et l'action commença de bonne grâce. Elle aurait continué de la même manière; mais Champlain ayant tué deux des chefs Iroquois, et blessé à mort un troisième de leur troupe du premier coup d'arquebuse qu'il tira, un autre Français ayant aussi tiré en même temps de dedans le bois, l'effet inopiné de ces armes à feu, qui étaient nouvelles pour ces barbares, les déconcerta; ils ne disputèrent pas la victoire, que sans cela ils auraient peut-être remportée. Ils abandonnèrent le champ de bataille et leurs retranchements; ils se sauvèrent dans les bois, où leurs ennemis les poursuivirent, en tuèrent plusieurs, firent quelques prisonniers, et le reste se sauva comme il put.

Dans ces sortes d'occasions, leur petit nombre leur permet assez de s'attacher, pour ainsi parler, corps à corps, et de se battre comme en duel, ainsi que faisaient les héros de l'Iliade et de l'Énéide. Ils se connaissent assez souvent, et se parlent. Ils se demandent des nouvelles, se haranguent, et ne s'assomment point sans s'être fait auparavant quelque compliment, pareil à ceux que Virgile fait faire à son Énée.

Quoique les sauvages soient faits à se battre dans les bois, et courant d'arbre en arbre, ils ne laissent pas de se comporter fort bien en plaine et à découvert. Ils ont même entre eux une manière d'exercice pour faire leurs évolutions militaires, qui fait voir qu'ils ne combattent point à la débandade, et qu'ils savent garder leurs rangs. Champlain nous en donne aussi cette description.

« Les chefs, dit-il, prennent des bâtons de la longueur d'un pied, autant en nombre qu'ils sont, et signalent par d'autres un peu plus grands leurs chefs, puis vont dans les bois, et esplanadent un espace de cinq ou six pieds en carré, où le chef, comme sergent-major, met par ordre tous ces bâtons, comme bon lui semble, puis appelle tous ses compagnons qui viennent tous armés, et leur montre le rang et l'ordre qu'ils devront tenir lorsqu'ils se battront avec leurs ennemis, ce que tous ces sauvages regardent attentivement, remarquant la figure que leur chef a faite avec ces bâtons, et après se retirent de là, et commencent à se mettre en ordre, ainsi qu'ils ont vu lesdits bâtons; puis se mêlent les uns parmi les autres, et retournent derechef en leur ordre, continuant deux ou trois fois; et font ainsi à tous leurs logements, sans qu'il soit besoin de sergent-major pour leur faire tenir leurs rangs, qu'ils savent fort bien garder sans se mettre en confusion. Voilà la règle qu'ils tiennent en leur guerre. »

SIÈGE DES PLACES.

Le siège des places, où ils trouvent de la résistance, est encore une preuve qu'ils ont des règles d'un art militaire, où la ruse et l'industrie vont de pair avec la force et la valeur la plus intrépide. Si les assiégeants font des efforts incroyables pour surprendre la vigilance des assiégés, et pour vaincre tous les obstacles qu'on leur oppose, ceux-ci n'omettent rien de ce qui peut servir à une belle défense. Les feintes, les fausses attaques, les sorties vigoureuses et imprévues, les embûches, les surprises, tout est mis en usage de part et d'autre tour à tour ; mais il n'est guères de siège qui dure. Les palissades n'étant que de bois, et les cabanes n'étant que d'écorce, les assiégés ont beau garnir leurs remparts de pierres, de poutres et d'eau ; ils ont beau être attentifs à repousser les assaillants par une grêle de traits, ceux-ci portent chez eux la désolation par des flèches enflammées, dont un petit nombre suffit, si le vent les favorise, pour réduire tout le village en cendres. Ils font leurs approches sans crainte avec des mantelets faits de planches qu'ils portent devant eux, et à la faveur desquelles ils vont jusqu'au pied de la palissade, qu'ils saient avec la hache, ou avec le feu ; ou bien ils font une contre-palissade, laquelle leur servant de bouclier et d'échelles leur donne le moyen de franchir les retranchemens ennemis, et de s'en rendre les maîtres. C'est ainsi que j'ai vu dans une de nos relations, que

sept cents Iroquois avaient forcé un village de la nation appelée *du Chat*, où il y avait près de deux mille hommes pour la défendre; nonobstant une grêle continue de coups de fusil, qui pleuvaient sur eux de tous les côtés.

SAC ET PRISE D'UNE PLACE.

Il est impossible de bien dépeindre la triste scène qui se passe dans un village surpris ou forcé. Le vainqueur barbouillé de noir et de rouge d'une manière propre à inspirer la terreur, et insolent de sa victoire, court partout en forcené, chantant son triomphe, et insultant aux vaincus par d'horribles cris. Tout ce qui tombe sous sa main est immolé à sa cruauté barbare. Il met tout à feu et à sang dans la première chaleur du carnage. Sa fureur ne s'arrête que par la lassitude, et alors elle devient industrieuse pour être plus cruelle à l'égard des malheureux qui, ayant échappé aux premiers coups, ont le triste sort de tomber vifs entre leurs mains. Les vaincus, de leur côté, n'ignorant pas ce qu'ils ont à attendre de la cruelle férocité des victorieux, aimant mieux périr et s'ensevelir dans les cendres de leur patrie, que de survivre quelques moments à sa ruine, pour être exposés ensuite aux tourments de la cruauté la plus raffinée, font des prodiges de valeur, et animés également par l'esprit de vengeance et par le désespoir, se font des armes de tout ce qui leur vient à la main, cherchent la mort dans leur courage, et dans celui de leurs enne-

mis, et ne cèdent enfin que, lorsqu'accablés par le nombre ou par l'excès de la fatigue, ils se trouvent dans l'impossibilité de continuer à faire résistance.

Comme les vainqueurs ne sauraient conserver le nombre de prisonniers qu'ils font dans un village dont ils se sont rendus les maîtres, leur politique, qui vise à empêcher les vaincus de pouvoir se relever, et se remettre en état de défense, leur fait discerner ceux qu'ils veulent sacrifier à la fureur militaire, et ceux qu'ils veulent réserver pour les incorporer parmi eux. Ainsi les vieillards qui auraient de la peine à apprendre leur langue, ou que leur âge rendrait inutiles; les chefs et les considérables parmi les guerriers, dont ils pourraient avoir quelque chose à craindre s'ils leur échappaient; les enfants d'un âge trop tendre et les infirmes qui seraient trop à charge dans leur route, sont les victimes infortunées qu'ils immolent à leur rage et à leur fausse prudence. Ils en brûlent plusieurs avant que de sortir du village qu'ils ont pris, et comme sur le champ de bataille. Ils en brûlent ensuite tous les soirs quelque autre, les premiers jours de leur marche, lorsqu'ils peuvent se retirer sans crainte d'être poursuivis.

Les petits partis n'étant pas en état de faire des coups d'éclat n'osent presque pas s'avancer jusqu'aux portes des villages. Il y en a cependant qui le font; mais ce sont des coups rares et pleins de témérité, tel que fut celui d'un Iroquois, qui, approchant secrètement de la palissade d'un village où l'on chantait actuellement la guerre, et ayant aperçu deux sauvages sur une guérite, y monta adroitement, déchargea un coup de mas-

sur la tête de l'un ; et ayant jeté l'autre par terre , se donna le temps de l'égorger , et d'enlever la chevelure à tous les deux ; après quoi il se sauva. Ils font leurs coups d'ordinaire dans les lieux de chasse et de pêche , et quelquefois à l'entrée des champs et des bois , où après s'être tenus tapis dans les broussailles pendant quelques jours , le malheur de quelques passants , qui ne pensent à rien moins , leur donne l'avantage de la surprise et de la victoire. Harcelés ensuite par la crainte d'être poursuivis , ils fuient plutôt qu'ils ne battent en retraite ; cassent la tête aux blessés , et à ceux qui ne peuvent les suivre , et ne mènent de prisonniers avec eux qu'à proportion de leur petit nombre ; s'ils ont envie d'en brûler quelqu'un qui leur paraisse surnuméraire , et qu'ils ne croient pas avoir le temps de le faire à leur aise , ils l'attachent à un arbre , et mettent le feu à un autre arbre voisin , qui soit dans un juste éloignement , pour le faire souffrir long-temps , et ne le brûler qu'à la longue. Ces misérables ainsi abandonnés , meurent comme des forcenés , ou du feu lent qui les consume , ou d'une faim cruelle ; si le feu n'a pu s'allumer assez bien pour leur faire sentir son activité.

DES CHEVELURES ENLEVÉES.

Tous les guerriers , lorsqu'ils sont assemblés en corps d'armée , avant de donner un combat , ou d'attaquer une place , coupent la tête de ceux qu'ils ont tués et surpris

à l'écart, et la portent dans leur camp, où ils l'exposent au bout d'une espèce de pique ou d'un long bâton, à la vue des ennemis sur qui ils ont fait cette conquête. Mais en se retirant, ou dans les autres occasions, ils ne font qu'enlever la chevelure de tous ceux qui sont morts dans l'action, ou qu'ils ont laissés pour morts. Ils cernent pour cet effet la peau qui couvre le crâne, coupant au-dessus du front et des oreilles jusqu'au derrière de la tête. Après l'avoir arrachée, ils la préparent, et la ramollissent, comme ils ont coutume de faire à celles des bêtes qu'ils ont prises à la chasse. Ils étendent ensuite cette peau sur un cercle où ils l'attachent; ils la peignent des deux côtés de diverses couleurs, quelquefois ils traacent du côté opposé aux cheveux, le portrait, ou la peinture hiéroglyphique de celui à qui ils l'ont enlevée, et la suspendent au bout d'une perche, et la portent ainsi en triomphe. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que tous ceux à qui l'on fait cette cruelle opération de leur enlever la chevelure, n'en meurent point, non plus que du coup de casse-tête dont on a cru les avoir assommés à n'en plus revenir. Plusieurs en sont réchappés, et j'ai vu une femme dans notre mission, à laquelle après un semblable accident les Français avaient donné le nom de *la Tête pelée*, et qui se portait fort bien. Elle était mariée à un Français iroquisé, dont elle avait des enfants.

Les Iroquois se contentent d'enlever ces chevelures de la manière dont je l'ai décrit. Il y a quelques nations de l'Amérique qui écorchent leurs ennemis morts, qui font parade de ces dépouilles, et qui se servent surtout

des mains pour en faire des poches à mettre leur tabac, et qu'on appelle en Canada *sacs à petun*.

RETOUR DES GUERRIERS ET DES FAISONNIERS.

Les prisonniers qui ont été enlevés par de petits partis sont bien moins malheureux dans leur marche que ceux qui ont été pris par un corps d'armée, parce que les vainqueurs n'étant point animés par le nombre de leurs gens, ou de leurs esclaves, ne pensent qu'à se sauver, et à mener sûrement leur conquête à leur village. Pour cet effet ils leur lient seulement les bras au-dessus des coudes, assujettissant leurs liens derrière le dos, de manière qu'ils ont les mains libres, sans que néanmoins ils puissent se détacher, et qu'ils aient même assez de liberté pour courir et se sauver, laquelle dépend d'un certain balancement du corps que cette façon de les lier leur ôte absolument, à moins qu'ils ne soient exercés à courir ainsi de jeunesse. Un missionnaire m'a assuré qu'il avait vu un sauvage qui s'y était tellement fait, qu'il ne pouvait pas courir autrement, et avançait cependant tous les autres à la course.

MANIÈRE DE GARDER LES PRISONNIERS.

Le temps le plus fâcheux pour eux est celui de la nuit; car tous les soirs on les étend sur le dos presque tout nus, sans autre lit que la terre, dans laquelle on plante quatre piquets pour chaque prisonnier, afin d'y

lier leurs bras, et leurs pieds ouverts et étendus en forme de croix de saint André. On enfonce de plus un cinquième piquet auquel on attache un collier, qui prend le prisonnier par le cou, et le serre de trois ou quatre tours. Enfin, on le ceint par le milieu du corps avec un autre collier ou sangle, dont celui qui a soin du captif, prend les deux bouts qu'il met sous sa tête pendant qu'il dort, afin d'être éveillé, si son prisonnier faisait quelque mouvement pour se sauver.

Cette posture si contrainte durant une nuit entière, est sans doute un supplice. Mais c'est un martyre des plus rigoureux dans la saison des moustiques, et des maringoins ou cousins, car il n'est pas possible d'exprimer jusqu'où va l'importunité de ces insectes, qui, volant par millions, et ne faisant que bourdonner, ne cessent d'enfoncer leurs aiguillons jusqu'au vif, et de sucer le sang, laissant un venin dans chaque piqûre, qui cause en même temps, et une inflammation, et une forte démangeaison.

Du reste, ils font toujours espérer à ces pauvres malheureux, qu'à leur arrivée on leur donnera la vie. Lors même qu'ils sont éloignés des lieux où ils les ont pris, on ne garde plus tant de mesures pour les veiller, et on leur donne une liberté si grande, qu'elle devient quelquefois funeste à leurs vainqueurs; car il est souvent arrivé que les esclaves mal gardés se sont détachés, ont assommé une partie de leurs ennemis ensevelis dans le sommeil, et se sont rendus maîtres des autres, les ont fait prisonniers à leur tour, leur laissant tout lieu de se

plaindre de leur trop grande confiance, et d'une sécurité imprudente, qui devenait la cause de leur perte.

CRI DE MORT.

Les guerriers approchant de leur village, ou d'un village de leurs alliés, détachent quelqu'un de leur troupe pour aller porter la nouvelle de leur retour, et cependant ils font halte en attendant qu'on vienne au-devant d'eux. Celui qui a cette commission, d'aussi loin qu'il aperçoit le village, où dès qu'il peut présumer qu'il sera entendu, commence à faire le *cri de mort*, en criant *kôhe*, parole qu'il traîne autant qu'il peut et qu'il répète un nombre de fois, égal à celui des personnes de leur troupe, qui sont mortes dans le combat, ou pendant le voyage. Ce cri est fort perçant et fort lugubre. Il s'étend de fort loin, surtout sur la rivière, et pendant la nuit. Aussitôt on sort de toutes les cabanes du village et on court du côté d'où vient le cri. Cependant l'envoyé continue sa route, redoublant de temps en temps son cri de mort. Il ne s'arrête qu'au milieu du village, où il se forme un cercle autour de lui. Alors ayant repris un peu ses esprits, il dit à voix basse à l'un des anciens, commis pour l'écouter, le précis de leur voyage, le nom de ceux qu'ils ont perdus, et le genre de leur mort sans omettre aucune circonstance de ce qui les concerne. Cet ancien, ayant ouï son rapport, répète à haute voix, en style de conseil, tout ce que celui-ci a raconté. Après ce récit, chacun se retire chez soi. Les intéressés vont les

parents sont morts, vont les pleurer dans leurs cabanes, où ils reçoivent les compliments ordinaires de condoléance. L'envoyé, de son côté, se retire dans la sienne, ou bien, s'il est étranger, il entre dans quelque autre où il ait quelque alliance de parenté ou d'hospitalité. On lui donne là à manger, après quoi il raconte en détail tout ce qui s'est passé dans leur expédition, et reçoit les compliments de félicitation sur son heureux retour.

Ils ont ce respect les uns pour les autres, que quelque complète que soit leur victoire, et quelque avantage qu'ils aient remporté, le premier sentiment qu'ils font paraître, c'est celui de la douleur pour ceux qu'ils ont perdus parmi les leurs. Tout le village doit y participer; la bonne nouvelle du succès ne se dit qu'après qu'on a donné aux morts les premiers regrets qui leur sont dus. Cela étant fait, on avertit de nouveau tout le monde par un second cri; on lui donne part de l'avantage qu'on a remporté, et on se livre à la joie qu'a méritée la victoire.

Les femmes font la même chose à l'égard des hommes qui sont allés à la chasse ou à la guerre. Car au moment de leur retour, elles vont les attendre sur le rivage, et, au lieu de leur témoigner d'abord la joie qu'elles doivent sentir de les voir arriver en bonne santé, elles commencent par pleurer ceux de leur parenté qui sont morts dans le village pendant leur absence, et leur annoncent la perte qu'ils ont faite par leurs nénes et leurs chansons thénéiques, dont nous parlerons dans la suite.

CRI DE VICTOIRE.

S'il n'y avait eu personne de tué ou de mort du côté des vainqueurs, comme il arrive souvent dans les petits partis, qui vont plutôt à la picorée qu'à la guerre, alors l'envoyé, au lieu d'un cri de mort, fait un cri de triomphe en criant *kôhe*; mais prononçant ce mot d'une manière plus brève et plus coupée. Il la réitère autant de fois qu'il a de prisonniers ou de chevelures, et tout le village s'abandonnant au plaisir que cause un tel cri court avec avidité pour apprendre la bonne nouvelle.

Les anciens et les parents des guerriers sachant leur arrivée députent au-devant d'eux pour les féliciter sur leur heureux retour, pour leur porter des rafraichissements, et pour se charger de conduire les esclaves.

ENTRÉE DES PRISONNIERS.

Le jour destiné à cette entrée, les guerriers abandonnent leurs prisonniers comme s'ils n'y prenaient plus aucun intérêt; ils se rendent au village seuls, marchant à la file les uns des autres, à peu près comme quand ils sont partis, mais sans chanter, sans être peints et même en habits déchirés, comme gens qui viennent de loin. Cependant ceux qui sont chargés des prisonniers les préparent pour cette cérémonie, laquelle est une espèce de triomphe, qui a pour eux quelque chose d'honorable et de triste en même temps. Car soit qu'on veuille leur

faire honneur, ou qu'on ne leur en fasse que pour relever la gloire des vainqueurs, on peint leur visage de noir et de rouge comme dans un jour de solennité. On orne leur tête d'une couronne rehaussée de plumes ; on met dans leur main gauche un bâton blanc revêtu de peau de cigne, qui est une espèce de bâton de commandement ou de sceptre, comme s'ils représentaient le chef de la nation, ou la nation elle-même qui a été vaincue. Dans leur main droite, on leur met la tortue, et on attache au cou du plus apparent des esclaves le collier de porcelaine que le chef de guerre a reçu ou donné lorsqu'il a levé le parti, et sur lequel les autres guerriers ont pris leur engagement. Mais, si d'un côté on leur fait honneur, de l'autre, pour leur faire sentir leur misère, on les dépouille de tout le reste ; de sorte qu'ils sont presque entièrement nus, et on les fait marcher les bras liés derrière le dos au-dessus du coude, ainsi que je l'ai déjà dit.

La marche des prisonniers commence par ceux du village qui portent les chevelures des morts attachées au bout de longues baguettes comme des demi-piques. Ils se suivent tous à la file, de distance en distance ; ensuite viennent les esclaves, qui chantent tout le long du chemin, faisant accorder le son de la tortue avec leur chanson de mort. Ceux du village étant avertis à peu près du temps de l'arrivée des prisonniers, leur vont à la rencontre à un quart de lieue, ou à une demi-lieue loin, et presque tous se préparent à se donner un cruel divertissement à leurs dépens. Dès qu'on les a joints, on les arrête, et tandis qu'ils chantent leur chanson de mort,

tout le reste du village danse autour d'eux, en suivant la cadence de leur chanson par leurs *hé, hé*, redoublés qu'ils tirent du fond de leurs poitrines. Après les avoir ainsi arrêtés, on les fait courir; et c'est alors que chacun s'efforce à leur faire le plus de mal qu'il peut. Les coups de pierre, les coups de poing et de bâton leur pleuvent sur le corps comme la grêle. On ne trouve pas mauvais qu'ils se défendent; et on en rit. Mais liés comme ils sont, et accablés par le nombre, leur défense leur devient fort inutile. Chacun a droit de les arrêter, et jusqu'au village on leur fait faire diverses pauses ou stations. Avant qu'ils y entrent, quelque ancien les arrête aussi pour leur faire arracher quelques ongles à belles dents, ou pour leur faire couper quelque doigt, ainsi qu'il aura été auparavant réglé dans le conseil, ou que quelque particulier l'aura demandé.

Il y a cependant sur cela quelques lois établies entre eux, mais qu'ils observaient autrefois plus scrupuleusement qu'aujourd'hui. Les guerriers ont droit sur leurs prisonniers jusqu'à ce qu'ils les aient donnés; ils se dépouillent en quelque sorte de ce droit à l'entrée des villages, pour laisser à leurs compatriotes ou à leurs alliés la satisfaction de s'en divertir; ce que chacun fait avec plus ou moins de fureur, selon qu'il est plus ou moins animé par les pertes que la guerre lui cause. C'est là une espèce de triomphe dont les guerriers ont tout l'honneur, quoiqu'ils n'y paraissent pas, et dont le peuple a tout le plaisir. Néanmoins, comme les guerriers ne se dépouillent pas tellement de ce droit sur leurs prisonniers qu'ils ne doivent leur revenir, il est de leur intérêt

qu'ils leur reviennent le plus sains et le moins disgrâciés qu'il se peut, afin que le présent qu'ils en doivent faire dans la cabane de leurs pères, où ils doivent remplacer les morts, soit reçu plus agréablement. C'est pour cela qu'il a été établi que ceux qui veulent les mutiler, soient obligés de donner un présent proportionné à la mutilation, afin de dédommager celui à qui il appartient.

La passion se mêle souvent dans ces rencontres, et il n'est pas toujours aisé de sauver ceux à qui l'on voudrait faire donner la vie, à cause de ces mutilations, qui, les rendant inutiles, les font jeter au feu. Pour cette raison on cache avec soin la destination qu'on en veut faire; mais si le secret en est éventé, et que les personnes à qui ils sont destinés soient de quelque considération, elles vont au-devant de ceux qu'elles ont envie de sauver, et les conduisent elles-mêmes par la main. Le respect que l'on a pour elles sauve à ces pauvres malheureux le mal qu'on leur ferait sans cette précaution. Autrement ils sont si maltraités, qu'en entrant au village, le sang leur coule de toutes parts; et ils sont quelquefois dans un état si pitoyable, que c'est une merveille qu'ils n'aient pas succombé sous les coups.

Ce droit d'entrée est dû dans tous les villages de la nation ou de leurs alliés qui se trouvent sur leur route, jusqu'à celui où ils doivent être définitivement jugés. Partout c'est la même aubaine, et la même cérémonie. On a cependant plus d'égard et de modération dans les villages qui ne sont que de passage.

La grêle des coups cesse au moment qu'ils entrent

dans le village. On les introduit dans une cabane de conseil, où se retrouvent, avec les anciens et toute la jeunesse, les guerriers qui les ont amenés, lesquels reprennent alors le premier droit qu'ils avaient sur eux. On donne à manger à ces pauvres malheureux ; après quoi le chef des guerriers leur ordonne de chanter leur chanson de mort, et de divertir la compagnie à leurs dépens. On ne leur fait pas néanmoins d'autre mal, que celui de jouir de l'état misérable où ils sont. Tout le plaisir consiste à les voir danser, et à les entendre chanter des chansons de leur pays, ou bien celles que leurs vainqueurs leur ont apprises chemin faisant. D'une cabane on les conduit dans une autre, et on les promène ainsi pendant quelques jours dans les cabanes, jusqu'à ce que les guerriers se remettent en route ; ou, si c'est le village de leur séjour, jusqu'à ce qu'on ait déterminé et déclaré à qui on doit les donner.

DESTINATION DES ESCLAVES.

La destination s'en fait dans un conseil, après lequel on fait le cri dans le village, où tout le monde s'assemble dans la place publique pour y apprendre le sort des esclaves. Un ancien déclare le partage qu'on en a fait, les nations alliées, ou les personnes à qui ils sont donnés, et le nom de ceux ou de celles qu'ils doivent remplacer. On distribue aussi en même temps les chevelures, lesquelles tiennent lieu d'un esclave, et remplacent aussi une personne. Ceux qui reçoivent ces chevelures les

conservent avec soin, les suspendent pendant quelque temps aux portes de leurs cabanes; elles s'en font un ornement dans les solennités publiques, surtout lorsqu'on chante la guerre; et enfin, elles les suspendent de nouveau aux portes de leurs cabanes, où le temps achève de les consumer.

Après cette distribution, on conduit les esclaves dans les cabanes où ils sont donnés, et on les y introduit; ou bien on les laisse à la porte dans le vestibule, ce qui se pratique surtout lorsqu'on n'est pas déterminé à leur donner la vie. Là on leur fait donner sur-le-champ à manger. Cependant ceux de cette cabane, leurs parents et leurs amis, pleurent les morts que ces esclaves remplacent, comme si on ne faisait que de les perdre; et on verse dans cette cérémonie des larmes véritables pour honorer la mémoire des personnes dont la vue de ces esclaves rappelle un souvenir amer, et renouvelle la douleur qu'on a eue de les avoir perdus.

Les guerriers qui donnent un esclave le donnent avec le collier qui a servi d'engagement à leur entreprise, ou qui leur sert de parole, pour dire qu'ils ont rempli leur obligation. Ils dépouillent l'esclave de tout le reste, excepté de la seule pièce qu'ils ne peuvent lui ôter avec bienséance. La cabane à qui l'esclave est donné, doit répondre à ce présent par un autre si elle lui donne la vie; mais si elle le jette au feu, le présent se prend sur le village, étant juste qu'il paye le plaisir barbare qu'il a de le faire mourir.

On brûle toujours deux ou trois esclaves, lorsqu'ils sont donnés pour remplacer des personnes de grande

considération, quand bien même ceux qu'on remplaceraient morts sur leur natte, et de leur mort naturelle. On n'est point surpris que ceux à qui on les donne les jettent au feu, selon leur expression; mais après cela il faut que les personnes intéressées se contentent; car l'obligation de remplacer les morts, subsistant toujours dans les enfants par rapport à la cabane de leurs pères et de leurs tantes, jusqu'à ce qu'on ait donné la vie à une personne qui représente celle qu'on veut ressusciter, ceux qui ont cette obligation auraient droit de se plaindre qu'on les ménage peu, puisque, pour faire un esclave, ils sont obligés de courir les risques d'être faits esclaves eux-mêmes, d'être tués ou brûlés, de la même manière dont ils les brûlent chez eux.

Souvent les anciens appliquent quelques prisonniers au fisc, comme un bien qui appartient au public, et qui peut servir dans la suite pour quelque affaire d'état. On ne laisse pas alors de les déterminer à quelque cabane, et de leur faire relever quelque nom, pour mieux déguiser les intentions secrètes que le conseil peut avoir prises, ou prendre dans la suite à leur sujet. D'autres fois les anciens et les guerriers eux-mêmes, en les donnant dans une cabane, font pressentir l'inclination qu'ils ont sur la décision de leur vie ou de leur mort, et cette inclination est communément suivie par la déférence qu'on a pour eux; mais elle ne fait pas loi. Celles à qui on les donne, en sont tellement mattresses, que l'inclination de tout le village ne saurait les sauver, si elles ont envie de les jeter au feu, ni les faire mourir, si elles ont la volonté de leur donner la vie.

Les circonstances critiques où se trouvent ces malheureux décident assez souvent de leur destinée. Leur perte est comme assurée, s'ils tombent dans une cabane où l'on ait perdu beaucoup de guerriers, ou quelque autre personne que ce puisse être, ne fut-ce qu'un enfant à la mamelle, dont le deuil est encore récent. Ils ne courent pas un moindre risque, si leur âge, leur air, leur physionomie et leur caractère, ne plaisent pas et font craindre qu'on n'en retirera pas de grands services; si on les donne à certaines mégères, lesquelles se font un plaisir de leur inhumanité, ou bien si on les applique à des cabanes pauvres, qui ne soient pas en état de reconnaître le présent, de nourrir et d'habiller l'esclave. Les jésuites ont sauvé plusieurs de ces malheureuses victimes qu'ils ont retirées des feux de ces barbares, en fournissant les présents nécessaires pour leur conservation.

Leur sort est bientôt décidé, si les personnes à qui ils sont donnés se trouvent dans le village. Mais si elles sont absentes, ces infortunés vivent jusqu'à leur retour dans une cruelle incertitude entre la vie et la mort. On leur donne néanmoins une liberté raisonnable; ils ne sont ni liés, ni enchaînés, on les entretient dans l'espérance de la vie, et on se contente de veiller à ce qu'ils ne puissent pas s'enfuir. Souvent, pour les tranquilliser, et pour les tromper mieux, on leur laisse ignorer dans ces occasions à qui ils ont été donnés.

**SUPPLICE DES ESCLAVES DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.**

Le supplice des esclaves chez les nations de l'Amérique septentrionale que nous connaissons est de les brûler à petit feu. Mais cette scène se passe avec tant de circonstances d'une barbarie énorme, que la seule idée en fait frémir. Il est aussi désagréable que difficile d'en donner une description exacte ; cependant, comme il faut en parler, voici à peu près ce qu'on en peut dire, et cela suffira pour en avoir quelque connaissance.

Le temps de l'exécution étant arrivé, on peint d'abord l'esclave de diverses couleurs, ce qui doit produire sur lui la même impression que fait à un criminel la lecture de sa sentence. C'est néanmoins un honneur qu'on leur fait et une déférence qu'on a pour eux. Cependant on fait le cri dans le village pour inviter le monde à assister à ce spectacle, dont la scène doit se passer dans une cabane de conseil, ou dans une place publique. Là on attache un poteau, ou bien on dresse un cadre de bois en carré, élevé sur un petit échafaud, et on allume des brasiers, dans lesquels on fait rougir des barres de fer, des poinçons, de méchantes haches, et des bouts de canon de fusil, qui sont bientôt pénétrés de feu.

A voir tout le monde assemblé autour d'un misérable, qui va finir ses jours dans les tourments les plus horribles, on dirait qu'il ne s'agit de rien moins que de la sanglante tragédie qui va se passer sous leurs yeux. Tous sont là du plus grand sang froid du monde. On est

assis ou couché sur les nattes comme dans les conseils, chacun s'entretient froidement avec son voisin, allume sa pipe, et fume avec une tranquillité merveilleuse. Ceux même qui plaignent le sort de cet infortuné sont obligés d'étouffer par respect humain les sentiments de compassion qui pourraient naître dans leurs cœurs, de peur qu'on ne leur fit un crime d'être touchés de quelque pitié pour un homme ennemi de leur nation.

Les personnes de la cabane où il a été donné ne le touchent point ; il ne serait pas de la bienséance qu'ils devissent les bourreaux de celui qui a été offert pour représenter quelqu'un de leur famille. Mais chaque cabane en a une autre qui est obligée de lui rendre ces sortes d'offices, et de fournir des exécuteurs de ceux qu'elle a rejetés. Ce sont ceux-là d'ordinaire qui commencent. D'autres viennent ensuite sur les rangs avec des présents, pour avoir le plaisir de brûler quelque partie du corps à discrétion. Sur la fin tout le monde s'en mêle indifféremment. La jeunesse surtout s'y distingue, et paraît ingénieuse à le faire souffrir.

Si l'esclave se promène dans la cabane, ou dans la place, on l'arrête, ou l'on va à lui pour le tourmenter, s'il est déjà attaché au poteau. Mais afin que ce plaisir cruel dure plus long-temps, on ne le touche que de loin en loin, sans émotion ni précipitation. On commence par les extrémités des pieds et des mains, en montant peu à peu vers le tronc : l'un lui arrache un ongle, l'autre décharne un doigt avec les dents, ou avec un méchant couteau ; un troisième prend ce doigt décharné, le met dans le foyer de sa pipe bien

allumée, le fume en guise de tabac, ou le fait fumer à l'esclave lui-même. Ainsi successivement on ne lui laisse plus aucun ongle. On brise les os de ses doigts entre deux pierres; on les lui coupe à toutes les jointures; on lui passe et repasse plusieurs fois sur un même endroit des fers embrasés, ou des tisons ardents, jusqu'à ce qu'ils soient amortis dans le sang, ou dans la graisse, qui coulent de ses plaies; on coupe morceau par morceau les chairs rôties; quelques-uns de ces furieux les dévorent, tandis que d'autres se peignent le visage de son sang. Lorsque les nerfs sont découverts, on y insère des fers pour les tordre et les rompre; ou bien on lui scie les bras et les jambes avec des cordes, qu'on tire par les deux bouts avec une extrême violence.

Ce n'est là cependant que comme un prélude, et quelquefois, après avoir passé des cinq et six heures de temps à ce cruel exercice, on délîe l'esclave pour le laisser en repos, et on diffère le reste de l'exécution à une autre séance. Mais ce qui paraîtra étonnant, c'est que la plupart de ces malheureux, fatigués et épuisés, dorment si profondément pendant cet intervalle; qu'il faut ensuite leur appliquer le feu pour les réveiller. Il est néanmoins plus ordinaire de ne point donner un si grand relâche à leurs douleurs, et de ne les point abandonner qu'on ne les ait achevés.

Lorsqu'on commence à brûler au-dessus des cuisses, les douleurs se font sentir bien plus vivement, et la cruauté de ces barbares prend de nouvelles forces, quand l'état pitoyable où est réduit le patient devrait

davantage la ralentir. Souvent ils lui font une espèce de chemise avec de l'écorce de bouleau à laquelle ils mettent le feu, qui s'y conserve long-temps, et fait une flamme qui a peu d'activité. Souvent ils se contentent de faire des torches de cette écorce, dont ils lui brûlent les flancs et la poitrine; d'autrefois ils passent dans un cercle plusieurs haches qu'ils font rougir dans leurs brasiers, et leur attachent ce cercle autour du col en forme de collier. Ces haches et ces torches font élever des pustules d'où il découle une graisse, où ces bourreaux trempent leur pain, qu'ils dévorent ensuite avec fureur.

Enfin, après avoir brûlé lentement toutes les parties du corps, en sorte qu'il n'y a pas un espace qui ne soit une plaie : après avoir mutilé le visage de manière à le rendre méconnaissable ; après avoir cerné la peau de la tête, arraché cette peau de dessus le crâne, versé sur ce crâne découvert une plule de feu, de cendres rouges, ou d'eau bouillante ; ils délient ce malheureux ; ils le font encore courir s'il en a la force, et l'assomment à coups de bâton et à coups de pierre ; ou bien ils le roulent dans les brasiers jusqu'à ce qu'il ait rendu le dernier souffle de vie qui lui reste, à moins que quelqu'un par pitié ne lui ait arraché le cœur, ou ne l'ait percé à coups de poignard, tandis qu'il était attaché au poteau.

La cruauté de ces inhumains s'acharne sur ces malheureux encore après leur mort ; et tandis que quelques-uns frappent sur les écorces des cabanes, pour obliger l'âme du défunt à abandonner le village, afin que ses mânes errants ne les épouvantent point, en se montrant

à eux sous la forme des furies. Anthropophages, comme les anciens Scythes, et la plupart des autres nations barbares des premiers temps, il s'en trouve qui dépècent le cadavre, le mettent dans la chaudière, et ne lui donnent point d'autre sépulture que leur ventre.

Ainsi finit cette sanglante tragédie, pendant laquelle je ne sais ce qu'on doit admirer davantage, ou l'excès de la brutale férocité de ces inhumains, qui traitent avec tant de cruauté de pauvres esclaves amenés quelquefois de si loin, qu'ils ne sauraient être coupables en rien envers leurs meurtriers ; ou bien la constance de ces mêmes esclaves, lesquels, au milieu des tourments les plus affreux, conservent une grandeur d'âme et un héroïsme qui a quelque chose d'inimaginable.

Cet héroïsme est réel, et il est l'effet d'un courage grand et noble. Ce que nous avons admiré dans les martyrs de la primitive Église, et qui était en eux l'effet de la grâce et d'un miracle, est nature en eux-ci, et l'effet de la force de leur esprit. Les sauvages, ainsi que je l'ai déjà fait voir, semblent se préparer à cet événement dès l'âge le plus tendre. On a vu des enfants accoler leurs bras nus l'un contre l'autre, mettre entre deux des charbons ardents, se défiant à qui soutiendrait la gageure avec plus de fermeté, et la soutenir avec constance. J'ai vu moi-même un enfant de 5 à 6 ans, dont le corps avait été brûlé par un accident funeste d'eau bouillante répandue sur lui, qui toutes les fois qu'on le pensait, chantait sa chanson de mort avec un courage incroyable, quoiqu'il souffrît alors de très-cuisantes douleurs. Scévola mettant sa main dans un bra-

sier ardent pour la punir d'avoir manqué son coup n'est pas plus digne d'admiration que ces peuples, qui s'éprouvent ainsi à mépriser la vie, à l'exposer sans crainte, et à la perdre dans les tourments les plus affreux, sans donner le moindre signe de faiblesse.

CHANSON DE MORT.

Les sauvages appellent chansons de mort les chants de leurs festins, de leurs danses guerrières, lorsqu'ils lèvent la hache, et qu'ils sont prêts de donner sur l'ennemi, qu'ils reprennent lorsqu'ils sont faits esclaves. Ils les continuent durant le temps de leur captivité, et ils les chantent encore avec plus de force dans les tourments, comme s'ils n'avaient jamais eu que ce terme en vue.

Ces chansons n'étant gênées que par la cadence, et les esclaves ayant la liberté de dire tout ce qu'ils veulent, ils chantent leurs hauts-faits d'armes, et ceux de leur nation; ils vomissent mille imprécations contre leurs tyrans; ils tâchent de les intimider par leurs menaces; ils appellent leurs amis à leur secours pour les venger; ils insultent à ceux qui les tourmentent, comme s'ils ne savaient pas leur métier; ils leur apprennent comment il faut brûler pour rendre la douleur plus sensible; ils racontent ce qu'ils ont fait eux-mêmes à l'égard des prisonniers qui ont passé par leurs mains; et si par hasard il s'est trouvé entre ces prisonniers quelqu'un de ceux de la nation qui les fait mourir, ils entrent dans le

détail le plus exact de tout ce qu'ils leur ont fait souffrir, sans craindre les suites d'un discours qui ne peut qu'aigrir extrêmement ceux qui l'écoutent.

Dans les intervalles où on les laisse en repos, ces esclaves s'entretiennent, ou sans interprète s'ils savent la langue, ou par le secours d'un interprète, s'il s'en trouve quelqu'un qui entende la leur ; ils parlent froidement de choses indifférentes, de nouvelles, et de ce qui se passe dans leur pays, ou ils s'informent tranquillement des coutumes de ceux qui sont occupés à les brûler.

Dans le fort des tourments, lors même que l'excès de la douleur les fait écumer, et paraître comme des forcenés, il ne leur échappe pas une parole de lâcheté. Les femmes ont cet héroïsme aussi bien que les hommes. J'en ai vu une à laquelle on arracha deux ongles en ma présence, mais si promptement que je ne m'en aperçus pas assez tôt pour l'empêcher (c'était à une entrée de prisonniers) ; elle ne jeta pas un cri ni un soupir, et je ne remarquai sur son visage qu'une légère marque d'ennui. Il s'en trouve qui ne font que rire pendant leur supplice ; qui s'y prêtent agréablement, et qui remercient de bonne grâce ceux qui leur ont fait le plus de mal.

Tous à la vérité n'ont pas cette constance dans le même degré : l'impatience et les cris échappent à quelques-uns malgré eux. Il s'est trouvé aussi des Français et des Françaises qui, dans les tourments, ont fait paraître autant de force d'esprit que les sauvages, jusqu'à faire dire à ceux-ci qu'ils croyaient qu'ils n'avaient point de sentiment. Mais ces exemples de fermeté héroïque sont rares parmi les Européens, et ils sont communs parmi les

Américains. Sans doute qu'étant élevés moins délicatement, ils sont aussi moins sensibles, et peut-être que, ne craignant point un enfer dont leurs feux ne sont que l'ombre, ils sont aussi moins attachés à la vie, et moins effrayés à l'approche d'un avenir, lequel fait toujours plus d'impression sur un esprit éclairé des lumières de la foi, que tous les tourments de la vie présente.

Le feu est le supplice ordinaire dans presque toute l'Amérique septentrionale, depuis un temps immémorial. Par là ils se rendent redoutables les uns aux autres, et croient se tenir en respect. S'ils ne rendaient la pareille à ceux qui les traitent avec inhumanité, ils en seraient les dupes, et leur modération ne servirait qu'à enhardir leurs ennemis. Les peuples les plus doux sont forcés de sortir eux-mêmes hors des bornes de leur douceur naturelle, quand ils voient qu'elle sert de prétexte à des voisins barbares d'en devenir plus fiers et plus intraitables. Les Français en sont un exemple. Lorsque, pour se venger des Iroquois, on leur a permis de traiter leurs prisonniers comme ils traitaient les nôtres, ils l'ont fait avec tant de fureur et d'acharnement, qu'ils n'ont cédé en rien à ces barbares, si même ils ne les ont surpassés. La vérité est qu'il fallait en user ainsi, car cette rigueur, qu'on jugeait nécessaire, les rendit moins entreprenants, et fut un motif pour eux d'en conclure plus tôt la paix avec nous. J'ajouterai que, lorsque les Français et les Anglais sont naturalisés parmi les sauvages, ils prennent si bien tout ce qu'il y a de mauvais dans leurs mœurs et dans leurs coutumes, sans en prendre le bon, qu'ils sont encore plus méchants qu'eux. Les sauvages savent fort bien nous

le reprocher, et la chose est si avé. } que nous ne sa-
vons que leur répondre.

Lorsqu'on brûle un esclave parmi les Iroquois, il y en a peu qui ne le plaignent, et qui ne disent qu'il est digne de compassion. Plusieurs, surtout les femmes, si on en excepte quelques furies, comme il s'en trouve partout de plus outrées que les hommes, n'ont pas le courage d'assister à son exécution. Parmi ceux et celles qui y assistent, plusieurs ne lui font rien. Ceux qui le tourmentent le font souvent par respect humain, et parce qu'ils y sont obligés ; quelques-uns passent par-dessus ce respect humain, le soulagent lorsqu'il demande quelque chose. Le conseil a souvent permis aux missionnaires de leur consacrer ces derniers moments pour les faire entrer dans le chemin du ciel ; et il s'est trouvé des Iroquois, qui entendant la langue de ces esclaves, leur servaient d'interprètes pour leur faire goûter les vérités éternelles avec une bonté dont les missionnaires eux-mêmes étaient étonnés, et que Dieu par sa grâce a voulu rendre fructueuse pour le salut dans les uns et dans les autres. Enfin, après un certain temps, quelqu'un de ceux que l'âge et le crédit autorisent lui fait donner le coup de grâce, et le dérobe aux supplices qu'il aurait encore à souffrir.

Mais quelque barbare qu'il y ait à reprocher aux sauvages par rapport aux ennemis qui tombent entre leurs mains, on doit d'un autre côté leur rendre cette justice, qu'entre eux ils se ménagent davantage que ne font les Européens. Ils regardent avec raison comme quelque chose de plus barbare et de plus féroce la brutalité des duels, et la facilité de s'entre-détruire qu'a introduites un

point d'honneur mal entenu, lequel expose tous les jours pour un rien, une parole mal digérée, ou mal expliquée. la vie des parents et des amis les plus étroitement unis. Ils ne sont pas moins étonnés de cette indifférence que les Européens ont pour ceux de leur nation, du peu de cas qu'ils font de la mort de leurs compatriotes tués par leurs ennemis. Chez eux un homme seul tué par un autre d'une nation différente de la leur commet les deux nations et cause une guerre. Parmi les Européens, la mort de plusieurs des leurs ne paraît intéresser personne. Ils ont vu sur cela des exemples d'une insensibilité qui les a surpris, et qui leur a inspiré pour nous de l'indignation et du mépris. Ils se sont offerts eux-mêmes à venger les Français, qui ne paraissaient pas touchés du massacre de leurs frères et de leurs concitoyens assassinés par d'autres nations sauvages. On n'a eu rien à répondre à leurs propositions, et ils en ont été scandalisés.

La guerre que se font les Américains méridionaux, à quelques circonstances près, est assez semblable à celle que je viens de décrire : je dis à quelques circonstances près, car c'est partout la même chose, quant à l'essentiel. Ce sont les mêmes motifs pour la faire ; la même manière de la chanter, les mêmes mesures pour s'y préparer, les mêmes observations pour leurs voyages, et pour le temps de leur rendez-vous ; le même usage d'attaquer et de se défendre, les mêmes armes pour combattre, si l'on en excepte la cuirasse ; en un mot, c'est partout le même caractère de bravoure ou de férocité, le même esprit de haine, de rage et de fureur contre leurs ennemis.

SUPPLICE DES ESCLAVES DANS L'AMÉRIQUE
MÉRIDIIONALE.

Le supplice de leurs esclaves a quelque chose de singulier, qui mérite d'être remarqué. Il n'est pas à la vérité, accompagné de tant de circonstances d'une cruauté si raffinée, et d'une inhumanité si marquée, que l'est celui des Américains septentrionaux, dont je viens de donner le détail. Mais il y a dans un sens quelque chose de plus affreux encore, en ce que, dès que ces malheureux sont faits prisonniers, ils doivent se regarder comme des victimes sûrement destinées à la mort, et qui ont souvent à vivre long-temps dans l'attente incertaine de ce moment fatal, lequel dépend du caprice de ceux qui en sont les maîtres ; car comme entre ennemis ils ne savent ce que c'est que de faire paix ou trêve, et que par cette raison leurs haines sont immortelles, ils ne savent aussi ce que c'est que de faire grâce, et leur vengeance ne s'assouvit que dans le sang des misérables que le sort des armes a fait tomber dans leurs fers.

Quelques relations disent (1) que l'esclave a d'abord un droit d'entrée à payer en arrivant dans le village de ses vainqueurs, comme ceux de la Nouvelle-France. Les guerriers l'abandonnent à la discrétion des femmes et des enfants (2), qui, dansant autour de lui et l'obligeant

(1) Hiéron. Staud. Hist. Brésil, lib. 2, cap. 29. — (2) Jean de Léry, Hist. du Brésil, ch. 13.

à danser lui-même, se font un plaisir barbare d'insulter à sa misère, et passent sur lui leur première rage et leur haine invétérée contre ceux de sa nation, en lui faisant essayer divers mauvais traitements.

Thevet (1) dit, au contraire, qu'ils font toutes sortes de caresses aux prisonniers, et qu'ils les parent si bien de divers ornements faits de plumes, qu'on dirait à les voir, qu'ils sont les chefs de ceux-là mêmes dont ils ne sont que les esclaves. La première chose qu'ils font à leur égard, c'est de les conduire au tombeau de ceux pour qui ils sont donnés, de le leur faire renouveler, pour prendre acte qu'ils doivent se regarder comme des victimes destinées à être immolées pour apaiser leurs mânes. On les conduit ensuite dans le village, où, loin de les maltraiter et de les mettre en prison, on les établit comme les maîtres dans les cabanes de ceux dont ils ont orné les sépulcres. On leur apporte tout ce qui a servi aux défunts, leur hamac, leur arc, leurs flèches et leurs ornements de plume, qu'ils sont obligés de laver et de nettoyer avant que de s'en servir. Si les défunts ont laissé des veuves, on les leur donne pour épouses, autrement on leur donne les sœurs de ceux qui les ont fait prisonniers, ou de ceux à qui ils doivent être sacrifiés, ou bien même de celui qui doit les immoler. Ils ont sur cela des règles établies, que les auteurs ne laissent qu'entrevoir; mais personne de ceux qui ont cette obligation ne se fait une difficulté de donner sa sœur pour épouse à ces malheureux; on se fait même honneur de cette alliance.

(1) Thevet, *Cosmog. univ.*, liv. 21, ch. 15, f. 944.

Celui qui est le maître de l'esclave choisit en même temps une personne à qui il destine l'honneur de lui porter le coup mortel, et celui-ci, que cette action doit rendre considérable, invite la nation et ses alliés pour déterminer le jour de l'exécution. Il fait pour cela un grand festin, où tous les invités se rendent, et où l'esclave qui y fait un principal personnage, voit de sang-froid et sans s'émouvoir le choix que chacun fait de quelqu'un de ses membres et les présents qu'on lui apporte pour payer celui qu'il a retenu. On lui met cependant au cou un collier où sont enfilés dans un fil de coton certains noyaux, ou bien des ossements de poisson, dont le nombre marque celui des lunes ou des mois qu'on lui laisse encore pour vivre. A chaque lune, on ôte un de ces noyaux ou de ces ossements; et quand il n'en reste plus qu'un, il peut être assuré qu'à la fin de cette lune il sera offert en sacrifice.

Je dis qu'il sera offert en sacrifice; car cette terrible fête se célèbre avec tant d'appareil et de cérémonie, qu'elle a tout l'air d'un acte de religion. On s'y prépare de longue main, en disposant toutes choses pour cette action, laquelle ne se fait jamais sans un *grand vin*, c'est-à-dire sans un festin solennel, où l'on invite tous les amis, tous les voisins et les alliés de la nation qui fait les frais de la solennité.

Les femmes chargées du soin des préparatifs sont long-temps occupées à faire avec de la terre grasse de grands vaisseaux propres à contenir et à faire fermenter leurs boissons enivrantes, connues sous les noms de *caouin*, d'*ouicou*, et de *chica*, dont nous avons déjà

parlé. Elles en font aussi d'autres plus petits, qui doivent servir pour mettre les couleurs avec lesquelles on doit peindre l'esclave et l'instrument de son supplice. Elles font cuire tous ces vaisseaux à un feu lent, de la manière dont je l'ai déjà expliqué. Après cela elles filent une longue corde de coton ou d'écorce d'arbre, dont on doit lier l'esclave, et elles travaillent avec beaucoup de propreté plusieurs nœuds pendants avec des plumes de diverses couleurs, dont elles ornent le *bouitou*, ou la massue avec laquelle il doit être assommé. L'esclave, à qui on ne laisse point ignorer que tous ces préparatifs le regardent, voit tout cela d'un œil tranquille, et n'en est pas plus ému que s'il s'agissait d'une chose indifférente, et qui intéressât tout autre que lui.

Cependant, pour l'accoutumer à une solennité, dont réellement il doit être le principal acteur, on le produit pendant quelques jours dans la place publique où il doit être sacrifié, et là on se divertit à ses dépens en l'obligeant de chanter et de danser, et en chantant et dansant autour de lui, suivant la cadence de sa chanson, après quoi on le ramène tranquillement chez lui.

Ceux qu'on a invités à la fête se rendent de toutes parts au temps marqué, et le chef du carbet ou du village, leur faisant compliment sur leur arrivée, les exhorte à prendre part à leur joie, et les félicite par avance du plaisir qu'ils auront à se nourrir de la chair d'un de leurs ennemis.

Tous les apprêts du festin étant faits, on en détermine le jour au temps précis où le *caouin* doit être dans sa boîte. La veille de ce grand jour, les femmes vont prendre

l'esclave lavé chez lui, elles lui attachent au cou cette corde, nommée en leur langue *massurana*, qu'elles ont tissée pour cet effet. Après quoi, l'une d'entre elles lui peint tout le corps de diverses couleurs, sur lesquelles elle répand une poudre de couleur cendrée, faite de coques concassées de certains œufs d'oiseau. Elle ajoute à cet ornement divers tours de plumasserie, de sorte qu'il est paré comme pour un jour de triomphe. Pendant qu'on orne ainsi l'esclave, toutes les autres femmes l'environnent, et font retentir l'air du bruit de leurs chansons et trembler la terre du trépignement de leurs pieds. On peint de la même manière et au son de la même harmonie, le *boutou* ou la massue fatale dont il doit être frappé. On porte ensuite avec pompe cette massue dans une cabane vide, que Hierôme Staad nous représente presque comme un temple; où ils conservent avec respect leurs *maracas*, qu'il croit être leur divinité. On la suspend au milieu de cette cabane, et les femmes y passent la nuit en chantant et en dansant de toutes leurs forces.

Le lendemain, à peine le soleil a-t-il paru sur l'horizon, que les sauvages, s'étant purifiés selon la coutume qu'ils ont de se baigner tous les matins, et s'étant fait peindre et orner de leurs plus beaux atours, s'assemblent dans le lieu où doit se faire le festin, et y conduisent l'esclave qu'ils placent au milieu d'eux. Les femmes, d'un autre côté, allument de petits feux autour des vaisseaux, qui renferment leurs boissons, et les échauffent jusqu'à ce qu'elles soient tièdes. Ce n'est ici qu'un festin à boire, et non point à manger. Les sauvages méridionaux boivent si bien, à la façon des anciens Scythes, et sont

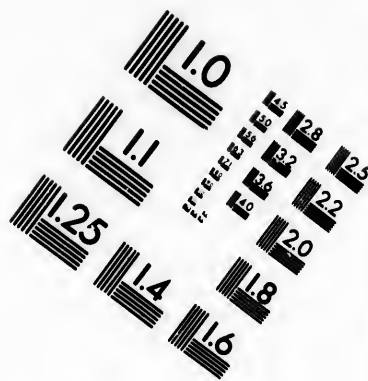
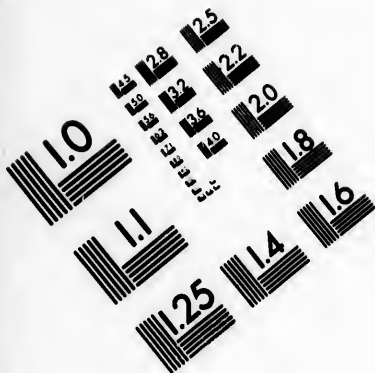
d'une ivrognerie si démesurée, qu'il n'y a pas de nation au monde qui puisse leur être comparée en ce point.

Les femmes donc, ayant ouvert les vaisseaux, en remplissent de grandes coupes faites de Calebasses coupées par la moitié, dont quelques-unes tiennent plus de trois chopines de Paris, et les portent au milieu du carbet, où les hommes, dansant autour d'elles, les reçoivent de leurs mains et les avalent d'un seul trait. Ce ne sont qu'allées et venues de ces femmes, qui vont chercher de la boisson, et qui ne s'oublient pas, elles-mêmes, buvant autant dans leur particulier, que leurs maris le font en public.

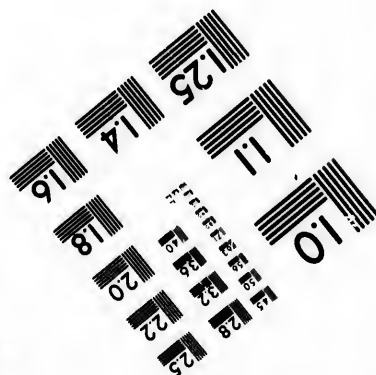
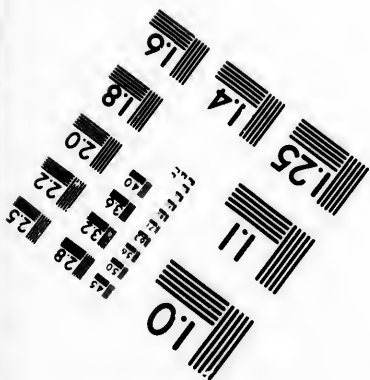
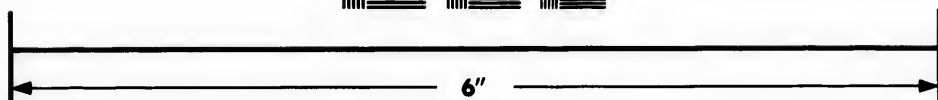
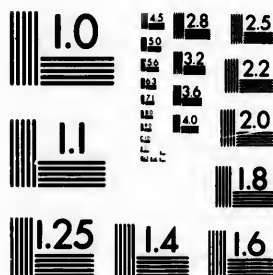
L'esclave, à qui l'on sert à boire comme aux autres, ne laisse passer aucun des coups qu'on lui porte sans l'avalir de grand cœur; il s'efforce de paraître gai et plus content qu'aucun de ceux qui composent l'assemblée: il chante, il danse de son mieux; et, tandis que chacun de ceux qui l'entourent vante ses exploits ou ceux de ses ancêtres, et qu'il se fait une gloire d'avilir ceux des nations ennemies de la leur, l'esclave fait aussi trophée de ses belles actions, et n'épargne point à ceux qui le tiennent prisonnier et qui se réjouissent de son malheur les injures les plus outrageantes et les imprécations les plus terribles.

On prend un jour de repos après le festin solennel, et pendant ce temps-là l'esclave, privé alors de sa liberté, est mis en prison dans une petite case qu'on lui dresse exprès au milieu de la place publique, dans l'endroit même où il doit être immolé, et on l'y garde très-étroitement. La nuit qui précède l'exécution, les femmes vont





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

encore danser dans la cabane où le boutou est suspendu, et continuent leurs chants jusqu'au lever de l'aurore.

Enfin, on commence le dernier acte de cette tragédie par retirer l'esclave de sa prison, qu'on démolit, et l'on prépare la place pour la cérémonie. Cela étant fait, les guerriers, bien empanachés et couverts de leurs rondaches, faites d'un cuir fort et épais, viennent prendre l'esclave. Ils lui délient la corde qu'il a autour du cou; ils la lui passent par le milieu du corps, et le font courir en cet état, plusieurs guerriers tenant les deux bouts de cette longue corde des deux côtés, de sorte qu'ils peuvent l'arrêter tout court quand ils le jugent à propos. On le conduit en cet équipage au milieu de la place, où tout le peuple le suit en foule, hommes, femmes et enfants, chacun lui faisant une fête du plaisir qu'ils auront de le faire boucanner et de le manger. On l'exhorte cependant à venger sa mort prochaine, et on lui laisse la liberté de ramasser des pierres et des têts de pots cassés, dont la place est toute parsemée à ce dessein. Il les lance en effet avec roideur sur tout le monde indifféremment; les guerriers se couvrent de leurs rondaches; mais malheur aux femmes, qui, n'ayant pas de quoi se garantir, tombent sous ses coups; car, à ce jeu, il y en a toujours plusieurs de blessées.

Cet exercice d'une récréation assez mal plaisante étant fini, on arrête l'esclave immobile au milieu de la place: on allume un feu devant lui à deux pas de distance, qui me paraît être comme la divinité à laquelle il doit être sacrifié. En même temps une femme, à laquelle on a donné la commission d'aller chercher la

massue, la porte triomphalement, poussant de grands cris de joie, et la dépose entre les mains d'un guerrier, lequel se plaçant immédiatement devant l'esclave, la tient élevée sous ses yeux, et lui présente continuellement le fatal instrument qui doit mettre fin à sa vie.

Celui à qui l'honneur est destiné de porter le coup mortel, et qui s'est tenu caché jusqu'à ce moment pour se disposer par le jeûne et par la retraite à cette grande action, se présente alors dans la place, accompagné de quinze ou vingt guerriers, qui lui servent comme de parrains, ornés comme lui, et peints de diverses couleurs, sur lesquelles est répandue, depuis les pieds jusqu'à la tête, cette poudre cendrée, dont on a déjà peint l'esclave et la massue. Le chef du carbet ou du village, prenant la massue entre les mains de celui qui la tenait, va au-devant de lui, la lui présente, et la passe ensuite entre ses jambes comme par respect. Celui-ci, saisissant la massue des deux mains, et se mettant en posture de frapper, adresse ces paroles à l'esclave : « N'es-tu pas de telle nation ennemie de la nôtre, qui a tué plusieurs de nos pères, de nos frères, de nos femmes, de nos enfants, et de nos alliés ? Oui vraiment, dit l'esclave, j'en suis, et j'en fais gloire ; je ne me suis pas épargné moi-même à vous faire du mal ; j'ai tué tant et tant de personnes ; je me suis nourri de leur chair. » Puis, entrant dans le dernier détail de tout ce qu'il a fait, exagérant ses promesses, il n'oublie rien de ce qu'il croit plus propre à aigrir ceux qui l'écoutent. » Oh bien, reprend le guerrier, c'est pour ce sujet-là même, que, puisque nous sommes

aujourd'hui maître de ta personne, et que nous te tenons entre nos mains, tu nous ne nous échapperas pas, que je vais te donner le coup de la mort, que nous serons rôtir tous tes membres pièce à pièce, et que nous les mangerons jusqu'aux os. A la bonne heure, reprend l'esclave, j'y consens, et vous faites bien; mais soyez assurés que ceux de ma nation me vengeront, et que ma mort vous coûtera cher. » A peine a-t-il prononcé ces dernières paroles, que l'exécuteur ou le sacrificateur, lui décharge sur la tête à côté de l'oreille, un coup de massue d'une telle roideur, que d'ordinaire il le renverse mort à ses pieds, où il donne à peine après ce coup quelques signes d'un faible reste de vie.

L'épouse de ce malheureux, s'approchant alors du cadavre, on lui laisse quelques moments de temps pour répandre sur lui quelques larmes, et pour honorer son trépas de quelques lamentations. Mais ce deuil est bien court, et bien peu sincère sans doute, puisqu'elle ne renonce pas au droit qu'elle a d'en manger comme les autres, et qu'elle est souvent des plus ardentes à marquer le désir qu'elle a de s'en nourrir.

Après ces pleurs de pure cérémonie, les femmes prennent le cadavre, le font griller sur un petit feu pour le nettoyer, et le lavent bien avec de l'eau bouillante jusqu'à ce que la peau soit extrêmement blanche. Celui à qui l'esclave appartenait vient ensuite avec quelques aides pour dépecer le corps. Il en coupe d'abord les bras à la jointure des épaules, et les cuisses

au-dessous du genou, que quatre femmes portent avec de grands cris de joie partout le village comme en triomphe. Il divise ensuite le tronc ; et après en avoir retiré les viscères, il en fait plusieurs autres partages, comme de la chair qu'on étale à la boucherie. Les pères et les mères, qui assistent à ce spectacle, ramassent avec soin le sang qui découle de ce corps, et en frottent le visage, les bras, les cuisses et les jambes de leurs enfants, pour les animer et pour exciter dans leurs jeunes cœurs cette haine immortelle qu'ils couvent contre les ennemis de leur nation.

Le corps étant ainsi dépecé, les hommes retiennent pour eux les chairs solides, selon la distribution qui en avait anciennement été faite, et ils les font cuire, selon l'usage qu'ils ont de faire boucaner les viandes. La tête et les viscères sont le partage des femmes et des enfants, de manière cependant qu'il n'y a que ces derniers qui mangent la cervelle et la langue ; ce qui sans doute se fait par un esprit de quelque superstition. Les femmes font bouillir cette tête et ces viscères dans la chaudière, et y mêlent de leur farine, dont elles font une espèce de sagamité.

Soit appétit pour la chair humaine, soit rage et fureur contre leurs ennemis, il n'est personne qui n'en mange, et qui ne témoigne qu'il y trouve un goût très-fin et très-délicat. Lorsque tout est dévoré, on choisit parmi les os ceux qui sont propres à faire des flûtes, dans lesquelles ils bravent encore la mémoire de ceux qui ont eu le malheur de périr par leurs mains. Le crâne et le reste des ossements est porté dans une

espèce de charnier qu'on conserve dans le village, qui leur sert comme de trophée et de monument de leur victoire, qu'ils montrent par curiosité aux étrangers, dont ils sont visités, comme des témoignages authentiques de leur bravoure.

Le sacrificateur qui a immolé cette victime infortunée acquiert par cette belle action une gloire, laquelle doit l'immortaliser parmi les siens; et il doit porter dans la suite des marques d'honneur qui dureront autant que sa vie. On lui impose d'abord avec solennité un nouveau nom, qui est pour lui comme un nouveau titre de noblesse, et qui sert beaucoup à l'accréditer. Le chef du carbet le lui donne lui-même, et, prenant une dent d'Acontî, ou de quelque autre animal, bien tranchante, il lui fait de longues incisions sur les épaules, sur la poitrine, sur les bras, sur les cuisses et sur les jambes, d'où il découle beaucoup de sang, qu'on a soin d'arrêter avec du charbon pilé. Ces incisions lui laissent sur le corps des vestiges ineffaçables, semblables à ceux dont j'ai déjà parlé, en traitant de leurs peintures caustiques; ils sont autant de preuves éternelles de sa valeur, et en même temps comme une espèce de consécration.

Il doit après cette opération se retirer, et passer plusieurs jours dans la retraite et dans le jeûne, assis ou couché dans son hamac; mais, afin que ses bras ne s'engourdissent pas, et que l'horreur du meurtre qu'il vient de commettre ne les lui rende pas tremblants et inhabiles à tirer de l'arc, il s'exerce pendant ce temps-

là à décocher des flèches contre un but préparé pour cet effet.

Ce qu'il y a de plus barbare et de plus horrible dans la haine qu'ils conservent contre leurs ennemis, c'est que si l'esclave a eu quelque enfant de l'épouse qu'on lui avait donnée, quoique souvent elle soit des plus considérables du village, on ne regarde en lui que le sang de son malheureux père, et il est infaillible que tôt ou tard il sera immolé comme lui, et mangé de la même manière; barbare que j'avoue être sans égale, au-dessus de laquelle rien ne peut aller, et qui met le comble à la brutalité de ces anthropophages.

On pratique toutes les mêmes cérémonies pour faire mourir les femmes que le sort de la guerre a fait tomber entre leurs mains. Les Brésiliens néanmoins ne leur donnent point de maris, comme ils donnent des épouses aux hommes. Les Caraïbes en usent un peu différemment; car quelquefois ils donnent la vie à ces femmes, et les prennent pour épouses, mais elles ne portent point de brodequins; elles ont les cheveux courts, comme une marque de leur esclavage, et sont souvent les victimes de leur caprice, comme je l'ai déjà dit.

Presque toutes les nations barbares de l'Amérique sont anthropophages; mais les Américains méridionaux sont plus tachés de cette inhumanité que les autres. Je ne sache guère que les Abenaquis qui en aient horreur, et à qui on ne puisse pas reprocher la cruauté des autres nations.

ADOPTION.

La condition d'un esclave à qui l'on donne la vie est toujours assez dure chez les nations algonquines ; mais parmi les Iroquois et les Hurons , elle est aussi douce , à proportion que celle de ceux qu'on jette au feu est cruelle. Dès qu'il est entré dans la cabane où il est donné , et où l'on a résolu de le conserver , on détache ses liens ; on lui ôte cet appareil lugubre qui le faisait paraître comme une victime destinée au sacrifice ; on le lave avec de l'eau tiède pour effacer les couleurs dont son visage était peint , et on l'habille proprement. Il reçoit ensuite les visites des parents et des amis de la famille où il entre. Peu de temps après on fait festin à tout le village pour lui donner le nom de la personne qu'il relève.

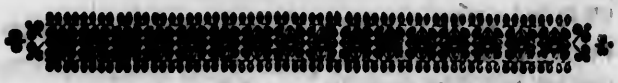
Les amis et les alliés du défunt font aussi festin en son nom pour lui faire honneur , et dès ce moment il entre dans tous ses droits. Si l'esclave est une fille donnée dans une cabane , où il n'y ait point de personne du sexe en état de la soutenir , c'est une fortune pour cette cabane-là , et pour elle. Toute l'espérance de la famille est fondée sur cette esclave , qui devient la maîtresse de cette famille , et des branches qui en dépendent. Si c'est un homme qui ressuscite un ancien , un considérable , il devient considérable lui-même , et il a de l'autorité dans le village , s'il sait soutenir par son mérite personnel le nom qu'il prend.

A la vérité les esclaves, s'ils sont sages, doivent se souvenir de l'état où ils ont été, et de la grâce qu'on leur a faite. Ils doivent se rendre agréables par leur complaisance, autrement leur fortune pourrait changer, même après plusieurs années d'adoption, surtout si les familles où ils sont entrés sont nombreuses, et peuvent aisément se passer d'eux. Mais leurs maîtres, quoiqu'ils sentent bien leur supériorité, ne la leur font point sentir; ils s'appliquent au contraire à leur persuader qu'étant incorporés dans leurs familles, ils sont les maîtres comme s'ils étaient dans la leur propre, et qu'ils sont entièrement semblables à eux. Quelquefois même ils leur disent qu'il leur est libre de rester, ou de retourner dans leur pays; ce parti serait néanmoins dangereux à prendre si on pouvait le pressentir, et leur coûterait infailliblement la vie, s'ils avaient le malheur d'être pris une seconde fois.

Une conduite si douce des Iroquois envers leurs esclaves est l'effet d'une excellente politique, car ces esclaves, ne voyant presque point de différence entre les Iroquois naturels et eux-mêmes, ne s'aperçoivent aussi presque point de leur servitude, et ne sont point tentés de s'enfuir. Les nations elles-mêmes à qui l'Iroquois fait la guerre, ou qui sont pressées d'ailleurs par des voisins inquiets, ne se sentant pas en état de résister aux uns et aux autres, écoutent plus volontiers les propositions que les Iroquois leur font faire de se donner à eux pour ne faire ensemble qu'un même peuple; et c'est ainsi que ceux-ci obtiennent plus facilement les deux points qui leur sont les plus essentiels, qui sont de soutenir leurs

familles chancelantes, et de grossir leur nombre; ce qui leur donne la supériorité qu'ils ont depuis si longtemps sur les autres nations.





DES AMBASSADES ET DU COMMERCE.



PENDANT le temps de la guerre, celui des deux partis à qui elle devient funeste n'omet rien pour conjurer la tempête, et pour ramener le calme. Il profite de toutes les ouvertures qui se présentent pour lier une négociation; et quand il croit que tout est disposé à la faire réussir, il envoie ses ambassadeurs faire des propositions de paix. Le vainqueur de son côté reçoit presque toujours ces propositions avec avidité, pour peu que la guerre, toujours onéreuse à ceux qui la font, lui pèse, et qu'il puisse se flatter de retirer de la paix des avantages considérables; dans ce cas-là même il est assez souvent le premier à la solliciter sous main.

Néanmoins comme les esprits sont aigris de part et d'autre, et qu'il serait dangereux de se mettre à la discrétion de gens irrités, pour éviter tout inconvénient,

on prend, avant d'envoyer des ambassadeurs, les plus sages précautions qu'il se peut : on se sert des nations neutres pour faire sonder le gué ; si l'on a des prisonniers de la nation qu'on veut fléchir, on en renvoie honorablement et avec des présents quelques-uns de ceux qui sont appliqués au fisc. Il y a aussi presque toujours des particuliers qui se risquent, et qui vont avec des branches de porcelaine, frayer le chemin, en ôter les ronces et les épines, comme ils parlent, et l'aplanir aux ambassadeurs, lesquels se mettent en devoir de partir, lorsqu'ils se croient assurés qu'on est dans de favorables dispositions de les bien recevoir.

Le conseil choisit toujours pour remplir ce caractère quelques anciens dont on connaisse les talents et la capacité, et après avoir long-temps délibéré sur les propositions publiques et secrètes qu'ils doivent faire, on a soin de les bien recorder sur ce qu'ils ont à dire ; on leur fait la leçon comme par écrit sur leurs colliers, ou bien avec de petites bûchettes de différente figure, et qui ont divers sens, afin que d'une part, ils n'oublient rien, et que de l'autre ils ne passent pas leurs ordres.

Les ambassadeurs, ayant reçu leurs instructions, se mettent en marche avec les présents qu'ils doivent faire, lesquels sont toujours pris sur le trésor public, et ils se font accompagner d'un certain nombre de jeunes gens pour faire honneur au caractère dont ils sont revêtus. Cela seul leur tient lieu de la dépense que font ailleurs les ministres des princes qui sont envoyés dans les cours étrangères.

Avant que d'arriver, le chef de l'ambassade fait pré-

céder de quelques journées quelqu'un de sa troupe pour donner avis de sa marche, afin qu'on se dispose à le recevoir. A une demi-lieue du village il fait halte, et envoie derechef avertir de son arrivée. Alors le conseil du lieu où il va députe quelques anciens vers les ambassadeurs pour leur faire compliment, et quelques jeunes gens pour se charger de leurs paquets. Celui des anciens qui porte la parole, s'étant assis un moment auprès d'eux, ayant allumé sa pipe, toussé et craché leur dit fort éloquentement qu'ils sont les très-bienvenus ; qu'on leur est bien obligé d'avoir entrepris un voyage si pénible, qu'ils doivent avoir sans doute bien souffert de la longueur du chemin par le chaud ou par le froid, etc. Enfin il les avertit qu'on leur a préparé une cabane pour y loger avec tout leur monde. Après cette courte harangue, les anciens se retirent, et les ambassadeurs font leur entrée dans le village sans magnificence.

En arrivant ils trouvent leur cabane préparée, et la chaudière haute. Ce sont les jeunes gens du village, lesquels sont toujours à la main des chefs de famille, qui dressent le festin et non pas les femmes. La dépense en est prise sur le fisc, et personne n'y touche que les nouveaux venus, qui, pendant leur séjour, sont défrayés par le public, selon la coutume qu'ils ont parmi eux, que celui qui fait le festin le consacre tout entier à ceux qui sont invités, sans qu'il y ait ou qu'il s'en réserve la moindre partie.

Après un ou deux jours de repos, les ambassadeurs font leurs propositions, et présentent leurs colliers dans un conseil public, qui n'est que pour chanter, danser,

et écouter ce qu'ils ont à dire. Ils ne s'endorment pas cependant sur leurs intérêts, et profitent bien du temps qu'ils ont en particulier pour leurs négociations secrètes, d'où dépend tout le succès de leur habileté. Les anciens de leur côté délibèrent sur les propositions, et supposé qu'ils se déterminent à faire la paix, après quelques jours de délibérations secrètes, et de festins publics, ils renvoient les ambassadeurs avec la réponse à leurs paroles, ou bien ils les font suivre quelquefois, peu de temps après, par d'autres ambassadeurs de leur part, qui vont répondre sur leur natte par un nombre à peu près égal à toutes les propositions qu'ils ont faites.

Si le sentiment de continuer la guerre prévaut dans le conseil, alors malheur aux ambassadeurs, le droit des gens ne les garantit point : on n'a de respect pour leur caractère, que tandis que la chose est indécise ; mais, dès qu'on a pris les dernières résolutions, on leur casse la tête, et ceia souvent sur la natte même, quoique cependant il est plus d'ordinaire, pour éviter ce qu'il y a d'odieux dans une action qui viole les droits de l'hospitalité et de la confiance, de les congédier honorablement, et de les envoyer assassiner sur le chemin à quelques journées du village. Ce n'est point la coutume de faire brûler les ambassadeurs, et de les traiter en esclaves. Cependant les Iroquois brûlèrent quelques-uns de ceux qui avaient accompagné M. le chevalier d'O, que M. le comte de Frontenac avait envoyé chez eux en ambassade, et ils l'auraient peut-être brûlé lui-même s'il ne s'était sauvé chez les Anglais, mais les Iroquois prétendirent que c'était une représaille.

Le droit des gens est beaucoup plus respecté parmi les nations d'en haut, qui habitent vers la Louisiane, le long des bords du Mississipi, lesquelles ont l'usage du calumet de paix, que n'ont pas les Iroquois, non plus que les autres sauvages des environs de Québec, et du bas du fleuve Saint-Laurent.

CALUMET DE PAIX.

Le père Marquette, jésuite missionnaire du Canada, s'étant embarqué avec le sieur Joliet, Français canadien, dans le dessein d'aller à la découverte de la mer de l'ouest, et de tenter une route par le Canada jusqu'à la Chine, fut le premier des Français qui pénétra jusqu'au grand fleuve Mississipi, et qui eut connaissance des nations de la Louisiane, qui sont répandues dans les terres que ce grand fleuve arrose. Ce fut le 17 juin de l'an 1673 (c'est-à-dire sept ou huit ans avant que le sieur Cavalier de la Salle allât sur ses traces prendre possession de ce pays-là au nom du roi) qu'après avoir remonté le fleuve Saint-Laurent, fait quarante lieues dans le fleuve *Ouisconsin* ou *Misconsin*, comme il l'appelle, ils tombèrent dans un autre plus considérable vers le quarante-deuxième degré et demi de latitude nord. La beauté de ce grand fleuve leur ayant persuadé qu'il avait quelque part son débouquement dans la mer, ils se laissèrent aller à son courant, et le parcoururent en effet jusqu'au trente-quatrième degré, à deux ou trois

Journées du golfe du Mexique, selon leur estime. Mais ayant remarqué que son cours les éloignait de leur première route, et la crainte des Espagnols les ayant empêchés d'aller jusqu'à son embouchure, ils prirent le parti de le remonter, et retournèrent par les Illinois à Missilimakinak, et de là à Québec, où ils firent le rapport des particularités de leur découverte.

C'est dans la relation de son voyage, qu'on fit imprimer alors, que le père Marquette nous donne connaissance du calumet de paix ; et comme il est le premier qui en ait parlé, qu'il est aussi celui qui en a parlé le mieux, c'est de lui que je prendrai ce que je dois en dire ici.

Le 25 du mois de juin de la même année, le sieur Joliet et le père Marquette ayant aperçu sur le bord du fleuve Mississipi quelques vestiges d'hommes, et un sentier battu, ils résolurent de le suivre, et de tenter une aventure assez hasardeuse pour deux hommes seuls qui s'exposaient à la merci d'un peuple barbare et inconnu. Ils ne furent pas long-temps sans découvrir trois villages. Ils se recommandèrent à Dieu, et, continuant à marcher en silence, ils arrivèrent si près de l'un de ces villages sans être découverts, qu'ils entendaient les sauvages parler. Jugeant donc qu'il était temps de se manifester, ils poussèrent un cri de toutes leurs forces, et s'arrêtèrent pour en attendre l'événement. A ce cri, les sauvages sortent en foule de leurs cabanes, et les ayant reconnus pour Européens, ils députent vers eux quatre vieillards pour aller leur parler. Deux d'entre eux portaient des pipes à fumer du tabac, bien ornées et bien empana-

chées de divers plumages. Ils marchaient à pas graves, et élevant leurs pipes vers le soleil, ils semblaient lui présenter à fumer sans néanmoins dire aucun mot. Ils furent assez long-temps à faire le peu de chemin qu'il y avait de leur village jusqu'à eux. Enfin, les ayant abordés, ils s'arrêtèrent pour les considérer avec attention. Le père rassuré par cette cérémonie, et par leurs ouvertures d'étoffe, leur parla le premier, leur demanda qui ils étaient ; à quoi ils répondirent qu'ils étaient Illinois, et pour marque de paix ils leur présentèrent leurs pipes pour fumer, ensuite ils les invitèrent d'entrer dans leur village, où tout le monde les attendait avec impatience.

A la porte de la cabane où ils devaient être reçus se trouva un ancien qui les attendait dans une posture assez surprenante, mais qui est usitée chez eux à la réception de tous les étrangers. Cet homme était debout et tout nu, tenant ses mains étendues et élevées vers le soleil, comme s'il eût voulu se défendre de ses rayons, lesquels néanmoins passaient sur son visage entre ses doigts. Lorsqu'ils furent près de lui, il leur fit ce compliment. « Que le soleil est beau, Français, quand tu viens nous visiter ! Tout notre village t'attend ; tu entreras en paix dans toutes nos cabanes. » Il les introduisit dans la sienne, où il y avait une foule de monde qui les dévorait des yeux, et qui cependant gardait un profond silence. On entendait seulement ces paroles qu'on leur adressait de temps en temps et à voix basse. « Que voilà qui est bien, mes frères, que vous nous visitez ! »

Après qu'ils eurent pris place, on leur fit la civilité accoutumée de leur présenter des calumets. On ne doit pas les refuser si on ne veut passer pour ennemi ; mais il suffit de faire semblant de fumer.

Pendant que tous les anciens fumaient successivement après eux pour leur faire honneur, on vint les inviter, de la part du chef général des Illinois, de se transporter dans sa bourgade, où il voulait tenir conseil avec eux. Ils y allèrent en bonne compagnie ; car ces peuples, qui n'avaient jamais vu de Français chez eux, et qui ne les connaissaient que de réputation, et par le commerce qu'ils ont avec les nations situées vers Missillimakinak, ne se lassaient point de les regarder ; ils se couchaient sur l'herbe le long des chemins, ils les devançaient, puis ils retournaient sur leurs pas pour les revoir. Tout cela se faisait néanmoins sans bruit, et avec des marques du respect qu'ils avaient pour eux.

Le grand chef les attendait à l'entrée de sa cabane au milieu de deux anciens ; ils étaient tous trois debout et nus, tenant le calumet tourné vers le soleil. Il les harangua en peu de mots, les félicita de leur arrivée ; il leur présenta son calumet, et les fit fumer en même temps qu'ils entraient dans sa cabane, où ils reçurent toutes les caresses qu'on a accoutumé de faire en ces sortes d'occasions.

Tout le monde étant assemblé, et gardant un profond silence, le père leur parla par quatre présents, à quoi le chef des Illinois lui répondit par trois autres. Le conseil fut suivi d'un grand festin, qui consistait en quatre mets qu'il fallut prendre en se soumettant à toute l'éti-

quette de leur cérémonial. Le premier fut un grand plat de sagamité assaisonnée de graisse. Le maître des cérémonies tenant une cuillère pleine, la présenta trois fois à la bouche du père, et fit la même chose au sieur Jollet. Ensuite parut un second plat où il y avait trois poissons; le maître des cérémonies en prit quelques morceaux pour en ôter les arêtes; et ayant soufflé dessus pour les rafraîchir, il les leur mit à la bouche, comme qui donne la béquée aux oiseaux. On apporta pour troisième service un grand chien qu'on venait de tuer; mais ayant appris qu'ils n'en mangeaient point, on le retira de devant eux. Enfin, le quatrième fut une pièce de *Pisikiou* ou de bœuf sauvage, dont on leur mit dans la bouche les morceaux les plus gras.

Après le festin il leur fallut aller visiter les cabanes du village. Pendant qu'ils marchaient dans les rues, un orateur haranguait continuellement pour exhorter le monde à les voir sans leur être importuns, on leur présentait partout des ceintures, des jarretières, et d'autres ouvrages faits de poils d'ours et de bœuf sauvage, qui sont les seules raretés qu'ils ont. Ils couchèrent dans la cabane du grand chef, et le lendemain ils prirent congé de lui. Il les accompagna avec plus de six cents personnes, qui s'efforçaient de leur témoigner par toutes sortes de démonstrations d'amitié, la joie qu'ils avaient de leur visite.

Le père Marquette, après avoir donné en abrégé une idée des Illinois et de leurs mœurs, parle ensuite du calumet en cette manière.

« Il n'est rien parmi eux de plus mystérieux ni de

plus recommandable. On ne rend pas tant d'honneur au sceptre des rois qu'ils lui en rendent. Il semble être le Dieu de la paix et de la guerre, l'arbitre de la vie et de la mort. C'est assez de le porter sur soi, et de le faire voir, pour marcher en assurance au milieu des ennemis, qui, dans le fort du combat, mettent bas les armes quand ils le montrent. C'est pour cela que les Illinois m'en donnèrent un pour me servir de sauve-garde auprès des nations par lesquelles je devais passer dans mon voyage. Il y a un calumet pour la paix, et un pour la guerre. Ils s'en servent encore pour terminer leur différends, et pour affermir leurs alliances, ou pour parler aux étrangers.

« Il est composé d'une pierre rouge polie comme du marbre, et percée d'une telle façon, qu'un bout sert à recevoir le tabac, et l'autre s'enclave dans le manche, qui est un bâton de deux pieds de long, gros comme une canne ordinaire, et percé par le milieu. Il est embellie de la tête et du col de divers oiseaux dont le plumage est très-beau; ils y ajoutent aussi de grandes plumes rouges, vertes, et d'autres couleurs, dont il est tout empanaché. Ils en font état, particulièrement parce qu'ils le regardent comme le calumet du soleil; et de fait ils le lui présentent pour fumer, quand ils veulent obtenir du calme, ou de la pluie, ou du beau temps; ils font scrupule de se baigner au commencement de l'été, ou de manger des fruits nouveaux qu'après l'avoir dansé. En voici la façon.

« La danse du calumet, qui est fort célèbre parmi ces peuples, ne se fait que pour des sujets considérables; c'est quelquefois pour affermir la paix, ou se réunir pour

quelque grande guerre; c'est d'autres fois pour une réjouissance publique; tantôt on en fait honneur à une nation qu'on invite d'y assister; tantôt ils s'en servent à la réception de quelque personne considérable, comme s'ils voulaient lui donner le divertissement du bal ou de la comédie. L'hiver, la cérémonie se fait dans une cabane. L'été, c'est en rase campagne. La place étant choisie, on l'environne d'arbres pour mettre tout le monde à l'ombre de leurs feuillages, pour se défendre des chaleurs du soleil. On étend une grande natte de jonc, peinte de diverses couleurs, au milieu de la place; elle sert comme de tapis pour mettre dessus avec honneur le dieu de celui qui fait la danse. Car chacun a le sien qu'ils appellent leur *manitou*. C'est un serpent ou un oiseau, ou une pierre, ou chose semblable qu'ils ont rêvée en dormant, et en qui ils mettent toute leur confiance pour le succès de leur guerre, de leur chasse, et de leur pêche. Près de ce *manitou*, et à sa droite, on met le calumet en l'honneur de qui se fait la fête. On fait comme un trophée, et on étend les armes dont se servent les guerriers de ces nations, savoir la massue, la hache d'armes, l'arc, le carquois et les flèches.

« Les choses étant ainsi disposées, et l'heure de la danse approchant, ceux qui sont nommés pour chanter prennent la place la plus honorable sous les feuillages: ce sont les hommes et les femmes qui ont les plus belles voix, et qui s'accordent parfaitement bien ensemble. Tout le monde vient ensuite se placer en rond sous les branches; mais chacun, en arrivant, doit saluer le *manitou*; ce qu'il fait en pétulant, et jetant de sa bouche

la fumée sur lui, comme s'il lui présentait de l'encens. Après cela, celui qui doit commencer la danse paraît au milieu de l'assemblée, et va d'abord avec respect prendre le calumet, et, le soutenant des deux mains, il le fait danser en cadence, s'accordant bien avec l'air des chansons. Il lui fait faire des figures bien différentes; tantôt il le fait voir à l'assemblée, le tournant de côté et d'autre; et tantôt il le présente au soleil, comme s'il le voulait faire fumer; tantôt il l'incline vers la terre, et tantôt il lui étend les ailes comme pour voler; d'autres fois il l'approche de la bouche des assistants afin qu'ils fument; le tout en cadence, et c'est comme la première scène du ballet.

« La seconde consiste en un combat, qui se fait au son d'une espèce de tambour, qui succède aux chansons, ou même qui, s'y joignant, s'accordent fort bien ensemble. Le danseur fait signe à quelque guerrier de venir prendre les armes, qui sont sur la natte, et l'invite à se battre au son des tambours; celui-ci s'approche, prend l'arc et la flèche avec la hache d'armes, et commence le duel contre l'autre, qui n'a point d'autre défense que le calumet. Ce spectacle est fort agréable, surtout se faisant toujours en cadence; car l'un attaque, l'autre se défend; l'un porte des coups, l'autre les pare; l'un fuit, l'autre le poursuit, et puis celui qui fuyait tourne visage et fait fuir son ennemi: ce qui se fait si bien par mesure et à pas comptés, et au son réglé des voix et des tambours, que cela pourrait passer pour une assez belle entrée de ballet en France.

« La troisième scène consiste en un grand discours

que fait celui qui tient le calumet; car le combat étant fini sans qu'il y ait de sang répandu, il raconte les batailles où il s'est trouvé, les victoires qu'il a remportées; il nomme les nations, les lieux, et les captifs qu'il a faits; et pour récompenser celui qui préside à la danse, il lui fait présent d'une belle robe de castor ou de quelque autre chose; et l'ayant reçu, il va présenter le calumet à un autre; celui-ci à un troisième, et ainsi de tous les autres, jusqu'à ce que tous ayant fait leur devoir, le président de l'assemblée fait présent du même calumet à la nation qui a été invitée à cette cérémonie, pour marque de la paix éternelle qui sera entre les deux peuples. »

Le père Marquette rapporte ensuite une des chansons qu'on chante sur le calumet, auxquelles, dit-il, ils donnent un certain ton qu'on ne peut assez exprimer par la note, qui néanmoins en fait toute la grâce. J'ai remarqué en effet que les chants des nations d'en haut sont plus harmonieux que ceux des Iroquois et des autres sauvages, qui sont au voisinage de Québec.

Après la guerre qu'on fit ces dernières années aux Outagamis, nommés autrement les Renards, on fit présent d'un esclave de cette nation aux sauvages de la mission où j'étais, qui lui donnèrent la vie selon la coutume des sauvages chrétiens. Cet esclave leur inspira du goût pour la danse du calumet; et nos gens mouraient d'envie de l'apprendre. Ils s'assembloient souvent pour ce sujet dans la cabane où il avait été adopté, afin de le voir danser, et de l'entendre chanter. Je m'y suis arrêté quelquefois moi-même, ne voyant encore rien de mauvais

dans cette cérémonie du calumet que je ne connaissais pas, et j'y prenais assez de plaisir. Mais ce qui me surprenait davantage, c'est qu'en chantant, il ne disait autre chose que cette seule parole *alleluia*, prononçant l'*u* comme les Italiens, et séparant le mot en deux parties égales en cette manière *alle-luia*. Il répétait souvent la première, et puis la seconde, revenant tantôt sur l'une tantôt sur l'autre, et les roulant successivement sur différents tons d'une musique qui était assez agréable. Lescarbot écrit (1) qu'il avait entendu ce même mot dans les chansons des Souriquois. Je ne sais quelle signification ce terme peut avoir dans leur langue.

Comme il y a des calumets de paix et des calumets de guerre, il faut savoir les discerner; sans quoi on court risque d'être la dupe de son ignorance ou de son inadvertance; car les sauvages, n'osant pas violer directement la foi du calumet, tâchent d'user de surprise envers ceux contre qui ils méditent quelque trahison pour les en rendre en quelque sorte responsables, et afin qu'ils ne puissent imputer leur perte qu'à eux-mêmes. Un officier français, qui connaît parfaitement bien les mœurs des sauvages, pensa néanmoins donner dans un piège semblable. Les Sioux, chez qui il était, avaient envie de se défaire de quelques sauvages, qui étaient venus vers ce commandant, et ils l'auraient enveloppé avec tous les Français qu'il avait sous ses ordres, dans le massacre qu'ils en voulaient faire. Ils firent donc

(1) Lescarbot, Hist. de la Nouvelle-France, liv. 3, ch. 6.

semblant de venir lui parler d'affaires, et lui présentèrent douze calumets. L'officier, à qui ce nombre de calumets parut suspect, ne se hâta point de donner sa réponse ; et, étant de retour dans son fort, il consulta sur cette aventure un sauvage des siens qui était habile. Celui-ci lui fit remarquer que, parmi ces calumets, il y en avait un qui n'était point natté de cheveux comme les autres, et sur le bâton duquel était gravée la figure d'un serpent, dont il était entortillé ; il lui fit ensuite comprendre que c'était là le signe d'une trahison couverte. L'officier prit sur cela ses mesures, il éluda la demande des Sioux, et se tint sur ses gardes dans son fort avec tout son monde. C'est un signe de guerre encore plus ordinaire, à ce qu'on m'a dit, quand ils peignent le bâton du calumet avec du vermillon dans l'entre-deux des cheveux.

DU COMMERCE.

Le calumet est non-seulement un symbole de paix ou de guerre, mais il l'est encore du commerce.

Les nations sauvages commercent les unes avec les autres de tout temps. Leur commerce a cela de commun avec celui des anciens, qu'il est un pur troc de denrées contre denrées. Elles ont toutes quelque chose de particulier que les autres n'ont pas, et le trafic fait circuler toutes ces choses des unes aux autres. Ce sont des grains, de la porcelaine, des fourrures, des robes, du tabac, des nattes, des canots des ouvrages en poil

d'original , de porc-épic , de bœuf sauvage , des lits de coton , des ustensiles de ménage , des calumets , en un mot tout ce qui est là en usage pour le secours de la vie humaine.

Les festins et les danses que font les sauvages , en allant en traite chez les autres nations , font de leur commerce un divertissement agréable. Ils passent de l'une à l'autre , comme quand ils y vont en ambassade.

Leur manière de commercer se fait par voie de présents. Il y en a qui se font au chef , et en gros au corps de la nation avec qui on commerce , et qui répond par un équivalent , lequel s'accepte toujours sans y regarder de trop près , parce que cette espèce de présent peut être regardé comme une sorte de droit levé sur les marchandises. Ils trafiquent ensuite de particulier à particulier , et d'une cabane à l'autre. On envoie à l'une de ces cabanes la chose qui est en vente , de là on renvoie quelque autre chose qui en est le prix ; mais si l'on n'est pas content , on la fait rapporter d'où elle est venue , et on retire sa marchandise , à moins qu'on n'offre quelque chose de mieux , ou qui agrée davantage. L'estimation et l'envie d'avoir quelque chose en règlent seules le prix. Il faut avoir bon œil avec les sauvages ; ils jouent d'adresse , comme partout ailleurs , et ils sont un peu fripons envers les étrangers.

M. Frézier rapporte une chose singulière de la manière de commercer de quelques Indiens du Chili , qui habitent sur les montagnes des Andes , laquelle est assez dans le goût et dans le génie des sauvages. Il

dit (1) que dès que les commerçants espagnols arrivent dans un endroit, ils vont directement chez le chef de la bourgade, à qui ils font un présent, aussi bien qu'à chaque personne en particulier de celles qui composent sa famille : après quoi le chef fait avertir à son de trompe ses sujets dispersés de l'arrivée des marchands avec qui ils peuvent traiter. Ceux-ci étant venus, volent les marchandises, qui sont des miroirs, des couteaux, des haches, des peignes, des aiguilles, etc. Dès qu'ils ont tout vu, et sont convenus du troc, chacun emporte chez soi ce qui lui convient, et se retire sans payer; de sorte que le marchand a tout livré sans savoir à qui, ni voir aucun de ses débiteurs. Enfin, quand le marchand veut se retirer, le chef par un autre son de trompe donne ordre de payer, et chacun revient apporter fidèlement ce dont il est convenu.

Enfin il y a chez les sauvages certains droits à payer dans les lieux de passage, quand ils font voyage pour aller en traite, et qu'ils passent sur les terres d'une nation chez qui ils ne veulent point s'arrêter, et qu'ils ont l'intention de passer outre; car la moindre personne de cette nation arrêtera vingt et trente canots, en disant qu'elle *barre la rivière*, ou parce qu'on n'a pas couvert le corps d'un tel capitaine, ou pour tel autre prétexte qu'il lui plaira d'alléguer. On ne sait pas ce que c'est que de résister dans ces sortes de rencontres; mais avec un présent on en est quitte.

Quelque désintéressé que paraisse le sauvage, il ne

(1) Relation du Voyage de la mer du Sud, p. 68.

l'est point, et est même assez entendu dans ses affaires ; mais comme les étrangers ne sont pas toujours à couvert de ses mains qui sont fort légères, il n'est pas aussi à couvert de ceux qui veulent le tromper, ou qui se flattent de l'avoir trompé, quand ils ont usé à son égard d'une violence, à laquelle il voit bien qu'il lui est inutile de s'opposer.

CHASSE ET PÊCHE.

Si la guerre est de tous les exercices le plus noble et celui dont le sauvage se fait le plus d'honneur, suivant en cela l'idée commune de toutes les nations qui en font dépendre leur gloire, ceux de la chasse et de la pêche sont pour lui les plus ordinaires, parce qu'ils lui sont les plus nécessaires, à la vie, et qu'il en retire la plus grande partie des choses qu'il lui faut pour son entretien : les viandes dont il se nourrit, les habits dont il se couvre, les huiles dont il se graisse, et les pelleteries dont il fait commerce. Les peuples errants ne vivent presque que de chair et de poisson ; une partie de l'année ils sont ichthyophages, rôdant sans cesse sur les bords de la mer, des lacs et des rivières, et ils passent l'autre dans les bois à courir après les bêtes fauves.

Je n'entrerai point ici dans le détail de leurs différentes chasses, et de leurs différentes pêches ; de leur manière de boucaner les viandes, de les faire sécher au feu ou au soleil, et de les réduire en farine ; ce sont des

choses trop connues et trop usées pour en grossir cet ouvrage.

DES JEUX.

Outre les occupations nécessaires, les sauvages en ont encore d'autres qui sont de pur divertissement, tels que les jeux de hasard ou de divertissement, mêlé d'un exercice qui est du ressort de la gymnastique, lequel sert à dénouer le corps et à le former.

JEU DES OSSELETS.

Le jeu de hasard le plus célèbre des sauvages est un jeu de noyaux ou d'osselets faits de la rotule des jambes de derrière de l'élan, et des autres os arrondis de quelque animal que ce soit. Ils sont à peu près gros deux fois comme des noyaux de cerise, et faits presque de même en forme ovale ou elliptique. Quoiqu'on puisse y distinguer six faces, ils n'en ont proprement que deux plus larges que les autres qui s'aplatissent insensiblement, perdant un peu de leur rondeur, et sur lesquelles le noyau se repose plus facilement. L'une de ces faces est peinte de noir, et l'autre d'un blanc jaunâtre. Le nombre n'en est point déterminé; on en peut mettre plus ou moins, au gré des joueurs. Cependant il ne passe pas le nombre de huit, et est plus communément de six. Ils jettent ces noyaux dans un plat de bois fort uni, évasé

par ses bords, et fort arrondi sur ses deux faces concave et convexe. Ce plat a presque la figure d'une gamelle dont on se sert dans les vaisseaux. Ils agitent long-temps ces noyaux dans ce plat; et après les avoir ainsi agités, ils posent le plat sur le tapis, en frappant contre terre avec le plat même pour faire sauter les noyaux. Ils lui donnent aussi en même temps une impulsion, qui le fait tourner long-temps sur lui-même, et ils aident encore le mouvement que les noyaux reçoivent dans le plat ainsi agité, par un petit vent qu'ils font de la main, pour les faire tourner ou asseoir de la façon qu'ils souhaitent.

Quelquefois, sans se servir de plat, ils ne font que jeter les noyaux en l'air, et les laissent retomber sur une peau étendue à terre, ou bien sur une natte fine. Il n'y a guères néanmoins que les femmes qui jouent ainsi, et les noyaux dont elles se servent, sont un peu plus gros que les autres. Ce jeu n'est guère différent d'un autre qui est en usage chez les nègres d'Afrique, et dont le P. Labat parle ainsi. « Le jeu qu'ils jouent (les nègres) et qu'ils ont aussi apporté aux îles est une espèce de jeu de dés. Il est composé de quatre bouges ou coquilles, qui leur servent de monnaie. Elles ont un trou fait exprès dans la partie convexe, assez grand pour qu'elles puissent tenir sur ce côté-là aussi aisément que sur l'autre. Ils les remuent dans la main, comme on remue les dés, et les

(1) Nouveaux Voyages aux îles de l'Amérique, tom. 4, p. 454.

jetten sur une table. Si tous les côtés troués se trouvent dessus, ou les côtés opposés, ou deux d'une façon et deux d'une autre, le joueur gagne; mais si le nombre des trous ou des dessous, est impair, il a perdu. »

Quoique sur les noyaux il n'y ait que deux côtés marqués, l'un de blanc et l'autre de noir, il peut cependant y avoir une multitude de combinaisons qui peuvent rendre la partie longue et agréable. Les sauvages ont la même fureur pour ce jeu, que les joueurs les plus acharnés peuvent avoir. On les voit jouer une moitié de village contre l'autre et quelquefois les villages voisins se rassemblent pour faire une partie. On étale auparavant les pelleteries, la porcelaine, et tout ce qui doit être le prix du vainqueur. Il n'est pas rare d'en voir dans ces occasions pour la valeur de plus de deux mille écus. J'ai lu quelque part qu'il y a des particuliers qui y perdent non-seulement tout ce qu'ils ont vaillant, et qui se retirent nus dans les plus grandes rigueurs de l'hiver, mais qui engagent encore leur liberté pour quelque temps; aussi ne négligent-ils rien pour avoir des sorts qui les rendent heureux, et quelques-uns se préparent au jeu par des jeûnes austères de plusieurs jours.

C'est un des plus grands plaisirs du monde de les voir jouer, tant ils paraissent ardents et animés. Bien qu'il n'y en ait que deux qui tiennent le plat pour les deux partis opposés, on peut dire néanmoins que tous jouent ensemble; ceux-là ne font que donner le branle, et tous les autres suivent les mouvements qu'ils déterminent comme

s'ils avaient tous la main à l'œuvre. Tandis que l'un des joueurs agite le plat, ceux qui parient avec lui crient tous d'une voix, en répétant sans cesse le souhait qu'il fait pour la couleur et pour l'asslette des noyaux ; tous les autres de la partie adverse crient aussi de leur côté en demandant tout le contraire. Ils prononcent leurs mots avec une vivacité et une volubilité surprenante, et souvent ils ne font que les tronquer ; cependant les uns et les autres frappent sur eux-mêmes, se donnent des coups terribles, et entrent dans une action si véhémence, que, quoiqu'ils soient à demi nus, ils sont d'abord tous en sueur, comme s'ils avaient joué une forte partie de paume ou fait quelque autre exercice plus violent.

JEU DES PAILLES.

Un autre jeu de hasard des sauvages, et qui est en même temps un jeu d'adresse, c'est le jeu des pailles, ou, pour mieux dire, des joncs ; car ce sont de petits joncs blancs, de la grosseur des tiges de froment et de la longueur de dix pouces. Je ne l'ai jamais vu jouer, mais j'en dois la description à M. Boucher, qui le décrit en ces termes dans son petit ouvrage intitulé *Histoire du Canada*.

Ce jeu de pailles se fait en effet avec de petites pailles qui sont faites exprès et qui se partagent en trois, comme au hasard, fort inégalement. Nos Français ne l'ont encore pu apprendre. Il est plein d'esprit, et ces pailles sont parmi eux ce que les cartes sont parmi nous.

Perrot, qui était un voyageur célèbre et l'un des Européens que les sauvages de la Nouvelle-France aient le plus honoré, a laissé une description de ce jeu dans ses mémoires manuscrits. Je l'aurais insérée ici volontiers; mais elle est si obscure, qu'elle est presque inintelligible. Personne des autres Français canadiens que j'ai vus n'a su m'en rendre raison; tout ce que j'ai pu en apprendre, c'est qu'après avoir divisé ces pailles, ils les font passer dans leurs mains avec une dextérité inconcevable; que le nombre impair est toujours heureux, et le nombre de neuf supérieur à tous les autres; que la division des pailles fait hausser ou baisser le jeu et redoubler les paris, selon les différents nombres, jusqu'au gain de la partie, laquelle est quelquefois si animée, lorsque les villages jouent les uns contre les autres, qu'elle dure des deux et trois jours. Quoique tout s'y passe tranquillement et avec une bonne foi apparente, il y a cependant bien de la friponnerie et des tours d'adresse. Les sauvages ont une légèreté surprenante dans la main; et bien qu'il soit très-difficile de tromper dans leur jeu de noyaux, qui n'ont que deux couleurs très-sensibles, et qui sont exposés à la vue dans un plat fort évasé, ils savent y piper à merveille. Au reste, je ne sache pas que ces deux jeux dont je viens de parler soient en usage autre part que dans l'Amérique septentrionale.

Les sauvages ont quatre ou cinq espèces de jeux de ballon.

La première se joue de cette sorte. Après avoir marqué deux termes assez éloignés, comme serait de cinq cents pas, les joueurs se rassemblent dans l'espace du

milieu, entre les termes. Celui qui doit commencer le jeu tient en main une balle plus grosse, mais moins serrée que celle de nos jeux de paume. Il doit la jeter en l'air le plus perpendiculairement qu'il lui est possible, afin de la rattraper lorsqu'elle retombera ; tous les autres forment un cercle autour de lui, tenant leurs mains élevées au-dessus de leurs têtes, pour la recevoir aussi dans sa chute. Celui qui a pu s'en rendre le maître tâche de gagner l'un des buts éloignés. L'attention des autres se porte au contraire à lui couper le chemin, à le tenir écarté de ces buts en le repoussant toujours vers le milieu, enfin à le saisir et à lui arracher la balle. Mais celui-ci, observant toutes leurs démarches, esquivé tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, tenant toujours la balle bien saisie, cherchant toujours à se dépêtrer de ceux qui le poursuivent, poussant et culbutant tous ceux qui se rencontrent en son chemin, jusqu'à ce qu'il se voie en danger d'être pris sans ressource. Alors il doit la jeter à un des plus lestes de la troupe, qui soit en état de la défendre. Mais pour allonger la partie, son adresse consiste à la rejeter à ceux qui sont derrière lui, les plus éloignés du but vers lequel il courait, de tromper ceux-là même, en faisant semblant de viser d'un côté et la lançant de l'autre ; après quoi, de poursuivi il devient poursuivant à son tour, et ne perd point l'espérance de rattraper sa balle, laquelle passe ainsi de main en main, ce qui fait un divertissement fort vif, fort agréable, et qui ne manque point d'art, jusqu'à ce qu'enfin quelqu'un plus heureux puisse gagner l'un des buts. C'est en cela que consiste le gain de la

partie qu'on recommence toujours de la même manière.

On joue encore aujourd'hui en Basse-Bretagne un jeu qui en approche fort, et qui est très-connu dans le pays sous le nom de *la soule*.

La seconde espèce de sphéristique des sauvages est le jeu de crosse. Les règles en sont absolument les mêmes que celles de l'épiscyre, dont Pollux fait cette description. Les joueurs se partagent selon leur nombre, et se distribuent en deux bandes autant égales qu'il se peut. Ils tirent ensuite au milieu du terrain une ligne qu'on appelle *σκιβρος*, sur laquelle on met la balle. Ils tirent de la même manière, derrière chacune des deux bandes, deux autres lignes éloignées pour servir de terme. Ceux que le sort a choisis poussent les premiers la balle vers le parti opposé, qui fait de son côté tous ses efforts pour la renvoyer d'où elle vient. La partie dure ainsi, jusqu'à ce que les uns ou les autres aient conduit leurs adversaires au terme, ou à la ligne qu'ils devaient défendre. »

La seule différence qu'il peut y avoir entre le jeu de crosse et l'épiscyre, ou l'*harpastum*, c'est qu'au premier pour pousser la balle, on se sert de bâtons recourbés, au bout desquels plusieurs sauvages ont des manières de raquettes, au lieu qu'il ne paraît pas qu'on se servit des uns ou des autres dans le second ; car, à l'exception des brassards dont on usait pour jouer au ballon, nous ne trouvons nulle trace d'aucun instrument que les anciens aient employé dans leur sphéristique.

La troisième espèce de sphéristique des sauvages est un exercice de petite balle, qui n'est guère joué que

par les filles. On peut la jouer à deux, à trois, ou à quatre. La balle y doit être toujours en l'air, aller de main en main, et celle qui la laisse tomber perd la partie.

Une quatrième espèce se trouve chez les Abenaquis. Leur balle n'est qu'une vessie enflée, qu'on doit aussi toujours soutenir en l'air, et qui en effet est soutenue long-temps par la multitude des mains, qui la renvoient sans cesse, ce qui forme un spectacle assez agréable.

Les Floridiens en ont une cinquième espèce. Ils dressent un mât haut de plusieurs coudées, au-dessus duquel ils mettent une cage d'osier, laquelle tourne sur son pivot. L'adresse consiste à toucher cette cage avec la balle, et à lui faire faire plusieurs tours.

Leurs balles n'ont point de force élastique, et ne peuvent être prises au bond. Celle du jeu de crosse est faite de cuir, pleine de poil de cerf ou d'élan ; elle est un peu aplatie, afin qu'elle roule moins bien. Les autres peuvent être aussi de même matière, mais communément ils les font avec la balle, ou les feuilles du blé d'Inde, sans y employer autre chose ; de sorte qu'elles sont extrêmement légères, avec cette seule différence que la trigonale est beaucoup plus petite.

Des autres exercices de la gymnastique, ils n'ont, outre cela, que celui de l'arc, de la course, et une espèce de combat de gladiateurs, dont je parlerai dans la suite.

MALADIES ET MÉDECINE.

Les exercices violents que font les sauvages, leurs voyages, et la simplicité des viandes dont ils se nourris-

sent, les exemptent de beaucoup de maladies, qui sont les suites nécessaires d'une vie molle, oisive, et peu agissante, de la délicatesse des tables, de l'excès et de la variété des vins, de l'assaisonnement des sels et des épices, des ragoûts, et enfin de tous ces raffinements de délicatesse que la gourmandise a fait inventer, et qui servent plutôt à contenter le goût, à irriter l'appétit, qu'à entretenir la santé, et à former un bon tempérament.

Mal nourris et endurcis par les fatigues de leurs voyages, par le peu de précaution qu'ils prennent contre les injures d'un air que l'excès du chaud et du froid rendent très-rigoureux, ils sont presque tous d'une constitution forte et robuste, d'une bonne charnure et d'un sang plus doux, moins salin, et plus balsamique que le nôtre. On voit parmi eux peu de gens contrefaits de naissance; ils ne sont sujets ni aux gouttes, ni aux gravelles, ni aux apoplexies, ni aux morts subites, et ils ne connaîtraient peut-être pas les petites véroles, le scorbut, le pourpre, la rougeole et la plupart des autres maladies épidémiques, sans le commerce des Européens.

MALADIES.

Hommes cependant comme les autres, et par conséquent sujets aux infirmités, ils en ont quelques-unes qui leur sont plus particulières. Telles sont les maladies scrofulieuses, causées par la crudité des eaux, par les eaux de neige, qu'ils sont obligés de faire fondre dans les pays de chasse, pour boire et pour faire cuire leur saga-

mité. C'est peut-être du même principe, et de ce qu'ils ont toujours l'estomac et la poitrine découverts, qu'ils contractent une espèce de phthisie, qui, les minant peu à peu, en conduit la plus grande partie au tombeau, et à laquelle ils n'ont pu encore trouver de remède.

S'ils peuvent éviter ces sortes d'infirmités, qui les prennent d'ordinaire à la fleur de l'âge, et les accidents qu'on ne peut pas toujours parer, ils parviennent à une vieillesse extrême dans laquelle il faut les assommer, ou s'attendre à les voir mourir par une pure défaillance de la nature, semblables à une lumière qui s'éteint, faute de matière propre à l'entretenir. J'ai vu, dans la mission où j'étais, une femme sauvage, qui avait devant ses yeux les enfants de ses enfants jusqu'à la cinquième génération. Celle-là n'était cependant qu'un enfant par comparaison à deux ou trois autres, mais surtout à une en particulier, dont l'âge était si avancé, qu'on n'en avait point d'époque, si ce n'est que les plus anciens ne se souvenaient pas de l'avoir vue autrement que vieille. Elle avait été d'une taille assez raisonnable, mais quelques mois avant que de mourir, son corps sembla rentrer en lui-même, il se rapetissa et se recoquilla tellement, que je fus de la dernière surprise lorsque je fis ses obsèques, en voyant son cercueil, qui avait à peine deux pieds et demi de long.

Dans toutes les maladies dont les sauvages croient connaître la cause naturelle, et où ils ne soupçonnent point de mystère, ils n'en font pas non plus pour leur guérison, et à la réserve de quelques superstitions vulgaires qu'ils observent en cueillant les plantes, et en les préparant,

ils se servent sans façon de celles dont ils connaissent la vertu, et emploient certains remèdes naturels qui sont chez eux en usage. Ils ne sortent point de leurs cabanes pour trouver des médecins, hommes et femmes, tous le sont, ce qui n'empêche pas qu'on s'adresse à ceux qui ont le plus de réputation, surtout s'ils ont réussi dans la cure d'une maladie semblable à celle qu'on veut guérir.

Mais dès qu'il y a quelque soupçon que la maladie est causée par les inquiétudes de l'âme, qui soupire après quelque chose qu'elle souhaite, et qu'elle ne peut obtenir, soit qu'elle se soit manifestée par les songes ou non ; si le malade ou ses parents se sont mis dans la tête que la maladie est l'effet d'un sortilège, ou de quelque autre maléfice ; c'est alors qu'ils ont recours à leur médecine surnaturelle, et qu'on met en œuvre les devins, lesquels ne manquent pas à se faire valoir dans ces occasions, et emploient toutes les forfanteries de leur art pour découvrir ou pour lever le charme qui donne la mort à celui sur qui il a été jeté.

MÉDECINE NATURELLE.

Ce serait une matière assez curieuse et assez belle à traiter que celle de la médecine naturelle des sauvages. L'une et l'autre Amérique, dans leur vaste étendue, sont remplies de plantes admirables, dont il y en a plusieurs de spécifiques pour certaines maladies, et avec lesquelles ils font des cures surprenantes. Mais outre qu'un missionnaire n'a guère le temps de s'appliquer à cette recher-

che, et qu'il craint même de le faire, de peur de paraître approuver les superstitions, et les sottes imaginations des sauvages sur leurs remèdes les plus simples, ils en sont eux-mêmes assez jaloux, et chacun fait mystère de ceux qu'il a découverts, ou dont la connaissance est héréditaire dans sa famille. Cependant si j'avais resté dans ma mission, je n'aurais pas désespéré d'y faire quelques découvertes utiles, auxquelles les occupations que j'ai eues pendant le séjour que j'y ai fait, ne m'ont pas permis de vaquer.

La guérison des blessures est le chef-d'œuvre de leurs opérations, et ils font sur ce point des choses si extraordinaires, qu'elles pourraient paraître presque incroyables. Je pourrais en citer plusieurs exemples; mais je me contenterai d'en rapporter deux qui ont eu bien des témoins. Le premier est d'un sauvage abenaqui, qui, ayant été blessé dans l'ivrognerie, et ayant eu les boyaux entamés et percés, fut guéri par ceux de sa nation, qui le traitèrent à Montréal, et le sauvèrent contre l'opinion des médecins et des chirurgiens. Le second est d'un de nos guerriers, qui était allé en guerre contre la nation des Outagamis ou Renards. Il fut blessé d'un coup de feu à l'attaque d'un village de Kikapous, et eut l'épaule fracassée. Celui qui le pensait ayant été tué peu de temps après, pour s'être écarté trop imprudemment en allant chercher des plantes, fut ensuite mal soigné, et eut beaucoup à souffrir de la faim et des autres incommodités d'un voyage de plus de sept cents lieues, après lequel il se rendit avec une plaie, qui, depuis plus de six mois qu'il l'avait reçue, pouvait passer pour invété-

ré. On l'entreprit néanmoins, et quoiqu'il fût si mal, que je fus obligé de lui administrer les derniers sacrements, et qu'il n'y eût rien, ce semble, à espérer d'une plaie si vieille, il ne laissa pas de se tirer d'affaire, et de recouvrer la santé là où un Européen aurait peut-être perdu mille vies.

Ils composent une eau thériacale pour les plaies, qui produit ces effets merveilleux. Cette composition est de différentes sortes. L'une est de quelques plantes vulnérables, parmi lesquelles ils établissent aussi différentes classes selon les divers degrés de leurs vertus. L'autre est des arbres vulnérables, du tronc ou de la racine desquels ils enlèvent quelques éclats dont ils composent leur remède. La troisième enfin est tirée du corps de divers animaux, et surtout du cœur qu'ils font sécher, et dont ils font une poudre, ou une espèce de mastic.

Cette eau thériacale de l'une de ces compositions est peu chargée, parce qu'ils y mettent peu de matière. Elle ne paraît guère différente de l'eau commune, si ce n'est qu'elle est un peu plus jaunâtre. Son effet est de pousser au dehors non-seulement les humeurs vicieuses qui ont coutume de se former dans la plaie, mais encore les esquilles des os brisés, et les fers des flèches qu'on voit tomber par la vertu de ce dictame.

Le malade commence par boire de cette eau, qui lui tient lieu de toute nourriture pendant qu'il est en danger. Le médecin, après avoir visité la plaie, en boit aussi lui-même, afin que sa salive en soit imprégnée, avant que de la sucer, ou de la seringuer avec la bouche.

La plaie ayant été bien seringée, le médecin la cou-

vre de telle manière, que rien ne touche aux chairs entamées; tout au plus il met autour un cercle d'herbes médicinales, dont il aura fait une décoction. Ils sont persuadés que tout corps étranger qui toucherait la plaie ne ferait que l'irriter, et changer les humeurs en pus, lequel se conservant autour de l'appareil, corroderait les chairs, les carierait, les envenimerait, et ne pourrait que retarder la guérison, au lieu de l'avancer.

On lève l'appareil de temps en temps régulièrement, et on recommence la même opération, laquelle est si efficace, qu'on ne voit point à la plaie de chairs baveuses et fongueuses qu'il faille consumer par des caustiques; les lèvres en sont toujours vermeilles, les chairs toujours fraîches, et pourvu que le malade observe un bon régime, qu'il ne fasse pas d'indiscrétion, il est bientôt guéri.

Quelques-uns se persuadent que les sauvages, n'usant point de sel, ont une charnure plus douce et meilleure que la nôtre. Cela peut contribuer à leur guérison, je l'avoue; mais je suis persuadé qu'elle vient principalement de l'efficacité de leurs vulnéraires, et peut-être encore plus de la manière de les appliquer, et du soin qu'ils prennent pour que la plaie ne prenne point d'air.

Ils ne réussissent pas moins bien dans les ruptures et les descentes, les dislocations, luxations et fractures. L'on a vu des os rompus, repris et consolidés, de manière qu'en huit jours de temps on en avait entièrement l'usage.

En général, leurs remèdes topiques sont très-bons. Il n'en est pas de même de leurs vomitifs et de leur purga-

tifs. Ils sont obligés de les doser fortement pour qu'ils puissent produire quelque effet. Ce sont comme des décoctions de lavements très-dégoûtantes, et qui noient un estomac. D'ailleurs ils ne se croient pas purgés suffisamment, s'ils ne prennent des médecines très-fortes, qui les vident avec excès, et qui pourraient tuer un cheval.

Ils ont des secrets sans fin pour des maladies où autrefois nous ne voyions presque pas de remède. Un sauvage, à Missilimakinak, guérit en huit jours de temps un de nos missionnaires d'une paralysie universelle, qui le rendait perclus de tous ses membres, et l'obligeait de se faire porter à Québec pour s'y faire traiter; on a su son secret, mais on l'a perdu. Tout ce que j'ai pu en apprendre, est qu'il allait au fond des marais chercher une racine qu'il mêlait ensuite avec de la ciguë. J'ai vu une femme sauvage dans ma mission, qu'on m'assurait s'être guérie d'une hydropisie formée; j'ai négligé d'apprendre d'elle comment et par quel remède. Ils se préservent, et se guérissent des maladies vénériennes que les Européens ont portées d'Amérique en Europe, par les rapures du bois de gayac et de sassafras. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils ont coutume de faire une cabane dans les bois à ceux qui sont atteints de ce mal infâme, et de les séparer du milieu du peuple, comme les Juifs en usaient à l'égard de ceux qui étaient tachés de la lèpre. Dans les pleurésies, et dans toutes les maladies où il y a quelque pointe de douleur, ils tâchent de rompre la pointe par la répercussion, et ils médicamentent le côté opposé. Dans les fièvres ils tempèrent l'ardeur, et préviennent les transports par des lotions froides

d'herbes médicinales, qui font un contraste avec le chaud.

La diète est chez eux un grand remède comme partout ailleurs ; mais elle n'est pas toujours outrée, universelle, et ne consiste souvent que dans l'abstinence de certaines viandes, qu'ils croient contraires à la maladie dont on est attaqué.

Ils ne connaissent point la saignée avant l'arrivée des Européens, et ils ne savent pas même encore s'en servir entre eux ; mais ils y suppléent par des scarifications qu'ils font avec des pierres tranchantes, indifféremment dans toutes les parties du corps où ils ont du mal. Ils y appliquent ensuite des courgées vidées, qu'on peut appeler *cucurbites*, plus proprement que celles de verre, et ils les remplissent de matières combustibles où ils mettent le feu.

Ils emploient assez volontiers les caustiques, les ustions et boutons de feu, qui sont si fort en usage dans toutes les Indes orientales ; mais au lieu de pierre infernale, ils se servent de bois pourri, dont l'ardeur est beaucoup moins vive que celle du bois vert.

Ils ignorent l'usage des lavements, et je n'en sache qu'un seul exemple que le père Garnier m'a dit avoir appris d'un sauvage des pays d'en haut vers les Outaouacs, qui faisait de ces sortes de compositions. Il les mettait dans une vessie à laquelle il attachait une canule, et il faisait entrer le remède en comprimant la vessie fortement avec les mains.

LA SUERIE.

La suerie est leur remède le plus universel, et dont ils font un plus grand usage. Elle est également pour les malades et pour les sains qui se purgent par là des humeurs abondantes, lesquelles peuvent avoir altéré leur santé, ou qui pourraient dans la suite leur causer des infirmités.

La suerie est une petite cabane en rotonde de six ou sept pieds de haut, où ils peuvent ranger au nombre de sept ou huit personnes. Cette cabane est couverte de nattes et de fourrures pour la défendre de l'air extérieur. On y met à terre dans le milieu un certain nombre de cailloux, qu'on a laissés long-temps dans le feu jusqu'à ce qu'ils en aient été pénétrés, et on suspend au-dessus une chaudière pleine d'eau fraîche. Ceux qui doivent se faire suer entrent dans cette cabane nus, autant que la bienséance peut le permettre, et ayant pris leur place, supposé qu'ils ne doivent pas y traiter d'affaires secrètes, selon l'usage dont nous parlerons bientôt, ils commencent à s'agiter extraordinairement, et à chanter chacun sa chanson. Et comme souvent elles sont toutes différentes pour l'air et pour les paroles, cela fait la musique la plus désagréable et la plus discordante qu'on puisse entendre.

De temps en temps, lorsque les cailloux commencent à perdre de leur activité, ils la réveillent en les arrosant avec un peu de cette eau froide qui est dans la chaudière. Cette eau n'a pas plutôt touché à ces pierres, qu'elle s'élève en une vapeur qui remplit la cabane, et

en augmente beaucoup la chaleur. Ils se jettent aussi mutuellement de cette eau fraîche au visage les uns des autres, pour s'empêcher de se trouver mal. En un instant leur corps ruisselle de toutes parts; et quand leurs pores sont bien ouverts, et que la sueur est le plus abondante, ils sortent tous en chantant, et courent se plonger dans la rivière, où ils nagent et se débattent avec beaucoup de véhémence. Quelques-uns, les malades en particulier, se contentent de se faire arroser d'eau fraîche. Il semble que le contraste d'un chaud extrême avec le froid de l'eau devrait les saisir et les faire mourir; peut-être même qu'un honnête homme en mourrait; mais ils ont pour eux l'expérience que cela leur fait du bien, ce qui vaut mieux que tous les raisonnements qu'on pourrait faire.

La suerie est non-seulement un remède chez les sauvages de l'Amérique septentrionale, mais elle est encore un usage de civilité, et peut-être de religion pour recevoir les étrangers. Car, dès que l'étranger est arrivé et qu'il a un peu mangé de ce qu'on trouve d'abord à la main, tandis qu'on prépare une nouvelle chaudière pour le régaler, et que d'autre part on dresse la suerie, et qu'on fait rougir les pierres, on le fait asseoir sur une natte propre; on lui déchausse ses souliers et ses bas, et on graisse ses pieds et ses jambes; on le fait ensuite entrer dans la suerie, et le maître de la cabane qui l'a reçu y entre avec lui. Là, comme dans un sanctuaire de vérité, ils traitent des affaires les plus secrètes, il expose tous les motifs de son voyage, et il répond ordinairement avec assez de sincérité à toutes les questions qu'on

lui fait. Si l'on s'aperçoit qu'il mente, et qu'il déguise ses sentiments ou la vérité des faits sur quoi on l'interroge, on ne fait point semblant de s'en apercevoir ; la coutume porte qu'il n'en soit pas moins bien traité, moins caressé, et cela n'empêche point qu'à son départ on ne le charge de présents et de biens, comme si l'on avait lieu d'être content de lui.

Les sauvages font aussi suer leurs malades avec le bois d'épinette, et d'autres branches de sapinage qu'ils font bouillir dans une grande chaudière, dont ils reçoivent la vapeur de dessus une estrade, sur laquelle ils s'étendent.

En Amérique, tout comme ici, on fait plus de cas des remèdes venus de loin, que de ceux qu'on a à la main, et qui paraissent trop vils, parce qu'ils sont trop communs. C'est la même chose du médecin que du remède ; l'étranger a toujours la préférence ; on le croit plus habile sans savoir pourquoi ; la prévention est pour lui, et cela suffit. C'est sur ce principe que les sauvages préfèrent un remède qui a la grâce de la nouveauté, à un remède usité, et qu'ils emploient préférablement les médecins d'une autre nation que ceux de la leur. Ils se mettent volontiers entre les mains des Européens ; ils se font saigner même sans besoin, et par compagnie ; ils prennent par estime nos vomitifs et nos purgatifs ; mais ils s'évanouissent presque en voyant ce terrible appareil de ferrements dont on se sert en Europe pour nous déchiqueter, et ils ne sauraient soutenir l'idée de ces grandes incisions que fait le bistouri, dont ils n'aiment pas du tout les opérations.

MÉDECINE PAR LA DIVINATION.

Les jongleurs et les devins n'étant appelés que pour connaître les désirs innés de l'âme, pour juger des sorts et pour les ôter, doivent aussi être regardés comme des médecins d'un ordre supérieur aux lois communes de la nature ; aussi n'est-ce point par elle qu'ils se gouvernent dans le genre des remèdes qu'ils prescrivent pour la guérison de ces maladies extraordinaires. C'est l'esprit avec qui ils prétendent avoir des communications, c'est leur caprice, leur imagination échauffée par l'enthousiasme qui les saisit ou qu'ils affectent, qu'ils consultent plutôt que la proportion d'aucun remède convenable à l'état présent du malade.

Le jongleur, avant que de commencer ses opérations, se prépare une suerie telle que je l'ai décrite, ou une cabane semblable de six ou sept pieds de haut, laquelle répond à ce qu'on appelait dans le paganisme *adita* ou *penetralla*, qui étaient des lieux obscurs et ténébreux, où l'on rendait les oracles. Il y a cette différence néanmoins entre la suerie et cette cabane, que celle-ci reçoit du jour par en haut, comme pour donner lieu à l'esprit d'y entrer, au lieu que la première est entièrement fermée. Le jongleur se cache dans ce sanctuaire avec son sac, dans lequel, outre son tabac et sa pipe, il porte toujours ce que j'ai appelé son *Otaron* et son *Manitou*, qu'on peut regarder comme ses talismans où réside toute sa vertu. Avec cela il compose souvent une espèce

de breuvage préparatoire pour se disposer à recevoir l'impression de l'esprit.

Le jongleur ainsi préparé commence à agiter la tortue qu'il tient à la main, et à chanter pour invoquer l'esprit qui lui fait sentir sa présence, comme il le faisait autrefois par un vent impétueux, un mugissement de la terre, et une agitation violente du tabernacle où il est enfermé. Le père Le Jeune (1), ayant suivi les sauvages micmacs à la chasse, fut présent à une de ces actions. Il dit qu'il se persuada d'abord que c'était le jongleur qui ébranlait cette cabane ; que néanmoins cela ne laissait pas de lui causer une extrême surprise, ayant vu des jeunes gens suer, en la dressant, de la fatigue et de la peine qu'ils prenaient pour l'affermir ; et que d'ailleurs il ne pouvait pas comprendre comment un homme seul pouvait l'agiter si violemment et si long-temps, et qu'il pût avoir assez de force pour résister à ce travail. Mais il ajoute que des sauvages, lui parlant à cœur ouvert, l'avaient assuré que le jongleur n'y avait aucune part ; que l'édifice était quelquefois si solide, qu'à peine un homme pouvait-il l'ébranler, et que lorsqu'il paraissait le plus puissamment secoué, que le sommet du tabernacle pliait jusqu'à terre, on en voyait sortir par en bas les bras et les jambes du jongleur, de sorte qu'il était évident qu'il n'y touchait pas.

Quoi qu'il en soit, c'est alors que le jongleur entre dans cet enthousiasme, et dans ces symptômes de fureur divine que les pères voyaient dans leurs pythies, dans

(1) Relation de la Nouvelle-France pour l'an 1634.

leurs sibylles et dans leurs devins; c'est alors qu'il fait tous les prodiges, ou tous les prestiges, dont il éblouit les yeux des spectateurs, qui les attribuent à la puissance de l'esprit étranger, lequel anime tous ses ressorts, et qui agit par son organe. C'est aussi au plus fort de ces agitations qu'il prononce sur l'état du malade et sur les remèdes qui lui conviennent.

Ces remèdes souverains pour rendre la santé sont des festins à chanter et à manger, des danses de plusieurs sortes, une surtout où ils s'entrejettent des sorts comme pour se faire mourir, et où l'on en voit plusieurs qu'on croirait verser quantité de sang par le nez et par la bouche : ce sont des jeux de plat, de crosse et des pailles. La fête de l'Onmonhouarori ou de la folie, et d'autres choses semblables, qui, tout extravagantes qu'elles sont, dès que le jongleur a prononcé, sont sur-le-champ exécutées avec tant d'exactitude et de ponctualité, que quelque extraordinaire que soit la chose qu'il demande, tout est en mouvement pour la trouver, et que la seule décision du jongleur fait agir quelquefois plusieurs villages ensemble.

Le malade, qui ordinairement a plus besoin de repos que de tout le reste, est exposé pendant cette cruelle cérémonie, quel que longue qu'elle puisse être, à tout le bruit de ces bacchanales, dont le seul étourdissement qu'elles lui causent serait capable de le faire mourir. C'est peu de chose encore que le bruit; ces pauvres malheureux sont à la discrétion de ces empiriques qui les soufflent, qui les sucent, qui les pressent avec une violence frénétique dans les parties du corps où ils souf-

frent le plus de mal, de sorte qu'ils ont plus l'air et l'action de bourreaux, que de leurs médecins. Quelquefois ils les font entrer dans la suerie avec eux; d'autrefois ils les font danser et jouer; souvent ils les promènent à pas lents au milieu des brasiers des cabanes, sans que le feu les endommage en aucune manière; enfin ils les fatiguent de telle sorte, qu'ils sont plus malades d'avoir été jonglés, que de leur maladie même.

On attend du jongleur qu'il déclare celui qui a donné le maléfice, qu'il découvre en quoi il consiste; qu'il pronostique sur l'état de la maladie, et, s'il se peut, qu'il la guérisse.

Il est assez facile à ceux de la nation de prononcer sur l'auteur du mal. Ils n'ont qu'à nommer quelque personne de celles qui ont mauvaise réputation, et qui sont odieuses ou suspectes. Qui que ce soit qu'ils désignent parmi ceux ou celles de ce caractère, ils sont assurés d'être crus et de faire plaisir au public. Un jongleur étranger devrait être un peu plus embarrassé; mais il a soin de s'informer auparavant en secret. Sans prendre même tant de précautions, il est toujours bien instruit par un assez bon nombre de gens qui lui communiquent leurs soupçons, et qui sont ensuite assez sots pour croire qu'il a deviné, ou assez habiles pour en faire semblant.

Il est encore plus aisé au jongleur de découvrir le sort, et de le montrer. Il n'a qu'à le préparer d'avance lui-même et à le cacher où bon lui semble. Le plus souvent néanmoins il le tire du corps du malade. Ce seront tels signes qu'il lui plaira, de petits ossements, des cheveux,

des morceaux de fer ou de cuivre qu'il insère dans sa bouche et qu'il en retire habilement, après avoir mordu le malade jusqu'à lui faire perdre connaissance ; ensuite de quoi il feint de l'avoir fait sortir de la plaie, et est assez heureux pour persuader à ce misérable qu'il lui a fait un grand bien. S'il lui a donné quelque vomitif propre à lui faire rendre jusqu'aux entrailles ; qu'il en sorte quelques grumaux de sang, quelques matières noires ou purulentes : c'est là qu'est l'Otkon, l'esprit ou le sort qui le tuait. Il le montre avec joie et s'applaudit d'avoir vaincu un si cruel ennemi.

Le pronostic est plutôt heureux que malheureux, et laisse toujours entrevoir de grandes espérances. Le malade, après cela, n'a qu'à crever, c'est pour son compte. Le jongleur a mille raisons pour sortir d'intrigue. Il n'en perd point son crédit et il n'en est pas moins bien payé. C'est ou le charme qui était au-dessus des remèdes, ou quelque chose d'essentiel que le jongleur avait prescrit à quoi l'on a manqué. Enfin c'est toujours le mort qui a tort, et la malheureuse destinée de ces pauvres infortunés, qui expirent quelquefois dans le temps même qu'on pronostique leur guérison, ne peut point détromper ces peuples aveuglés, que le démon tient dans son esclavage. Ils ont toujours leur confiance dans leurs faux prophètes, quoique mille expériences dussent leur avoir appris qu'on ne guérit point entre leurs mains ; qu'il n'y a rien de moins solide pour l'ordinaire que leurs prédictions ; et que souvent même elles se combattent et se contredisent, lorsqu'il y a plusieurs jongleurs ensemble, ou du moins qu'elles sont aussi enveloppées,

que l'étaient les oracles que les faux dieux rendaient par la bouche de leurs devins et de leurs pythonesses.

Lorsque les Caraïbes ont recours à leurs devins ils accompagnent toujours cette cérémonie du sacrifice fait au démon, dont j'ai déjà parlé dans l'article de la religion. « Il faut, avant toutes choses, dit le ministre Rochefort (1), que la case en laquelle le boyé doit entrer soit bien nettement préparée, que la petite table qu'ils nomment *matoutou* soit chargée de *fanakri* pour *Maboya*, c'est-à-dire, d'une offrande de cassave et d'ouïcou pour l'esprit malin, et même des prémices de leurs jardins si c'est la saison des fruits. Il faut aussi qu'il y ait, à l'un des bouts de la case, autant de petits sièges qu'il doit se trouver de personnes à cette détestable action.

« Après ces préparatifs, le boyé, qui ne fait jamais cette œuvre de ténèbres que pendant la nuit, ayant soigneusement fait éteindre tout le feu de la case et des environs, entre dans cette obscurité, et, ayant trouvé sa place à l'aide de la faible lueur d'un bout de tabac allumé qu'il tient en sa main, il prononce d'abord quelques paroles barbares; il frappe ensuite de son pied gauche la terre à plusieurs reprises, et ayant mis en sa bouche le bout de tabac qu'il porte en sa main, il souffle cinq ou six fois la fumée qui en sort; puis, froissant entre ses mains le bout de tabac, il l'éparpille en l'air. Et alors le diable évoqué par ces singeries, ébranlant d'une fa-

(1) Rochefort, Hist. morale des Antilles, liv. 2, c. 24.

rieuse secousse le faite de la case, ou excitant quelque autre bruit épouvantable, comparait aussitôt, et répond distinctement à toutes les demandes qui lui sont faites par le boyé.

« Si le diable assure que la maladie de celui pour lequel il est consulté n'est pas mortelle, pour lors le boyé et le fantôme qui l'accompagne s'approchent du malade pour l'assurer qu'il sera bientôt guéri ; et, pour l'entretenir dans cette espérance, ils touchent doucement les parties les plus douloureuses de son corps, et, les ayant un peu pressées, ils feignent d'en faire sortir des épines, des os brisés, des éclats de bois et de pierre qui étaient, à ce que disent ces malheureux médecins, la cause de son mal. Ils humectent aussi quelquefois de leur haleine la partie débile, et l'ayant sucée à plusieurs reprises ils persuadent au patient qu'ils ont, par ce moyen, attiré tout le venin qui était en son corps et qui le tenait en langueur. Enfin, pour la clôture de tout cet abominable mystère, ils frottent tout le corps du malade avec le suc du fruit de *fanipa*, qui teint d'un brun fort obscur, et qui est comme la marque et le sceau de sa guérison.

« Celui qui croit avoir été guéri par un si damnable moyen a coutume de faire en reconnaissance un grand festin, auquel le boyé tient le premier rang entre les conviés. Il ne doit pas oublier l'*anakri* pour le diable qui ne manque pas de s'y trouver ; mais si le boyé a recueilli de la communication qu'il a eue avec son démon que la maladie est à la mort, il se contente de consoler le malade en lui disant que son dieu, ou pour mieux dire son diable familier, ayant pitié de lui, le veut em-

mener en sa compagnie pour être délivré de toutes ses infirmités.

La manière de guérir par la divination est absolument répandue chez toutes les nations de l'Amérique qui, comme nous l'avons dit, ont toutes leurs devins ou leurs charlatans. La méthode peut être différente chez les divers peuples quant aux circonstances ; mais elle est la même quant à la substance et quant au fond.

Les malades sont assez soignés pendant qu'on espère et qu'on a intérêt de les guérir ; mais ils sont abandonnés avec trop de facilité dès qu'on commence à perdre espérance. J'en ai sauvé un deux fois dans le danger où il était de mourir, la première fois de froid, et la seconde de faim. Si, par bonheur pour lui, je n'eusse été appelé, et si je n'eusse pourvu à ces deux besoins de la manière que je jugeai lui être plus convenable, c'en était fait de lui.

PREMIERS SOINS RENDUS AU CADAVRE.

Après que le malade a rendu le dernier soupir, on donne les premiers soins au cadavre pour le préparer à la sépulture. Chaque cabane en a une autre où sont ceux qui prennent soin de leurs morts, et ce sont d'ordinaire, à ce que je crois, les cabanes qui ont des alliances avec celles du défunt. Ceux donc qui doivent être employés à un si triste ministère, étant avertis au moment de la mort, ou étant même déjà rendus et disposés avant qu'il ait expiré, lavent le corps, le graissent

de leurs huelles, lui peignent le visage et la tête. Ils habillent ensuite le cadavre de pied en cap, l'ornent de ses colliers et de ses différents atours ; et après l'avoir mis dans la situation où il doit être dans le tombeau et l'avoir enveloppé d'une belle robe de fourrure toute neuve, on l'élève sur une estrade où il est exposé jusqu'au jour destiné à la sépulture.

MANIÈRE SINGULIÈRE D'EMBAUMER LES CORPS.

Quelques peuples de l'Amérique septentrionale ont trouvé le moyen de préserver de la corruption les corps de leurs chefs et des personnes les plus considérables de leur nation, sans y employer les baumes et les aromates qui étaient en usage chez les Orientaux et qui ont rendu les momies d'Égypte si célèbres. Ils écorchent habilement le cadavre après en avoir fendu la peau tout le long du dos ; ils décharnent les os proprement sans toucher aux jointures qui en font les liaisons, pour laisser le squelette dans son entier. Ces os ayant été séchés pendant quelque temps, on les renferme de nouveau dans leur propre peau qu'on a eu soin d'adoucir et de préparer, et on la recoud en y insérant du sable fin qui en remplit tous les vides, de manière qu'il ne paraît pas qu'on y ait touché. On porte ensuite ces corps sur une estrade élevée au fond de la cabane qui leur sert de temple. On met aux pieds du corps, dans des corbeilles bien fermées, les chairs qu'on a fait sécher et boucaner à la fumée ou à l'air, et la garde qui

veille à la conservation du feu sacré veille aussi à la conservation de ces corps.

Dans les Indes espagnoles (1), les sauvages faisaient boucaner les corps de leurs caciques. Ils les étendaient (2) sur des treillis de bois, et les faisaient sécher à un feu lent. Les chairs et les graisses s'évaporaient à ce feu par la transpiration; et quand il ne restait plus que la peau sur les os, ils les portaient dans leurs temples (3), où ils les conservaient avec beaucoup de soin et de respect. C'est sans doute de cette manière qu'on conservait aussi les corps des Incas du Pérou et des personnes dévouées qui se faisaient mourir avec lui.

Plusieurs peuples de l'antiquité, outre les Égyptiens et les Éthiopiens, avaient leurs manières de dessécher les corps et de les embaumer, que les auteurs ne nous détaillent pas assez. Celle que je viens de décrire se pratiquait dans la Virginie, dans la Floride, chez les Natchez, chez les Oumas, chez quelques autres peuples de la Louisiane et des Indes espagnoles, qui ont un État monarchique et des chefs absolus. Pour ce qui est des Hurons et des Iroquois, qui sont plus républicains, je n'ai pas lu ni ouï dire qu'ils aient jamais mis cette distinction entre leurs chefs et le commun peuple.

(1) Gomara, lib. 3, cap. 18.

(2) Pietr. Martyre, Sommario dell. India, F. 12. Nelle Racolte di Ramusio, tom. 3.

(3) Gonzalès Oviedo, Sommario del Hist. del India, cap. 10. Nelle Racolte di Ramusio, tom. 3.

NÉNIES ET MANIÈRE DE PLEURER LES MORTS.

Le corps étant habillé et placé, les larmes et les plaintes, qu'on avait été obligé de contraindre jusqu'à ce moment, commencent alors avec ordre et en cadence. Une matrone entonne la première le branle, que toutes les autres femmes suivent, en gardant la même mesure, mais y appliquant différentes paroles qui conviennent à chaque personne, selon les différents rapports de parenté ou d'affinité qu'elles ont avec le mort. Cette musique dure ainsi pendant quelque temps; après quoi l'un des anciens impose silence, et tout cesse dans l'instant, en sorte qu'on n'entend plus aucune plainte.

Les premières lamentations n'ont pas plutôt cessé, qu'un de ceux de la cabane se détache pour donner avis au chef de la tribu de la perte qu'ils viennent de faire. Celui-ci prend soin de faire publier la mort dans tout le village. Il députe en même temps dans les villages voisins où le défunt avait des alliances; et si c'est un chef, on fait, autant qu'on peut, avertir tous ceux de la nation, afin qu'on vienne de toutes parts lui rendre les derniers devoirs.

Cependant on frappe sur les écorces, et l'on fait beaucoup de bruit, afin d'obliger l'âme du défunt de s'éloigner de son corps, et de se rejoindre à ses ancêtres.

Les parents et les amis du défunt étant avertis de son décès, se rendent à sa cabane, où chacun se place sans rien dire. L'assemblée étant formée, la matrone entame

alors un discours pour raconter, dans le dernier détail, tout ce qui s'est passé à l'égard du mort, depuis les premiers symptômes de sa maladie jusqu'au moment de son trépas. Ce discours fini, les pleurs recommencent, et toutes les femmes, tant celles de la cabane que celles qui se trouvent présentes, accompagnent leur musique de véritables larmes, que les femmes ont toujours de commande. Ces pleurs sont interrompus par quelqu'un des chefs, ou des considérables, lequel impose silence pour faire un autre discours, qui sert d'oraison funèbre, et qui roule sur les fables de leur religion, sur les faits héroïques de leurs ancêtres, sur les éloges du mort et sur les motifs que doivent avoir les parents pour se consoler de sa perte. Ces discours, quoique sans art, ne manquent point d'une certaine éloquence naturelle et pathétique, et dans tout son jour les belles qualités du défunt, et où l'on n'omet aucune des considérations propres à tempérer la douleur des assistants, et principalement de ceux qui y prennent le plus grand intérêt.

Cette assemblée, laquelle est comme générale, étant congédiée, on invite ensuite successivement les familles particulières pour venir pleurer à leur tour, et on assigne à chacune son jour et son temps pour la cérémonie. La pleureuse recommence son discours en faveur des nouveaux-venus ; le *lessus* se fait sur nouveaux frais, et il se trouve toujours un panégyriste ; de sorte que pendant que le mort est exposé, il est toujours gardé, et presque continuellement loué et pleuré.

RESTES POUR LES MORTS.

Les regrets que cause la présence du mort dans sa cabane y font oublier le soin d'y préparer à manger. Il n'y a guère que les enfants qui font rôtir quelques grains de blé d'Inde, pour apaiser la grosse faim qu'ils ne sont pas en état de soutenir comme les personnes formées, et à qui il coûte peu de passer plusieurs jours de suite sans manger. Mais le jour de l'enterrement, le chef fait faire le cri dans le village dès le matin, afin que dans chaque cabane on fasse chaudière pour le défunt. Les sauvages ne prennent et ne réservent rien de la chaudière qu'ils ont dressée. Ils la distribuent tout entière en divers plats qu'ils envoient dans des cabanes différentes, d'où on a le soin de leur répondre par le même devoir de civilité. C'est ainsi qu'ils se consolent mutuellement dans le deuil commun. On peut appeler cela une fête, car pour une chaudière qu'ils ont préparée, il leur vient de divers endroits une abondance de mets dont ils peuvent se régaler. Cette mode est encore en vigueur en plusieurs pays, où l'enterrement est suivi d'un repas magnifique pour les conviés, dans lequel on achève de pleurer les morts, en mangeant bien et en buvant de même.

Le premier ou le troisième jour après le trépas est destiné pour la sépulture, à moins que des considérations particulières n'obligent à différer plus long-temps, comme il arrive quand le mort est d'un rang à exiger

que les chefs des villages éloignés se rendent à ses obsèques; ce qui ne se peut faire dans un espace aussi court que celui de trois jours. Alors on diffère la cérémonie au septième, ou même au neuvième jour. Ces jours étaient consacrés dans le paganisme pour ce triste devoir, et l'Église même a encore retenu quelque chose de cet usage.

Tout étant prêt pour les obsèques, on fait le cri dans le village, et de toutes parts on se rend à la cabane du mort, où les nénies recommencent encore comme ci-devant; après quoi les pollincteurs placent le cadavre sur une espèce de brancard, semblable à nos bières ouvertes, le portent à quatre sur leurs épaules, jusqu'au lieu de la sépulture, où tout le monde l'accompagne dans un profond silence. Le corps ne sort pas par la porte de la cabane.

Le père Le Jeune (1) en fait une loi générale pour les sauvages. Voici comment il parle: « Mon hôte, et le vicillard dont j'ai souvent fait mention, m'ont confirmé ce que j'ai déjà écrit une autre fois, que le corps mort du défunt ne sort point par la porte ordinaire de la cabane; mais on lève l'écorce de l'endroit où l'homme est mort, pour faire passer son cadavre. » Le père Le Jeune doit avoir mal compris, en nous donnant pour une règle générale, ce qui ne peut être entendu que de quelques cas particuliers.

Dans l'Amérique méridionale quelques peuples dé-

(1) Relation de la Nouvelle-France pour l'an 1634, ch. 4, p. 85.

charnent les corps de leurs guerriers, et les parents mangent leurs chairs, ainsi que je viens de le dire ; et, après les avoir consommées, ils conservent pendant quelque temps leurs cadavres avec respect dans leurs cabanes, et ils portent ces squelettes dans les combats en guise d'étendard, pour ranimer leur courage par cette vue, et inspirer de la terreur à leurs ennemis ; d'autres les laissent pourrir en terre jusqu'à l'anniversaire, auquel ils leur rendent de nouveaux devoirs, comme je le dirai ci-après.

Dans l'Amérique septentrionale les Illinois gardent encore l'ancien usage des peuples de la Colchide, ensevelissant les femmes, et suspendant à des arbres les corps des hommes, cousus dans des peaux crues de bœufs sauvages, ou des autres animaux qu'ils ont pris à la chasse. Les Hurons et quelques autres peuples de ce voisinage, élèvent leurs corps morts dans des châsses, qui sont exaucées sur quatre poteaux de dix ou de quinze pieds d'élévation ; de la même manière que Nicolas de Damas (1) dit que les Phrygiens en usaient pour les cadavres de leurs prêtres ou de leurs corybantes. Les Iroquois, les Caraïbes, les Brésiliens, et le plus grand nombre des autres, mettent les corps dans la terre.

Comme ils envisagent la mort d'un air plus tranquille que nous, ils n'ont pas aussi ces ménagements d'une fausse compassion, et cette délicatesse honteuse à des chrétiens, qui fait qu'on n'ose annoncer à un mourant le danger où il est, quoiqu'il s'agisse de son éternité.

(1) Nicol. Dam. apud Stobæum, Serm. 120.

qu'on aime mieux risquer, que de l'effrayer. Il arrive assez fréquemment parmi ces barbares, qu'on dise à un malade que c'en est fait, qu'il ne peut plus vivre. On croit même le consoler, en lui montrant, comme un témoignage de l'affection qu'on a pour lui, les robes précieuses et les ornements qu'il doit emporter dans le tombeau ; robes et ornements préparés souvent depuis longtemps avec le même zèle et le même principe de tendresse, qui faisait travailler Pénélope avec tant de soin à la robe sépulcrale de son beau-père Laerte. Le malade est souvent aussi le premier à se condamner. Il annonce le premier sa mort prochaine à ses parents ; il fait assembler ses amis, et leur fait festin pour leur dire adieu : il leur fournit lui-même des motifs de consolation dans la perte qu'ils vont faire, et avec le même sang-froid qu'aurait un homme qui se dispose à un petit voyage, il se fait laver, graisser, peindre et emballer tout vivant dans la même situation qu'il doit avoir dans le sépulcre. Combien d'Européens, à cet instant fatal, mourraient d'horreur d'un semblable appareil.

Un moment avant que de mettre le cadavre dans la fosse (1), le maître des cérémonies lui coupe au sommet de la tête un toupet de cheveux qu'il donne à son plus proche parent, ainsi que l'écrivit le père Le Jeune.

Cela a été une folie de presque toutes les nations d'ensevelir avec les morts dans leurs tombeaux, surtout si c'étaient des princes ou d'autres personnes de marque,

(1) Relation de la Nouvelle-France pour l'an 1654, ch. 4, p. 86.

ou bien de consumer avec eux sur leurs bûchers des meubles précieux, de grandes richesses, des offrandes, des mets en abondance, en un mot, ce qu'ils avaient de plus cher jusqu'aux esclaves, et à leurs épouses mêmes, ainsi que cela se pratique encore dans les Grandes Indes ; comme si toutes ces choses devaient leur servir après leur mort, et accompagner leurs âmes jusqu'au lieu de leur repos. Les Juifs et les chrétiens eux-mêmes ont rendu des honneurs civils aux leurs, qui, à la barbarie près, approchaient fort de ces coutumes païennes.

Chez les Natchez, à la Louisiane, le chef et la femme chef (c'est-à-dire la mère du chef, ou bien celle de ses tantes, ou de ses sœurs du côté maternel, laquelle, selon les règles de la gynécocratie, est à la tête de la nation, et à qui on rend les mêmes honneurs qu'au chef même) ont l'un et l'autre un certain nombre de personnes qui leur sont attachées avec un pareil dévouement, et à qui ils donnent dans leur langue un nom qui répond à celui de *dévoués*. Ces personnes accompagnent toujours le chef, ou la femme chef, elles sont entretenues à leurs frais, veillent sans cesse à leur conservation, et prennent part à tous leurs avantages et à toutes leurs disgrâces. La plus grande de toutes ces disgrâces, c'est la mort de celui ou de celle à qui leur vie est entièrement engagée. Car, dès que ceux-ci ont payé le tribut à la nature, elles sont aussi dans l'obligation de mourir. Le choix de la mort ne leur est pas libre ; il faut suivre l'usage établi, et mourir en cérémonie. Tandis que le corps du défunt ou de la défunte est encore exposé sur la pierre qui est à l'entrée du temple, et qu'on est sur

le point de mettre fin aux obsèques, on passe au cou de ces malheureuses victimes une longue corde qui les tient toutes, et qui est fortement arrêtée aux deux extrémités par ceux qui doivent les étrangler. En cet état elles commencent une espèce de chant et de danse qui dure quelque temps; après quoi on serre par les deux bouts, et l'on voit ces misérables mourir, en tâchant de garder encore la cadence et la mesure des pas jusqu'au dernier soupir.

Il y avoit un usage semblable dans l'île Espagnole. Oviedo dit (1) qu'à la mort des chefs, qu'il nomme *caciques*, on enterrait avec eux plusieurs personnes de l'un et de l'autre sexe, et en particulier plusieurs de leurs femmes vivantes, lesquelles se faisaient honneur de cette mort, et se persuadaient qu'elles l'accompagnaient dans le ciel ou dans le soleil. Lopez de Gozara (2) assure la même chose, qui est encore confirmée par Pierre martyr, lequel dit, que le cacique Béhucio ayant payé le tribut à la nature, sa sœur Anacaona voulut faire enterrer avec lui plusieurs de ses femmes toutes vives; mais que quelques religieux de saint François, s'étant trouvés là, firent tant par leurs prières, qu'elle se contenta d'en faire ensevelir une seule, laquelle voulut avoir la préférence sur les autres; celle-là étoit très-belle; elle se para de tous ses ornements les plus beaux,

(1) Gonzalès d'Oviedo, Hist. de las Indias, lib. 5, cap. 3.

(2) Gomara, Hist. génér. des Indes, liv. 1, c. 28, Petr. Martyr, decad. 3, lib. 9.

et ne fit mettre dans le sépulchre, avant que d'y être enfermée, qu'un vase d'eau, un pain de maïs et un autre de cassave.

Pour ce qui est des autres sauvages, quoiqu'ils soient dans les mêmes principes qu'ont eus les anciens païens sur ce point, je n'ai point ouï dire qu'ils aient poussé les choses jusqu'à cet excès de cruauté, que d'immoler des personnes, pour qui toute la nation devrait s'intéresser, plutôt que d'augmenter le deuil par la multitude de victimes. Il est vrai qu'ils font festin des chiens du défunt, et que, lorsqu'ils brûlent ou qu'ils tuent un esclave qui a été donné pour un de leurs morts, et en son nom, ils croient apaiser ses mânes en le faisant mourir, comme nous avons dit; mais au jour de leur sépulture, on ne voit rien de sanguinaire et de révoltant, ils mettent même assez peu de chose dans la tombe ou dans la bière. Les habits dont il est revêtu, quelques petits pains, un peu de sagamité, sa chaudière, son sac à petun, son calumet, une courge pleine d'huile, quelque peu de porcelaine, un peigne, des armes, des couleurs pour se peindre, et quelques autres bagatelles semblables, sont toutes les provisions que le mort emporte dans l'autre monde.

Ils croient peut-être faire quelque chose de plus agréable pour le mort, en distribuant à ses amis vivants et à toutes les personnes pour qui il a eu quelque considération, tout ce qui lui appartenait, et toutes les choses dont ils l'eussent voulu voir jouir lui-même.

On dirait que tous les travaux, toutes les sueurs,

tout le commerce des sauvages, se rapportent presque uniquement à faire honneur aux morts. Ils n'ont rien d'assez précieux pour cet effet. Ils prodiguent alors les robes de castor, leur blé, leurs haches, leur porcelaine en telle quantité, qu'on croirait qu'ils n'en font aucun cas, quoique ce soit toutes les richesses du pays. On les voit souvent presque nus pendant les rigueurs de l'hiver, tandis qu'ils ont dans leurs caisses de bonnes robes de fourrure ou d'étoffe qu'ils destinent aux devoirs funéraires, chacun se faisant un point d'honneur ou de religion de paraître dans ces occasions libéral jusqu'à la magnificence et à la prodigalité; de manière qu'on peut dire que rien n'est mieux marqué chez tous les sauvages en général, eu égard à leurs anciennes coutumes, que le respect pour les morts, et le souvenir de leurs ancêtres.

Pour fournir à cette dépense, les parents et les amis viennent couvrir le mort pendant que son cadavre est encore exposé dans la cabane; c'est-à-dire qu'ils viennent apporter des présents pour honorer ses obsèques. Ces présents sont comme partie du testament du défunt, dont ceux de sa cabane fournissent le plus gros lot, ne se réservant rien, non-seulement des choses qui lui appartenaient, et dont la vue pourrait algrir leur affliction, mais y ajoutant encore du leur avec une profusion qui les épuise presque entièrement.

De ces présents, les uns sont étalés sur des perches, et les autres exposés à terre sur des estrades, premièrement dans la cabane, et ensuite dans le cimetière. Tandis qu'on accommode le cadavre dans son sépulcre,

un des considérables, élevé de deux ou trois pieds au-dessus de l'assemblée, fait à haute voix la distribution de ces legs pieux dont la valeur monte fort haut, selon la distinction et le rang de considération où était le défunt.

Outre cette profusion de présents, qui devient utile à ceux à qui on les donne, il s'en fait encore une autre chez les Iroquois et chez les Hurons, laquelle ne parait avoir d'autre fin que l'ostentation. Elle consiste dans une grande quantité de blé qu'on jette devant la porte de la cabane et qu'on a soin de fouler aux pieds afin qu'il ne prème envie à personne de le ramasser. Le moins qu'il y en ait pour un particulier, c'est sa provision, et ce qu'il en pourrait consommer pendant une année.

Leurs fosses sont de petites loges creusées en rond comme des puits. On les natte en dedans de tous côtés avec des écorces, et, après y avoir logé le cadavre, on y fait une voûte presque au niveau du sol avec des écorces semblables, et des pieux qu'on charge de terre et de pierres à une certaine hauteur. On enferme après cela tout cet espace en bâtissant au-dessus une loge avec des écorces ou des planches, ou bien on l'entoure avec des perches qu'on assujettit par le haut, où elles se réunissent en forme conique ou pyramidale, modèle fort simple de ce qu'étaient ces monuments dans leur première origine, mais que la vanité des nations changea depuis en mausolées superbes, que le temps qui dévore tout consume aussi bien que les corps qu'ils renferment. On joint au tombeau un poteau sur lequel, si c'est un

guerrier, on voit son portrait et ses belles actions peintes de la manière dont j'ai expliqué ailleurs que se font ces sortes de monuments ; on y ajoute aussi quelques-unes de ses armes ou un aviron ; et si c'est une femme, on y attache des colliers à porter le bagage, ou bien d'autres choses qui soient de leur compétence.

Les sauvages mettent fin aussi à cette lugubre fête par un jeu qui est l'apparence d'un combat. Un des chefs qui préside à la cérémonie jette de dessus la tombe, au milieu de la troupe des jeunes gens, ou met lui-même entre les mains d'un des plus vigoureux, un bâton de la longueur d'un pied que tous les autres s'efforcent de lui arracher, et que celui qui en est le maître tâche de défendre le mieux qu'il peut. Il en jette un semblable parmi la troupe des jeunes femmes et des jeunes filles, lesquelles ne font pas de moindres efforts pour le ravir ou pour le conserver. Après ce combat, qui dure assez long-temps, et qui fait un spectacle agréable mais sérieux, on donne le prix qu'on a destiné pour ce sujet à celui et à celle qui ont remporté la victoire ; ensuite de quoi chacun se retire chez soi. On doit avoir fait attention, dans ce que j'ai déjà dit, que les jeux entraînent dans les exercices de religion ; j'ai remarqué déjà comment les devins en ordonnent quelques-uns pour la guérison des malades ; en voici de funéraires et à l'honneur des morts.

L'inhumation est commune à presque tous les peuples de l'Amérique méridionale, ainsi que je viens de le dire (1). Leurs fosses sont aussi creusées en rond, et

(1) Rochefort, Hist. morale des Antilles, liv. 2, c. 24.

après avoir bien graissé le corps du défunt, on le met dans cette fosse enveloppé de son hamac. Il est dans la posture d'un homme assis, ayant les jambes pliées contre les cuisses, les coudes entre les jambes et le visage courbé sur ses mains. Avant que de couvrir le corps (1), les femmes environnent immédiatement la fosse assises sur leurs talons, les hommes se placent derrière elles situés dans la même posture; alors les femmes commencent leurs nénies, versent des larmes en abondance et poussent des cris lamentables, capables de toucher les cœurs les plus insensibles. Leurs maris fondent en larmes à leur imitation, mais sans éclat; ils les embrassent d'une main et passent l'autre souvent sur leurs bras, comme pour les consoler ou les exhorter de continuer à pleurer. Les nénies ayant cessé, un homme met sur la fosse une planche et les femmes la couvrent de terre. Elles brûlent ensuite sur la tombe des offrandes et tous les meubles du défunt. Si c'est un père de famille, la fosse est faite dans sa propre cabane, les autres sont ensevelis ou à côté de leurs cabanes, ou bien dans leurs jardins, et ils ont coutume de dresser une petite case sur le tombeau.

La privation de la sépulture est, chez les Américains, et une tache infamante, et une cruelle punition. Il y avait des lois, disent nos relations, pour les enfants décédés peu après leur naissance; et il paraît certain qu'ils en avaient aussi d'autres pour les cas différents, dont voici

(1) Du Tertre, *Hist. nat. des Antilles*, Traité 7, chap. 4, § 12.

un exemple, par rapport à ceux qui étaient morts de froid dans les neiges, et par rapport à ceux qui avaient eu le malheur de se noyer.

Ils croyaient alors que tout le pays était menacé de quelque désolation, et que le ciel était en colère. C'est pourquoi ils n'oubliaient rien pour l'apaiser. Ils cherchaient le corps avec grand soin, et, s'ils étaient assez heureux pour le trouver, il se faisait un concours nombreux de tous les villages, comme pour une chose qui intéressait toute la nation. On augmentait le nombre des présents et on doublait celui des festins. Le corps était ensuite porté dans le cimetière et était exposé sur une natte élevée, à l'un des côtés de laquelle on faisait une fosse, et de l'autre un grand feu, comme pour une sorte de sacrifice dont les chairs du mort devaient être la victime. Cependant les pollincteurs, ou des jeunes gens destinés à cet office, environnaient le cadavre, et avec des couteaux ils en découpaient toutes les parties les plus charnues, lesquelles avaient été crayonnées auparavant par un maître des cérémonies, ou peut-être par un devin. On jetait ces morceaux de chair dans le feu à mesure qu'on les enlevait. Ils ouvraient ensuite le cadavre et en retiraient tous les viscères qui étaient aussi la proie des flammes, après quoi ils mettaient le cadavre ainsi décharné dans la fosse qui lui avait été préparée.

Pendant ce temps-là les jeunes femmes, parmi lesquelles se mêlaient les parentes du défunt, faisaient comme une procession et tournaient autour de ces jeunes gens qu'elles exhortaient à bien s'acquitter de ce triste ministère, et elles leur mettaient dans la bouche

on le met
est dans la
ées contre
le visage
corps (1),
se assises
re elles si-
mimentent
e et pous-
les cœurs
larmes à
sent d'une
s, comme
à pleurer.
fosse une
Elles brû-
les meu-
fosse est
sevelis ou
ardins, et
r le tom-
aériens;
Il y avait
s décédés
qu'ils en
ont voici
7, chap.

des grains de porcelaine, comme pour leur servir de récompense de leur pieuse cruauté. Si l'on manquait à cette cérémonie, ils regardaient comme une punition du ciel tous les sinistres accidents qui pouvaient leur arriver dans la suite.

Les Iroquois, les Hurons et la plupart des nations sédentaires, ont des cimetières communs auprès de leurs villages. Parmi les nations qui sont à la hauteur des terres dans la Nouvelle-France, il se trouve des personnes qui, ayant fait sécher les corps de leurs parents et des personnes qui leur sont chères, les retirent ensuite et les conservent précieusement dans leurs cabanes.

Les peuples de l'Amérique pensent que les âmes des morts se hâtent de se rendre au pays de leurs ancêtres, d'où elles ne se hasardent point de revenir, parce qu'il y a trop à souffrir sur le chemin qu'il faut tenir pour aller et pour venir. Cependant ils imaginent encore quelque chose qui les remplace dans leurs tombeaux, ils croient les voir dans les feux follets de leurs cimetières et des marécages, et ils en racontent autant d'apparitions que les bonnes vieilles femmes ont coutume d'en débiter au coin de leur feu.

Dès que l'âme est séparée du corps, ils cessent de lui donner les noms qu'ils lui donnaient pendant le temps de son union. Les Hurons et les Iroquois l'appellent *eskenn*, nom qui a toutes les significations de mânes, ombre, simulacre, image, que les anciens lui avaient affecté.

Le père de Brébeuf rapporte (1) qu'ayant consulté un ancien Huron et lui ayant demandé pourquoi ils donnaient à des cadavres secs et arides depuis long-temps, les noms d'*Eskenn* ou *Hatisken*, qui ne peuvent signifier que les âmes; il conclut de sa réponse qu'ils imaginaient que nous avions deux âmes, toutes deux divisibles et matérielles, et cependant toutes deux raisonnables; que l'une se sépare du corps à la mort et demeure néanmoins dans le cimetière jusqu'à la fête des morts, après laquelle elle se change en tourterelle, ou, selon la plus commune opinion, elle va droit au pays des âmes; l'autre est comme attachée au corps, et informe, pour ainsi parler, le cadavre, demeure dans la fosse des morts après la fête et n'en sort jamais, si ce n'est que quelqu'un l'enfante derechef, et que la preuve de cette métempsy-cose était la parfaite ressemblance qu'ont quelques personnes vivantes avec d'autres qui sont mortes avant elles.

En conséquence de l'opinion générale qu'il reste quelque chose dans les tombeaux, le corps de la nation fait souvent festin pour pleurer les morts. Ceux d'un village se transportent dans un autre pour y rendre ces honneurs funèbres. Les voisins et les alliés ne manquent pas aussi de garder ces devoirs de civilité et de bienséance. Les particuliers vont pareillement très-souvent au tombeau pour y renouveler leurs pleurs, que les Romains prenaient soin autrefois de faire couler jusques

1) Relation de la Nouvelle-France pour l'an 1656, 2^e part. chap. 9, p. 146.

sur les cendres par des ouvertures pratiquées à leurs urnes. Ils arrachent les herbes qui y naissent ; ils y portent souvent du blé et de la sagamité qu'ils y jettent par une petite fenêtre qu'on fait exprès à la cabane de planches ou d'écorces qui y sert de mausolée. Après quelques mois, ils ouvrent de nouveau le sépulcre pour voir si le corps est en bon état, et pour substituer de nouvelles robes à celles que la pourriture aurait déjà consumées. Enfin, comme l'âme n'est pas tellement attachée à son tombeau qu'elle n'en sorte aussi quelquefois pour errer aux environs et revenir aux endroits qu'elle a fréquentés, ils jettent souvent des offrandes dans le feu de leurs foyers. Les mères surtout à qui la mort a enlevé leurs enfants dès l'âge le plus tendre, ne manquent point de temps en temps à tirer du lait de leur sein, et à le jeter dans le feu (1) ou sur la tombe, pour leurs enfants morts à la mamelle.

Les peuples de la Floride (2) faisaient garder leurs cimetières, et lorsque Fernand de Soto y arriva, il trouva un Espagnol qui avait été fait esclave par les sauvages, et qui, ravi de voir des gens de sa nation, leur racontait, parmi ses aventures, qu'une de ses plus grandes peines était d'avoir été destiné à la garde des corps morts dans le cimetière contre les bêtes féroces qui venaient les déterrer pendant la nuit, et dont il avait pensé être dévoré lui-même. Cette précaution peut être bonne contre

(1) Relation de la Nouvelle-France pour l'an 1634, ch. 2.

(2) Garcilasso, Hist. de la Florid. lib. 2, cap. 2.

les bêtes ; mais elle n'est pas suffisante contre les ennemis de guerre qui sévissent quelquefois dans ces pays-là contre les cadavres de leurs ennemis, ce qui est regardé comme l'hostilité la plus brutale et comme la plus cruelle marque de l'inimitié. Il n'y a que peu d'années, que des nations ennemies des Tionnontatés, qui sont les Hurons établis au détroit, profanèrent leurs cimetières en dispersèrent les ossements, et les pendirent à des arbres.

Soit religion, soit respect pour les défunts, soit considération pour leurs parents, il n'est plus permis de nommer une personne morte par aucun des noms qu'elle portait durant sa vie ; et tous ceux ou celles qui avaient des noms semblables sont obligés de les quitter et d'en prendre d'autres, ce qui se fait au premier festin. Ces noms restent comme ensevelis avec le cadavre, jusqu'à ce que les regrets étant dissipés et amortis, il plaise aux parents de relever l'arbre et de ressusciter le défunt.

A mon arrivée au Sault Saint-Louis, les missionnaires jugèrent que, pour me donner du crédit, je devais relever le nom sauvage du feu Père Bruyas, missionnaire célèbre et extrêmement considéré des Iroquois, parmi lesquels il avait passé un grand nombre d'années. Il n'était mort que quatre mois auparavant, et c'était relever l'arbre trop tôt selon leurs usages ; aussi, quand ils n'étaient pas contents, plusieurs me reprochaient que je leur avais fait injure en prenant le nom de leur père ; cependant ils ne laissaient pas de me regarder comme un autre lui-même, parce que j'étais entré dans tous ses droits.

C'est un des affronts des plus sensibles qu'on puisse

faire à un sauvage que de lui parler de ses parents morts ; on ne leur en rappelle l'idée que dans les cas de nécessité, et dans ces cas-là même il faut user de précaution. Car, outre qu'on n'ose prononcer le nom du défunt, ainsi que je l'ai déjà remarqué, on n'ose pas même dire crûment qu'il est mort ; il faut se servir de circonlocutions et dire, par exemple : le grand capitaine qui nous a quittés, que nous pleurons, etc. L'idée du mort ne s'évanouit pourtant pas avec lui ; et, comme pendant longtemps, on rend certains honneurs à son tombeau, le deuil et les regrets durent aussi pendant un temps assez long.

DEUIL.

Le deuil, chez les sauvages, a ses lois consacrées par un usage de temps immémorial, qui porte le caractère de la plus vénérable antiquité. Après les premiers jours où le cadavre a été exposé dans la cabane, et qui sont un temps de pleurs continuels, il y a dix jours encore de grand deuil et une année ensuite ou deux, où le deuil est plus modéré.

Les lois du grand deuil sont très-austères ; car pendant ces dix jours, après s'être fait couper les cheveux, s'être barbouillé le visage de terre ou de charbon, et s'être mis dans le plus affreux négligé, ils se tiennent au fond de leur natte la face contre terre, ou tournée vers le fond de l'estrade, ayant la tête enveloppée dans leur couverture, qui est le haillon le plus sale et le plus mal

propre qu'ils aient. Ils ne regardent, ni ne parlent à personne, si ce n'est par nécessité et à voix basse; ils se croient dispensés de tout devoir de civilité et de bienséance à l'égard de ceux qui viennent les visiter chez eux, ils ne mangent rien que de froid, ils n'approchent point du feu, même en hiver pour se chauffer, et ne sortent que la nuit pour leurs besoins.

Dans le petit deuil, ils se contentent de sortir rarement, de ne point assister aux festins et aux assemblées publiques, de se dispenser de quelques devoirs de la civilité ordinaire, de ne point s'orner, et de ne pas même graisser leurs cheveux.

Les devoirs funéraires n'étant pas les mêmes pour toutes sortes de personnes, les lois du deuil ne sont pas égales aussi pour tout le monde. Ceux qui y sont plus étroitement obligés, ce sont l'époux et l'épouse. Dès que l'un des deux a payé le tribut à la nature, la cabane du défunt acquiert un droit sur celui qui reste, qu'elle n'avait pas du vivant de tous les deux. Car le mariage n'obligeant pas les contractants à passer dans la cabane l'un de l'autre, et chacun restant chez soi, dès que la mort a rompu leurs liens, celui qui survit, soit l'époux, soit l'épouse, est obligé de quitter sa cabane et de se transporter pour quelque temps dans la cabane du défunt pour le représenter et pour le pleurer en compagnie de ses parents; et ceux-ci sont tellement les maîtres de son deuil, qu'ils peuvent l'obliger à l'observer rigoureusement selon les usages, ou bien le dispenser du tout, ou en diverses choses, comme il leur plaît.

Lorsque les époux se sont tendrement aimés, et qu'ils

ont bien vécu ensemble, ils cherchent dans leur veuvage à faire leur deuil dans la rigueur, et les parents, qui ont lieu d'être contents, en ont du plaisir. Alors le deuil allant son train, se modère peu à peu en vertu de certaines dispenses que les parents accordent et qui sont déclarées en public dans les festins par des présents qui témoignent leur volonté jusqu'à ce que, le temps du deuil étant expiré, on les déclare par une dernière parole, c'est-à-dire par un dernier présent, entièrement libres de se pourvoir ailleurs. Cela se fait en cérémonie en plein conseil, où l'on habille la veuve, et l'on tresse ses cheveux que le deuil l'obligeait de porter épars. Mais si les parents ont eu lieu de se plaindre du peu de complaisance d'un époux ou d'une épouse, dont les mauvaises manières étaient un indice qu'ils estimaient peu leur alliance, ils ne leur permettent pas de remplir le temps de leur deuil, et ils ne tardent pas à leur faire signifier par un présent qui est le seul qu'ils doivent attendre, qu'ils les tiennent dégagés de tout ce qu'ils peuvent leur devoir en ce point, et qu'ils les laissent dans leur pleine liberté. Avec cela néanmoins il serait honteux à un homme veuf, encore plus à une femme veuve, de se remarier avant le temps prescrit au deuil ordinaire ; et, s'ils le faisaient l'un ou l'autre avant que les parents du mort leur en eussent donné la liberté par leur dernière parole, ils s'exposeraient, eux et les époux ou épouses qu'ils prendraient, à toutes sortes d'outrages qu'on serait en droit et qu'on ne manquerait pas de leur faire.

Les femmes iroquoises qui se font couper leurs che-

veux
vrai
pen
épa
c'est
pou
que
pend
Alor
tite p
sans
coup
opér
rémo
leurs
que
Virgi
jetter
femm
près
reven
sent
de c
sépul
Le
lièren
trois
coucl

(1)

veux ne se font point raser entièrement. Elles ne devraient proprement que retrancher cette tresse qui leur pend derrière le dos, en la coupant à la naissance des épaules ; mais les parents de l'époux, considérant que c'est leur plus bel ornement, qu'il faudrait trop de temps pour que les cheveux revinssent à leur premier état, et que ces femmes ne pourraient sortir de leur cabane pendant ce temps-là, les font prier de la conserver. Alors elles croient faire assez d'en faire couper une petite partie, et elles laissent pendre le reste négligemment sans en prendre aucun soin. Les hommes font aussi couper quelque peu de leurs cheveux ; et, pendant cette opération, laquelle ne doit pas être douloureuse, le cérémonial veut que les uns et les autres témoignent par leurs paroles qu'ils en ressentent une douleur aussi vive, que si on coupait le fil de leur vie. Les femmes de la Virginie sèment leurs cheveux dans le cimetière, ou les jettent sur la tombe après les avoir fait couper. Les femmes brésiliennes et les Caraïbes font couper les leurs près de la tête, et ne finissent leur deuil que quand ils sont revenus. C'est, dit Homère (1), presque l'unique présent que puissent faire les amis à leurs amis morts que de couper leurs cheveux, de les semer autour de leur sépulcre, et de leur donner des larmes.

Le *lessus* et les éjulations musicales se font assez régulièrement par les femmes pendant tout le temps du deuil trois fois le jour, au lever du soleil, à son midi et à son coucher. On les continue quelquefois plusieurs années,

(1) Homer. *Odyss.*, 4.

nials non pas avec cette régularité. Chez quelque'une des nations iroquoises et au Brésil, c'est une occupation ordinaire des femmes, toutes les fois qu'elles vont au bois et aux champs, ou qu'elles en reviennent ; chemin faisant chacune fait sa partie, mais cela ne préjudicie alors en rien à leur bonne humeur ; car après avoir fini, elles sont aussi prêtes à rire, que si elles n'avaient pas pènsé à pleurer.

La coutume de pleurer les morts a passé chez quelques nations de l'Amérique en devoir de civilité ou de bien-séance à la réception des étrangers. On ne croit pas pouvoir les honorer davantage , qu'en entrant dans les sentiments de deuil et de tristesse qu'ils peuvent avoir de la perte qu'ils ont faite des personnes de leur nation qui devalent leur être chères. Ils nomment alors tous ceux qu'ils ont connus des gens de la nation qui les visitent, et font des lamentations d'autant plus vives qu'ils les regardent comme le lien de leur union et du droit d'hospitalité qu'ils ont les uns chez les autres. Au Brésil, ce sont les femmes qui viennent pleurer de la sorte ; elles s'accroupissent sur leurs talons, en mettant leurs deux mains sur leur visage ; elles se tiennent pendant quelque temps en cette posture, pleurant en cadence et versant des larmes. Chez les Sioux et chez quelques peuples de leur voisinage, ce sont les hommes qui pleurent ainsi, en mettant la main sur la tête des étrangers qui les visitent pour honorer les morts de leur nation.

Pe
ne s
les a
leur
ter e
devo
sauva
pour
ils e
natio
et, a
en l'
duise
cette
vent
donn
tout
pare
a im
quel
de l
cor
écla

(
Tre

FÊTE GÉNÉRALE DES MORTS.

Parmi la plupart des nations sauvages, les corps morts ne sont que comme en dépôt dans la sépulture où on les a mis en premier lieu. Après un certain temps, on leur fait de nouvelles obsèques, et on achève de s'acquitter envers eux de ce qui leur est dû, par de nouveaux devoirs funèbres. Les Caraïbes et une grande partie des sauvages méridionaux laissent écouler une année entière pour donner le temps aux chairs de se consumer ; alors ils célèbrent l'anniversaire, et invitent les villages de la nation à cette fête. On s'assemble de tous les caribets (1), et, après avoir passé plusieurs jours à chanter et à danser en l'honneur des défunts, on fait calciner leurs os ; ils réduisent ces ossements calcinés en poudre ; ils mêlent cette poudre ou ces cendres dans leur boisson, et boivent jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien dans les vaisseaux ; donnant ainsi un exemple fréquent et héréditaire dans toute une nation d'un amour aussi ardent pour leurs parents et pour leurs concitoyens, que l'était celui qui a immortalisé la célèbre Artémise, reine de Carie, laquelle, ne voulant point donner d'autre sépulture au corps de Mausole son époux, que le sien propre, consacra encore mieux sa mémoire à la postérité par cette action éclatante, que par le monument qu'elle lui éleva, quoi-

(1) Lettre du P. de la Neuville dans les Mémoires de Trévoux, mars 1725.

qu'il fût si superbe qu'on en a parlé comme d'une des sept merveilles du monde.

Le sieur Biet (1) particularise davantage cette action des Caraïbes. Il prétend que quelques-uns font brûler les corps immédiatement après leur mort ; mais que d'autres les mettent dans la fosse, ornés de leurs armes et de leur caracolis. Ils leur apportent ensuite à manger avec grande cérémonie, disant qu'il faut leur donner à manger jusqu'à ce qu'ils n'aient plus de chair sur les os ; parce qu'ils sont persuadés qu'ils ne vont point au pays des âmes qu'ils ne soient sans chair. Quand donc ils croient que les chairs sont entièrement consumées, ils font *un vin* ou une assemblée pour les brûler, ce qu'ils pratiquent en cette sorte : ils les mettent dans un lit de coton bien blanc ; quatre jeunes filles tiennent chacune un coin de ce lit ; elles font danser ces os au son de quelque instrument, et toute l'assemblée danse aussi, buvant toujours à leur ordinaire. Lorsqu'elles les ont bien fait danser, on dresse un bûcher, où on les fait brûler avec tout ce qui leur a servi pendant leur vie. Tout étant réduit en cendres, s'il se trouve quelques os qui n'aient pas été consumés, ils les pulvérisent, les passent par une sorte de tamis, et mettent ces cendres dans de l'eau, dont ils se frottent les jambes. Ils continuent ensuite à boire, après quoi chacun se retire. Le sieur Biet ne dit pas qu'ils boivent ces cendres, mais peut-être était-il moins bien instruit que le père de la Neu-

(1) Biet, *Voyage de la Terre équinoxiale*, liv. 5, ch. 14, p. 592.

ville, qui a écrit après lui, et qui parle des mêmes sauvages. Lopès de Gomara (1) dit des habitants de l'île de Palmas, qu'ils enterrent sous ceux qui meurent, excepté les devins, qu'ils brûlent par honneur, et que pendant que le corps brûle, ils chantent et ils dansent ; ils recueillent ensuite les cendres, et les gardent jusqu'au bout de l'an, auquel temps les parents et la femme du défunt les boivent, accompagnant la cérémonie de ce anniversaire de plusieurs incisions sanglantes qu'ils font sur leur corps.

Les nations de l'Amérique septentrionale font une fête générale, à laquelle, rassemblant tous les cadavres de ceux qui sont morts dans l'intervalle d'une fête à l'autre, et invitant toutes les nations voisines et alliées, ou ils les font brûler, comme c'est l'usage des peuples du Nord, ou bien ils les ensevelissent dans une fosse commune.

Il y a quelque variation entre ces nations touchant la manière et le temps auquel elles ont coutume de célébrer cette fête. Quelques-unes la célèbrent d'année en année. Les Hurons et les Iroquois ne la célèbrent qu'une fois de dix en dix ans, ou de douze en douze, ou toutes les fois qu'ils changent de village. Comme je n'ai point assisté à aucune de ces fêtes, je me réglerai sur la description qu'en a donnée le Père de Brebeuf (2), à laquelle

(1) Lopès de Gomara, Hist. génér. de las Indias, liv. 2, cap. 2.

(2) Relation de la Nouvelle-France pour l'an 1634, 1^{re} part.

j'ajouterai quelques circonstances que j'ai trouvées dans les mémoires manuscrits du sieur Nicolas Perrot.

La fête générale des morts est, de toutes les actions qui intéressent les sauvages, la plus éclatante et la plus solennelle. Ils lui donnent le nom de *Festin des Ames*, et elle leur paraît si importante, qu'ils s'y préparent et y ont une fête à l'autre, afin de la rendre plus superbe, et de la célébrer avec plus de splendeur et de magnificence.

Dès que le terme approche, on tient conseils sur conseils, soit en particulier dans les villages, soit dans l'assemblée générale de toute la nation, pour convenir du lieu où l'on doit faire la fosse commune, pour déterminer le temps précis de la fête, et pour prendre les mesures nécessaires, afin de la rendre magnifique par le concours nombreux des peuples voisins et alliés qu'on doit attirer à ce spectacle.

Ces sortes de conseils ne laissent pas de souflrir quelquefois de grandes difficultés par la jalousie des chefs, dont quelques-uns, voyant avec peine leurs emules s'accroître davantage et avoir la plus grande part aux affaires, font naître divers incidents, sous divers prétextes, pour troubler la fête, et causer une espèce de schisme en faisant leur festin à part, et mettant les morts de leur dépendance dans une fosse séparée, ainsi qu'il arriva à celle dont le Père de Brebeuf nous a donné le détail.

Après être convenus du temps et du lieu, on choisit parmi les chefs un maître de la fête, qu'on appelle le *Maître du Festin*. Celui-ci envoie partout ses ordres, afin que tout soit prêt pour la cérémonie et que rien n'y manque.

Chaque village est alors en mouvement. Au premier beau jour, tous se transportent au cimetière, où les Inditinoises et les pollincteurs de chaque famille, qu'ils nomment *aiheionndé*, sicut, en présence des parents, les mêmes corps qu'ils avoient eu autrefois le soin de mettre dans la sépulture, tandis que ceux qui ont des morts ensevelis séparément, au loin, en quelque lieu du pays que ce soit, vont les chercher sans plaindre leur peine.

C'est un spectacle sans doute bien frappant à l'ouverture de ces tombeaux, que la vue de la misère humaine dans ces images de la mort, laquelle prend, ce semble, plaisir à se peindre en mille manières diverses dans ces cadavres, qui sont tous différents les uns des autres, selon les progrès qu'a faits sur eux la corruption. Les uns sont secs et arides, les autres ont encore un parchemin sur les os, les uns sont recuits et boucanés sans apparence de pourriture, quelques autres commencent à peine à se corrompre, d'autres enfin fourmillent de vers et nagent dans le pus. Mais je ne sais ce qui doit frapper davantage, ou l'horreur d'un coup d'œil si révoltant, ou la tendre pitié et l'affection de ces pauvres peuples envers leurs parents décédés; car rien au monde n'est plus digne d'admiration que le soin empressé avec lequel ils s'acquittent de ce triste devoir de leur tendresse, ramassant jusqu'aux moindres ossements, maniant ces cadavres tout dégoutants d'ordures, en séparant les vers, les portant sur leurs épaules pendant plusieurs journées de chemin, sans être rebutés de leur puanteur insupportable, et sans laisser paraître d'autre émotion que

celle du regret d'avoir perdu des personnes qui leur étaient et qui leur sont encore bien chères.

L'ouverture des tombeaux étant faite, on laisse quelques heures ces cadavres ainsi découverts en spectacle, donnant ainsi le loisir à chacun de faire réflexion à ce qu'il doit être un jour, pendant qu'on renouvelle le lessus et les pleurs comme au jour du trépas. On les couvre ensuite de robes neuves, et peu après, on décharne tous ces ossements, dont on jette dans le feu la peau et les chairs, avec les fourrures et les nattes dans lesquelles ils ont été ensevelis. On ne touche point aux corps entiers, qui ont été inhumés depuis peu, on se contente simplement de les nettoyer. Ces ossements étant purifiés, et mis, partie dans des sacs, partie dans des robes de castor, on enlève les corps entiers sur des brancards; d'autres chargent les paquets d'ossements sur leurs épaules, et tous se retirent dans leurs cabanes, où chacun fait festin à ses morts.

Deux ou trois jours avant le départ, on porte tous ces cadavres et tous ces ossements dans une des cabanes du conseil, où une partie sont suspendus, et les autres étalés de rang tout du long de la cabane, avec tous les présents qui sont destinés pour la fête. Le chef de la cabane leur fait un festin magnifique, et les traite au nom du capitaine défunt, dont il a relevé le nom. Il y chante la chanson de mort de ce capitaine, ce qui fait voir que les chansons y sont héréditaires, aussi bien que les noms, afin de montrer une plus grande conformité avec la personne qu'on ressuscite, dont il semble que rien ne périt. Les conviés y ont la liberté, qu'ils n'ont

pas en certains autres festins, de faire part à leurs amis de ce qu'ils ont de bon, et même d'emporter chez eux ce qui leur plaît. Enfin, à l'issue du festin, chacun sort de la cabane en chantant *haé! haé!* ce qu'ils appellent imiter le cri des âmes.

Tout se dispose ensuite pour le voyage, et, quand tout est prêt, on les voit partir au nombre de deux ou de trois cents personnes, chargées de leurs corps morts et de leurs paquets d'ossements sur leurs épaules, couverts de belles robes de castor. Quelques-uns prennent la peine d'attacher ces ossements dans leur place naturelle, et ornent ensuite ces squelettes de colliers de porcelaine, et de belles guirlandes de longs poils d'original, teints en un fort beau rouge. Ils marchent à petites journées, et séjournent partout. Au sortir de leurs villages, sur leur route, et à l'approche des villages par où ils doivent passer, ils renouvellent leurs lamentations et leur cri des âmes. On sort de tous ces villages pour venir au-devant d'eux; ils se font mille largesses en ces sortes de rencontres, et l'ordre est si bien établi, que chacun a partout son gîte pour son monde et pour ses morts, sans que cela produise la moindre confusion.

Il y a du plaisir à voir arriver tous ces divers convois au lieu du rendez-vous général, où l'ordre est également bien gardé, la réception plus magnifique, et les festins plus nombreux et plus abondants.

Les étrangers qui ont été invités pour assister à la fête, font une masse commune des présents qu'ils apportent pour couvrir les morts. On les reçoit dans une cabane faite exprès, où chaque nation alliée a sa place marquée.

Dès qu'ils sont arrivés, ils se tiennent debout dans la cabane où on les a introduits ; ils offrent le sujet de leur venue, et l'invitation qu'on leur a faite ; ils offrent ensuite leurs présents, ils se dépouillent de tous leurs vêtements, et se mettent à danser au son du tambour et de la tortue, se suivant tous file à file autour de trois sapins dressés exprès dans la cabane. Cependant on ôte les présents qu'ils ont apportés, et toutes leurs dépouilles, et ceux qui les ont invités en remettent d'autres à la place beaucoup plus considérables, et on leur fait festin.

Quelques jours se passent ainsi à assembler le monde, tant ceux de la nation qui apportent leurs morts, que les étrangers invités à la fête. Ce ne sont, pendant ce temps-là que largesses réciproques en l'honneur des morts. Les chefs et les particuliers font divers petits festins, où ils appellent jusqu'à vingt et trente personnes ; mais, au lieu de servir des vivres et des mets dans ces festins, ce sont des présents de différente espèce, des robes, des haches, des chaudières. Les chefs et les considérables se distinguent par ces sortes de libéralités qui les épuisent.

On s'occupe aussi à divers jeux. Les jeunes gens d'un côté, et les jeunes femmes de l'autre, s'exercent du matin jusqu'au soir séparément, soit à tirer de l'arc, soit à la course, soit à l'exercice du levier. Chaque exercice a un prix destiné pour le victorieux, et ces honneurs funèbres, où la force et l'adresse ont leur récompense, rappellent encore aujourd'hui dans le sein de l'Amérique le souvenir de ces jeux de l'Élide, marqués par

des époques qui servent à régler la chronologie des premiers temps, et qui excitèrent pendant plusieurs siècles l'émulation de toute la Grèce.

On prépare cependant au milieu d'une grande place dont on est convenu dans le conseil, une fosse d'environ dix pieds de profondeur, et de plusieurs toises de diamètre. On environne cette fosse d'un échafaud ou amphithéâtre de douze toises de profondeur, et de dix ou douze pieds de haut. Autour règnent quantité d'échelles pour y monter, et au-dessus s'élève grand nombre de perches dressées d'espace en espace, lesquelles soutiennent de longues traverses, destinées à porter tous ces paquets d'ossements qu'on y doit mettre en étalage à la vue du public. On étend ensuite quantité de nattes ou d'écorces dessous le théâtre, et l'on élève quantité de petits échafauds à hauteur d'homme sur les bords de la fosse, pour les corps entiers qu'on a soin d'y porter dès la veille de la fête.

Le jour de la cérémonie, on fait divers cris dans le village, afin que chacun se tienne prêt à partir à l'heure marquée. Chaque famille se range à l'ordre, et chacun s'occupe de la tâche qu'on lui a donnée. On délie alors ces paquets qui sont suspendus dans les cabanes; on les développe derechef devant les parents, qui veulent avoir la consolation de les voir, de les manier, et de les orner encore avant que de leur dire les derniers adieux. La douleur se renouvelle à cette triste vue, et le lessus recommence comme le jour des funérailles, de sorte qu'on n'entend partout qu'objurgations et que cris lugubres.

A l'issue de ces lamentations, on refait de nouveau les paquets, et chaque village, chaque tribu sous ses chefs, se met en chemin en ordre de procession, observant de faire garder un certain rang de bienséance aux morts mêmes dans leur marche; de manière que celui qui porte le corps d'un chef va à la tête, ainsi des autres, selon les différentes proportions de considération, d'âge et de sexe.

A mesure que ces processions arrivent dans cette grande place où est la fosse, chacune se loge en divers cantons, qui leur sont assignés par le maître des cérémonies, selon l'ordre des villages, et le nombre des familles. On met à terre tous ces paquets d'ossements, comme on fait la poterie de terre dans une foire; et lorsque tout le monde est rendu, on fait la montre des présents qu'on étale, partie à terre et partie sur des perches, où on les laisse un temps considérable pour donner le loisir aux étrangers d'admirer leur richesse et leur magnificence. A la fête des morts dont le Père de Brebeuf nous a donné la relation, il y en avait douze cents, qui occupaient cinq ou six cents toises de terrain, où ils restèrent en parade l'espace de deux heures. Cependant l'assemblée ne passait pas le nombre de deux mille personnes.

Chaque village, rangé sous ses chefs, se dispose ensuite à monter sur le théâtre où chaque famille a son département. Au moindre signal que doit faire le maître des cérémonies, ils y courent comme à l'assaut, et dans un moment le théâtre est rempli à la faveur des échelles qui l'environnent. Ils accrochent les paquets d'ossements

aux perches préparées pour cet usage. Tous descendent avec la même précipitation, retirent toutes les échelles, ne laissant sur le théâtre que quelques chefs, qui y restent pour faire la distribution des présents. Vers la fin de cette distribution, on pave le fond de la fosse, et on la borde de grandes robes, de dix castors chacune ; on met dans le milieu quelques chaudières et quelques autres meubles à l'usage des morts, et on y descend les corps entiers, dont chacun emporte avec soi une, deux, ou même trois robes de castor. C'est alors une étrange confusion, tout le monde se jetant à corps perdu dans la fosse pour en retirer quelques poignées de sable, qui, dans leur persuasion, doit leur être d'une grande utilité pour les rendre heureux au jeu.

L'année où le Père de Brebeuf fut témoin de la cérémonie, on s'était arrangé pour passer la nuit sur la place, où l'on alluma de grands feux, et où l'on fit festin. Peut-être eût-on attendu jusqu'au lendemain bien avant dans le jour pour terminer la fête ; mais un de ces paquets d'ossements s'étant détaché de lui-même, et ayant roulé dans la fosse, ce bruit, qui surprit tout le monde, mit partout l'alarme ; on courut de toutes parts avec un tumulte épouvantable sur le théâtre, d'où l'on vida dans un moment tous ces paquets dans la fosse, réservant néanmoins les robes de fourrure dont ils étaient couverts. Ce bruit ayant cessé pour quelque temps, ils se mirent à chanter, mais d'un air si triste et si lamentable, que le Père, qui voyait tout, à la faveur des feux dont la place était pleine, se représenta vivement l'horrible tris-

tesse et l'image du désespoir où les âmes de ces infidèles étaient plongées dans les enfers.

Quelques jeunes gens avec des perches arrangeaient les os dans la fosse, qui en fut pleine à deux pieds près. Ils renversèrent par-dessus les robes de castor, qui la débordaient, et couvrirent le reste de nattes et d'écorces, qu'on combla de bois, de pierres et de terre, qu'on y jeta sans ordre. Quelques femmes y apportèrent des plats de sagamité de leur blé d'Inde; et le lendemain et les jours suivants, plusieurs cabanes du village en fournirent de grandes corbeilles, qui furent répandues sur la fosse, comme une dernière marque de tendresse envers les morts à qui on en faisait le sacrifice.

De douze cents présents, dont on avait fait la montre à cette fête, sans parler des largesses que se firent les particuliers, et des prix qui avaient été proposés pour les différents exercices, quarante robes furent employées à parer la fosse; plusieurs restèrent ensevelies avec les corps entiers; on en donna vingt au maître du festin, pour remercier les nations étrangères qui avaient été invitées au spectacle; les morts en distribuèrent quantité par les mains des chefs, et de leurs amis vivants; une partie ne servit que de parade, et fut retirée par ceux qui les avaient exposées; les anciens qui en avaient l'administration, en mirent à quartier, sous main, un assez bon nombre, et le reste, après que la fosse eut été comblée, fut coupé en pièces et jeté en lambeaux par-dessus le théâtre, au peuple, qui se les disputait, de manière qu'il fallait encore les partager entre autant de personnes qu'il y en avait à les prétendre; ce qui est sans doute

l'effet de quelque superstition, car ces lambeaux ne peuvent leur servir à aucun usage.

Ainsi finit cette lugubre fête, qui sert à unir davantage ces peuples, à resserrer plus étroitement les liens qui les attachent les uns aux autres, et qui, dans des barbares, est un exemple bien humiliant, si nous comparons leur piété envers leurs parents et leurs concitoyens défunts, avec l'indifférence que nous avons pour les nôtres, lesquels sont ordinairement aussitôt oubliés qu'inhumés.

Quoi qu'en puissent prétendre les impies, qui veulent que tout périsse avec le corps, ils peuvent s'instruire de la vérité par la pratique de ces peuples grossiers ; car, nonobstant ce qu'ils peuvent dire, cette institution, maintenue depuis leur origine, est manifestement un ouvrage de la religion, et un témoignage de la foi ancienne. Et bien qu'aujourd'hui les sentiments de religion soient fort abrutis par le dérèglement de leurs mœurs, et peut-être encore plus par l'impiété de ceux des Européens qui les fréquentent ; quoique même ce dernier usage-ci commence à s'abolir presque partout où les Européens ont été, parce qu'ils leur ont fait comprendre l'inutilité de ces profusions d'une part, et le dommage qu'elle leur causait de l'autre ; qu'en quelques endroits même il soit entièrement éteint ; ce qu'ils faisaient autrefois est une preuve convaincante de l'opinion générale, que les âmes survivaient à la pourriture du tombeau. Il est aussi très-vraisemblable qu'ils ne prenaient tant de soin de ces cadavres secs et pourris, ou nageant dans le pus et dans la corruption, qu'en conséquence de la tradition que

leurs ancêtres avaient reçue de nos premiers pères, que ces cadavres devaient reprendre un jour une nouvelle vie, laquelle durera autant que l'éternité.

Il est à remarquer que ces idées de la résurrection des morts, qui ont été si généralement reçues par les hommes, ont été aussi les principes de la religion chrétienne, et que c'est de là que sont nées les notions de la vie future, de la gloire et de la punition.

On voit par là que les notions de la vie future, de la gloire et de la punition, ont été les principes de la religion chrétienne, et que c'est de là que sont nées les notions de la vie future, de la gloire et de la punition.



Il est à remarquer que ces idées de la résurrection des morts, qui ont été si généralement reçues par les hommes, ont été aussi les principes de la religion chrétienne, et que c'est de là que sont nées les notions de la vie future, de la gloire et de la punition.

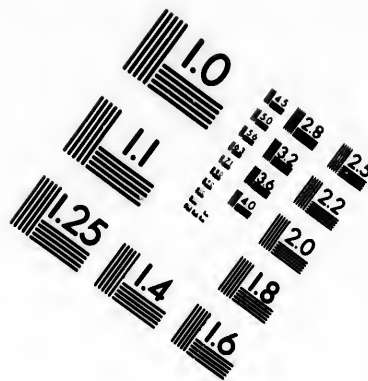
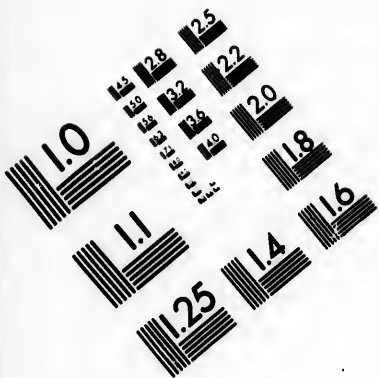
DE LA LANGUE.



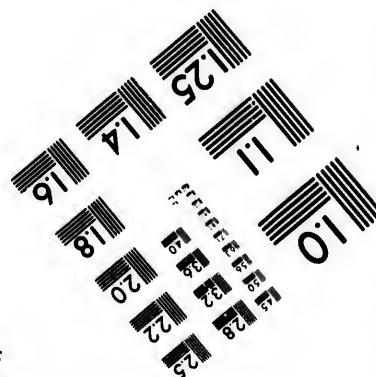
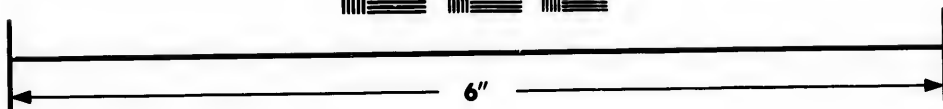
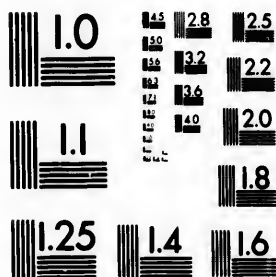
Les langues américaines n'ont d'analogie avec aucune de celles qui nous sont connues, si l'on en excepte celle des Esquimaux, qui approche fort, dit-on, de celle des Basques. Il se trouve aussi dans les langues huronnes et iroquoises quelques mots qui sont dans la grecque, dans la latine et même dans la française.

Toute langue barbare est extrêmement difficile à apprendre à un homme qui en parle une autre, laquelle a une économie toute différente. Il ne saurait en venir à bout lui seul sans une extrême application et un usage de plusieurs années. On peut dire même qu'il ne la saura jamais que très-imparfaitement, s'il n'est secouru et s'il n'a le talent de suppléer au défaut des livres, en se faisant une méthode qui lui aplanisse les difficultés et qui lui abrège le chemin. Quand donc deux peuples qui par-





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

18
20
22
25
28
32
36
40
45
50
56
63
72

10
11
12
15
18
20
25
30
36
45
54
63
72

lent des langues si éloignées, telles que sont la langue iroquoise et la langue française, s'approchent pour la nécessité du commerce, ou pour se servir mutuellement de défense, ils sont obligés également de part et d'autre de s'approcher dans leur langage pour pouvoir s'entendre. Les commencements en sont assez difficiles, mais à la fin, avec un peu d'usage, ils parviennent à se communiquer leurs pensées, partie par gestes et partie par certains mots corrompus qui ne sont ni de l'une ni de l'autre langue, parce qu'ils sont estropiés et qu'ils composent un discours sans rime ni raison; mais qui, par l'usage, restent consacrés à certaines significations, lesquelles servent à les faire parvenir au but qu'ils se proposent.

Il s'est formé de cette manière en Canada, aux îles de l'Amérique, et en différents autres pays où les Français commercent, un jargon dont le dictionnaire est fort court et ne roule que sur le commerce même: il y entre des mots pris des langues de toutes les nations avec qui les Français ont communiqué; on y prend un temps pour un autre, une troisième personne pour une première, un pluriel pour un singulier: le geste, la présence de la chose et l'usage, rendent intelligible un discours par lui-même inintelligible. Le Français croit parler la langue du sauvage, le sauvage croit parler celle du Français, et ils s'entendent assez bien pour le besoin qu'ils en ont.

Pendant les premiers mois de mon séjour au Saut-Saint-Louis, les sauvages me parlaient ce jargon, et ils supposaient qu'étant Français je devais l'entendre; mais je l'entendais si peu, que dès que je commençai à voir

un peu clair dans les principes de leur langue naturelle, j'étais obligé de leur dire de parler comme ils font entre sauvages, et je comprenais alors beaucoup mieux leur pensée.

Dans l'Amérique méridionale, il y a une langue universelle qui a cours partout, et qui est partout entendue, comme la langue malaise dans les Grandes Indes. Outre cela, chaque nation particulière a la sienne, différente de celle des autres; et il y en a un si grand nombre, qu'on prétend qu'aux environs seulement du fleuve des Amazones, il doit y avoir près de soixante-dix langues diverses. Outre cela, il faut remarquer que presque chez toutes ces nations, il y en a proprement trois; l'une qui est propre du style de conseil, si relevée et si obscure, que souvent ils n'entendent pas ce qu'ils disent. La seconde est particulière aux hommes, et la troisième aux femmes.

Dans l'Amérique septentrionale, toutes les langues des peuples qui l'habitent, si l'on en excepte les Sioux et quelques autres qui ne nous sont pas assez connus et qui sont au delà du Mississipi, se rapportent à deux langues mères; à savoir l'algonquine et la huronne. Celles-ci se subdivisent en autant de dialectes qu'il y a de nations particulières. Quand je dis que la langue algonquine et la langue huronne sont les langues mères, je parle selon l'idée commune; car, entre tant de langues qui ont un très-grand rapport entre elles, il serait difficile, pour ne pas dire impossible, de discerner les langues originales d'avec les dialectes.

Quoiqu'il n'y ait guère plus de vrais Algonquins, que

les Iroquois et que les eaux-de-vie les aient presque entièrement détruits, la langue algonquine est cependant la plus répandue, et se parle par le plus grand nombre des nations depuis le fleuve Saint-Laurent jusqu'au Mississipi.

La langue huronne était autrefois très-étendue. Le Père de Brebeuf comptait environ trente mille âmes de vrais Hurons, distribués en vingt villages de la nation. Il y avait, outre cela, douze nations sédentaires et nombreuses qui parlaient leur langue.

La plupart de ces nations ne subsistent plus : les Iroquois les ont détruites. Les vrais Hurons sont réduits aujourd'hui à la petite mission de Lorette, qui est près de Québec, à la nation des Tionnontatès, qui sont établis au détroit, et à une autre nation nombreuse qui s'est réfugiée à la Caroline. Il y a encore dans la Virginie quelques misérables restes d'un peuple que les Iroquois nomment *atati-onoué*, c'est-à-dire qui parlent une langue commune avec eux. Je crois que c'est celle qui est connue dans les anciennes relations françaises sous le nom d'*Almouchiquois*. Il n'y a pas long-temps que les Iroquois ont cessé de les harceler, et de les fatiguer par les partis de guerre qu'ils envoyaient chez eux.

Je croirais aussi qu'il y a encore quelques peuples de la langue huronne dans la Nouvelle-Zemble. Dans le premier recueil des voyages du Nord, il est dit que la chronique danoise remarque que trois sauvages, qu'un pilote anglais avait amenés du détroit de Davis à Coppenhague, parlaient si vite, ou plutôt bredouillaient si fort, qu'ils ne pronouçaient rien distinctement que ces deux mots,

oka indecha, dont on n'a jamais eu la signification. Je crois y reconnaître et le génie de la langue huronne, qui articule peu ses mots par le défaut des lettres labiales et une terminaison qui leur est ordinaire. Si même dans ces deux mots, que je suppose un peu travestis, on fait un léger changement peu sensible à l'oreille, et qu'au lieu d'*oka indecha*, on dise *taotendecha*, cela signifiera, *qu'est-ce que c'est que cela?* paroles qui devaient être souvent dans la bouche de ces sauvages, lesquels se trouvaient transplantés dans un pays où ils voyaient bien des choses capables de piquer la curiosité, et qu'ils n'avaient pas accoutumé de voir dans le leur.

Les cinq nations iroquoises forment autant de dialectes différents de la langue huronne, et qui s'éloignent autant entre eux à peu près, que le français, l'espagnol et l'italien, les uns plus, les autres moins, avec quelque proportion et à raison de leur situation.

La langue huronne est noble, majestueuse et plus régulière que les iroquoises. La prononciation en est rude, fort gutturale, et l'accent en est difficile à prendre. C'est cet accent que les étrangers n'entendent pas facilement. Nos missionnaires cependant avaient un domestique aux Hurons, qui, quoiqu'il n'eût jamais pu apprendre la langue pendant plusieurs années de séjour, s'était fait néanmoins une espèce de jargon pour se divertir, et qui ne signifiait rien, mais où l'accent était si bien imité, avec les terminaisons des mots les plus ordinaires, que les Hurons eux-mêmes y étaient trompés, et disaient : Nous voyons bien qu'il parle notre langue, mais nous ne pouvons comprendre ce qu'il dit.

La langue des Iroquois Onontagués approche le plus de la Huronne par son accent et par ses terminaisons; et, par cette raison-là même, elle est plus estimée que les autres. En la prononçant, ils ont une espèce de cadence et de subsultation, laquelle n'est pas désagréable.

La langue des Agnès est plus douce et moins gutturale; elle n'a tout au plus que quelques aspirations fines, et peu sensibles.

L'Onnetout paraît s'être formé de l'agnès. Ils affectent, en le prononçant, une sorte de délicatesse. Pour l'adoucir davantage, ils changent la lettre *r* en *l*, et tronquent la moitié des mots, dont il faut deviner la dernière syllabe. Cette délicatesse affectée est cependant désagréable; et le ton qu'ils y donnent a quelque chose de peu spirituel.

Le *gotogonen* et le *tsomontouan* sont rudés, surtout le *tsomontouan*; aussi les autres Iroquois se moquent d'eux et disent qu'ils parlent mal. Les Français eux-mêmes les appellent *les paysans*, la grossièreté de leur langue se faisant sentir sur toute leur personne. Cependant le Père de Carbell, ayant appris leur langue, après avoir beaucoup travaillé sur la Huronne et sur les autres Iroquoises, la trouve la plus énergique et la plus abondante de toutes.

Toutes ces langues sont vivantes et sujettes au changement. Il s'y fait de nouveaux mots; d'autres y perdent leur grâce et deviennent surannés. Chacun se pique de bien parler sa langue, et ils raillent volontiers ceux qui parlent mal. Ils respectent néanmoins les étrangers, surtout les Européens, qu'ils regardent comme inca-

bles de l'apprendre, si l'on en excepte les missionnaires, qu'ils croient devoir la posséder comme eux-mêmes, parce qu'ayant le secours de l'Écriture, ils se persuadent que tout est écrit, et que, s'appliquant à la langue par état, c'est leur faute s'ils la parlent mal.

La plupart de ces peuples occidentaux, quoiqu'avec des langues très-différentes, ont cependant à peu près le même génie, la même façon de penser, et les mêmes tours pour s'exprimer. Mais comme ces langues manquent d'une infinité de termes pour exprimer les connaissances que les arts nous ont données, ils ont encore une plus grande disette d'expressions qui aient rapport aux idées que nous avons de la religion; de sorte que les missionnaires, qui ont eu à défricher ces langues, ont été obligés de dévorer des difficultés qui paraissent insurmontables, non-seulement pour apprendre les choses d'usage, et qui viennent souvent dans le discours, mais il leur fallut encore une étude plus particulière, et bien plus pénible, pour tirer du fond de ces langues mêmes comme un nouveau langage, qui servit à leur faire connaître les choses de Dieu et les vérités abstraites. Et bien que ce langage nouveau ne consiste pas dans des mots forgés et entés sur les leurs, mais seulement dans des périphrases et des compositions tirées du fond et du tour de leur langue même, qu'ils entendent aisément, il a été cependant très-difficile d'y parvenir; et ceux des Européens qui ont vécu parmi eux plusieurs années, qui ont appris leur langue dès l'enfance, avouent ingénument qu'ils ne sauraient leur parler de Dieu et les instruire, comme font les missionnaires, quoiqu'ils com-

prennent d'ailleurs tout ce que les missionnaires disent. Le Père Biard s'exprime sur ce sujet d'une manière à faire plaisir. Et j'ai cru qu'il ne serait pas désagréable au lecteur que je rapportasse ici ses propres paroles. « Les Jésuites, dit-il (1), voyant que, pour la conversion des palens, la langue leur était totalement nécessaire, se résolurent d'y vaquer en toute diligence. Mais on ne saurait croire les grandes difficultés qu'ils y rencontrèrent, parce principalement qu'ils n'avaient aucun interprète, ni maître. Le sieur de Biencourt et quelques autres y savaient bien quelque peu, et assez pour la troque et affaires communes. Mais quand il était question de parler de Dieu et des affaires de religion, là était le saut, là le cap Non. Partant, ils étaient contraints d'apprendre le langage d'eux, s'enquêtant des sauvages comment ils appelaient chaque chose, et la besogne n'était pas fort pénible tandis que ce qu'on demandait se pouvait toucher et montrer à l'œil; une pierre, une rivière, une maison, frapper, sauter, rire, s'asseoir; mais aux actions intérieures et spirituelles, qui ne peuvent se démontrer aux sens, et aux mots qu'on appelle abstraits et universels, comme croire, douter, espérer, discourir, appréhender, un animal, un corps, une substance, un esprit, vertu, vice, péché, raison, justice, etc., en cek, il fallait ananner et suer; là étaient les tranchées de l'enfantement. Ils ne savaient par quel endroit s'y prendre, et en tentaient plus de cent; il n'y avait geste qui ex-

(1) Relation de la Nouvelle-France, 1616, ch. 16, p. 249.

primât suffisamment leur conception, et si ils en employaient plus de mille. Cependant nos messagers de sauvages, afin de se donner du passe-temps, se moquaient libéralement d'eux : toujours quelque sottise ; et afin que la moquerie fût encore plus profitable, si vous aviez votre papier et plume pour écrire, il fallait qu'ils eussent devant eux le plat rempli et la serviette dessous, car à tel trépid se rendent les bons oracles. Hors de là, et Apollon et Mercure leur défailent ; encore se fâchaient-ils et s'en allaient quand on les voulait retenir un peu long-temps. »

La raison de cette grande difficulté qu'ont eue les missionnaires dans les commencements pour pouvoir apprendre les langues des sauvages, c'est qu'ils étaient, sur ce point, dans la même erreur que celle où ils étaient au sujet de leurs mœurs. Ils voulaient juger d'eux par nos manières et par nos usages ; de sorte que, ne voyant rien de cette police qui est établie parmi nous, pour la religion et pour le gouvernement civil, ils les crurent sans religion, sans lois et sous forme de république. Ils voulurent juger de la même manière de leurs langues par celles de l'Europe ; et, comme ils ne les avaient point pénétrées, ils allèrent s'imaginer, ainsi que le Père le Jeune l'écrivait alors, « que tous les mots de piété, de dévotion et de vertu ; tous les termes dont on se sert pour expliquer les biens de l'autre vie ; le langage des théologiens, des philosophes, des mathématiciens, des médecins, en un mot de tous les hommes doctes ; toutes les paroles qui concernent la police et le gouvernement d'une ville, d'une province, d'un empire ; tout ce qui

touché la justice, la récompense, le châiment ; les noms d'une infinité d'arts qui sont en notre Europe, d'une infinité de fleurs, d'arbres, de fruits, d'une infinité d'édifices, de mille et mille inventions, de mille beautés et de mille richesses ; que tout cela, dis-je, ne se trouvait ni dans la pensée, ni dans la bûche des sauvages, n'ayant ni vraie religion, ni connaissance de vertus, ni police, ni gouvernement, ni royaume, ni république, ni science, ni tout ce que je viens de dire, et par conséquent que toutes les paroles, tous les termes, tous les mots et tous les noms qui touchent ce monde de biens et de grandeur devaient être délaissés de leur dictionnaire.

Quoiqu'il y ait en cela quelque chose de vrai, et que la disette d'une part et l'ignorance de beaucoup de choses de l'autre doivent rendre leurs langues plus stériles que les nôtres, cela n'est pas néanmoins à beaucoup près aussi étendu que le dit ce Père ; mais la source de l'erreur, qui lui est commune avec ceux qui en ont part comme lui, c'est le peu de connaissance qu'il avait du tour de ces langues sauvages, lequel est fort différent de celles de l'Europe.

Saint Isidore de Séville dit qu'Aristote fut le premier qui distingua dans la langue deux parties d'oraison, savoir, le nom et le verbe ; qu'ensuite Donat les distribua en huit parties ; mais que les six dernières se rapportent à ces deux principales, c'est-à-dire au nom et au verbe, qui signifient la personne et l'acte ; que les autres n'en sont que des appendices, et leur doivent leur origine. Car le pronom vient du nom, et tient sa place, comme par exemple, *orator ille*, cet orateur. L'adverbe vient

aussi du nom, comme *le doctus, doctè, de savant, na-*
vamment. Le participe est formé du nom et du verbe,
 ainsi que *lega, legens, je lis, lisant. La conjonction, la*
 préposition, l'interjection, ne servent qu'à assembler les
 autres, et à lier le discours. C'est pourquoi, ajoute-t-il,
 quelques-uns ne comptent que cinq parties de l'oraison,
 comme si ces trois dernières étaient superflues et inu-
 tiles.

Des deux parties d'oraison que marque Aristote, les
 langues humaine et iroquoise, dont il est ici parlé prin-
 cipalement, car je ne connais pas les autres, n'ont que
 le verbe, qui domine dans toute la langue; ainsi, point de
 nom substantif et adjectif, point de déclinaison, de cas
 et d'articles. Voilà d'abord un retranchement de plus de
 moitié sur nos langues; après quoi, on ne doit pas être
 surpris de l'étonnement où étaient nos missionnaires
 qui, s'attendant à trouver dans ces langues américaines,
 une quantité de noms propres, abstraits, généraux, par-
 ticuliers, individuels, dérivés, diminutifs, augmentatifs;
 en un mot, tout ce qui, dans les langues d'Europe, se
 trouve être du ressort du nom, et qui en dépend, n'y
 trouvaient cependant rien de tout cela.

Le langage, en un sens, est une chose purement arbi-
 traire, et les termes dont il est composé, n'étant que des
 signes institués pour représenter les choses auxquelles
 ils ont été attachés, ne signifient rien par eux-mêmes;
 c'est-à-dire qu'ils sont indifférents, par eux-mêmes, à si-
 gnifier une chose ou bien une autre, de la même manière
 que les caractères et les figures, qui sont les images et
 les signes des termes, n'ont de force et de valeur, qu'au

tant qu'on est convenu qu'ils auroient une telle signification. De cette sorte, les langues peuvent être multipliées autant qu'il y a de nations; et elles pourroient être si absolument différentes les unes des autres, qu'il n'y auroit pas une expression, ni seul mot de l'une dans l'autre avec la même signification, sans un pur effet du hasard, ou de la communication de ces nations, qui auroient adopté quelques mots par le commerce qu'elles auroient eu ensemble.

Mais, d'un autre côté, le langage étant institué pour représenter nos pensées, et ayant une connexion essentielle avec les opérations de l'âme; et avec les objets sur quoi nos pensées se portent, pour affirmer ou nier, en un mot pour prononcer, et expliquer sur ce qui leur convient ou ne leur convient pas; il faut nécessairement, pour le lien de la société, pour le commerce, et pour la communication de nos idées, qui sont partout à peu près les mêmes dans tous les hommes; et qui ont partout les mêmes objets; il faut, dis-je, que tout langage ait, comme le nôtre, des noms de différente espèce, des adjectifs, des substantifs, etc.; et dans ces noms, des nombres, des genres et des cas; des verbes actifs, passifs, neutres, etc.; et dans ces verbes, des temps et des modes, des premières, des secondes et des troisièmes personnes; enfin des adverbes, des conjonctions, des prépositions et d'autres particules, qui servent à lier le discours, à assembler les termes, et à faire un sens complet; ou bien il faut qu'il y ait un équivalent, qui puisse fournir autant de signes qu'il est nécessaire, pour suppléer au défaut de ces différentes parties d'raison, les-

quelles se trouvant dans une langue, ne se trouveraient point dans une autre, qui serait certainement défectueuse et inutile, si elle n'avait pas dans son fonds de quoi remplir la fin et le but de toute langue, qui consiste dans une telle communication de nos pensées les uns avec les autres, qu'il n'y ait rien sur quoi nous ne puissions parler et raisonner.

Les langues huronnes et iroquoises n'ont proprement que des verbes, qui en composent tout le fonds, de sorte que tout se conjugue, et que rien ne se décline; mais dans ces verbes il se trouve un artifice admirable qui supplée à tout le reste; et c'est cet artifice qui fait toute l'économie de ces langues, lesquelles ont leurs beautés comme les nôtres. Mais comme il n'y a point de langue parfaite, avec leur régularité elles ont aussi leurs irrégularités, qui les rendent difficiles et épineuses.

J'aurais donné d'autant plus volontiers une idée de quelqu'une de ces langues, pour en faire connaître l'économie, que jusqu'à présent personne ne l'a encore fait; la plupart des voyageurs s'étant contentés de donner quelques vocabulaires imparfaits, consistant dans quelques mots estroplés qui sont le plus ordinairement en usage; mais j'ai fait réflexion qu'une idée abrégée serait trop imparfaite, et que, d'autre part, je ne puis m'étendre sur ce sujet sans devenir ennuyeux par une multitude de termes barbares qui seraient désagréables au public, que ces langues étrangères touchent peu, dont les savants mêmes ne peuvent pas tirer de grandes lumières, et qui ne peuvent tout au plus avoir d'autre effet, que de faire voir que ces langues sont fort éloignées

de celles que nous connaissons, qu'elles sont riches malgré la disette qu'on leur attribue, et que, quoiqu'elles aient une économie différente des nôtres, elles ne laissent pas d'avoir de grandes beautés.

CONCLUSION.

Voilà en substance tout ce que j'ai pu recueillir des mœurs des sauvages américains, et ce qui m'a paru plus digne d'être connu et observé. Si j'ai omis quelque'une des choses qui peuvent être venues à ma connaissance, s'il est quelques particularités qui m'ont échappé, je prie le lecteur de considérer que je suis le premier qui ai traité ces matières, et qu'elles sont trop embrouillées pour les éclaircir du premier coup.

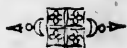
FIN.

riches
d'elles
e lais-

ir des
u plus
qu'une
sance,
pé, je
er qui
uillées



T A B L E .



DE LA GUERRE , page 1. — La Bûchette, ou le signe de l'enrôlement, 14. — Manière de chanter la guerre, 16. — Départ des guerriers, 19. — Armes des sauvages, 21. — Les pirogues, 25. — Canots de peaux, 25. — Balzes, 26. — Pirogues des Caraïbes, 27. — Canots d'écorce de bouleau, 28. — Canots d'écorce d'orme, 31. — Des sauts et cascades, 32. — Portages, 33. — Bretelles, 34. — Traîneaux, 34. — Raquettes, 35. — Idée de direction dans leur route, 36. — Connaissance de l'astronomie, 37. — Étoiles et constellations, 43. — Campement, 46. — Manière de faire du feu, 46. — Précautions en pays ennemi, 47. — Combat de rencontre, 51. — Siège des places, 53. — Sac et prise d'une place, 56. — Des chevelures enlevées, 58. — Retour des guerriers et des prisonniers, 60. — Manière de garder les prisonniers, 60.

BIBLIOTHÈQUE
NATIONALE

- Cri de mort, 62. — Cri de victoire, 64. — Entrée des prisonniers, 64. — Destination des esclaves, 68. — Supplice des esclaves dans l'Amérique septentrionale, 72. — Chanson de mort, 77. — Supplice des esclaves dans l'Amérique méridionale, 82. — Adoption, 94.
- DES AMBASSADES ET DU COMMERCE**, page 97.
— Calumet de paix, 101. — Du commerce, 111. — Chasse et pêche, 114. — Des jeux, 115. — Jeux des osselets, 115. — Jeu des pailles, 118.
- MALADIES ET MÉDECINE**, page 122. — Maladies, 123. — Médecine naturelle, 125. — La suerie, 131. — Médecine par la divination, 134. — Premiers soins rendus au cadavre, 141. — Manière singulière d'embaumer les corps, 142. — Nénies et manière de pleurer les morts, 144. — Festins pour les morts, 146. — Deuil, 162. — Fête générale des morts, 167.
- DE LA LANGUE**, page 181. — Conclusion, 194.

VIC (MEURTHE), PAR LA STÉRÉOTYPIE ET LES PRESSES
DE L'IMPRIMERIE DE MARCEL AÎNÉ.

Entrée des
8. — Sup-
onale, 72.
laves dans

page 97.
, 111. —
Jeux des

Maladies,
, 131. —
ers soins
d'emba-
leur les
— Deuil,

4.

